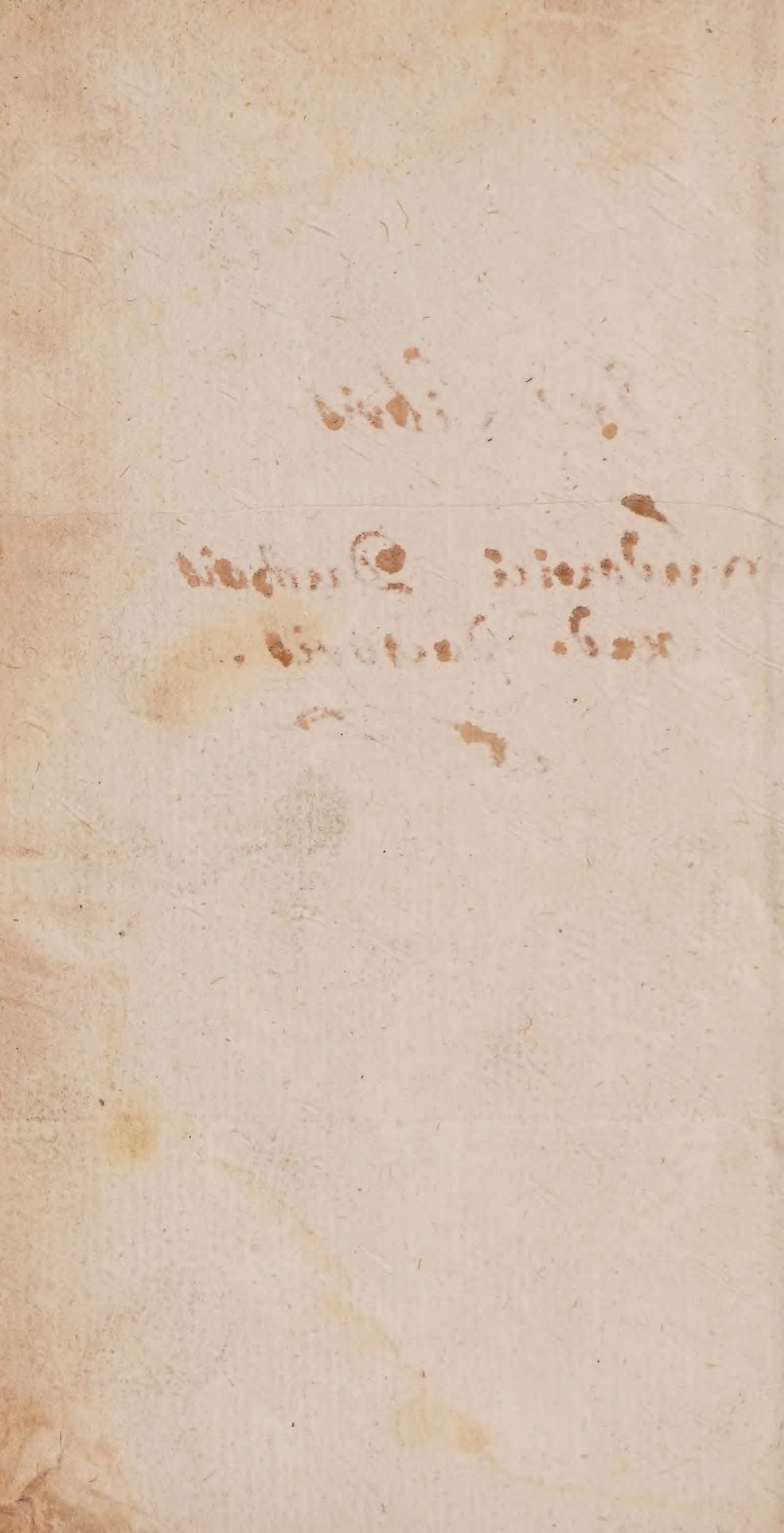


MEURISSE (Henri Emmanuel.

Ex Libris
Ludovici Dubois
Med. doctoris.



L'ART DE SAIGNER,

Accommodé aux principes de la Circulation du Sang.

Où l'on explique toutes les circonstances qu'il faut observer pour bien faire la Saignée, & & où l'on donne les moyens de remédier aux accidens dont elle est quelquefois suivie.

*NOUVELLE EDITION, Revûe & augmentée par M. D**** ancien Prevôt de la Compagnie des Maîtres Chirurgiens de Paris.*

p. 12

A PARIS, rue de la Harpe,
Chez la Veuve D'HOURY, vis-à-vis la rue S. Severin, au St Esprit.

MDCCXXVIII.
Avec Approbation & Permission.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY



A MONSIEUR

FELIX,

CONSEILLER DU ROY,

Premier Chirurgien de Sa Majesté, & Chef de la Compagnie des Maîtres Chirurgiens de Paris, & de la Chirurgie du Royaume.



ONSIEUR,

Quand je prens la liberté de vous présenter ce petit Traité

de la ſaignée, je crois le mettre en tout ſon jour, puiſque l'appuy qu'il recevra de vous, lui donnera tout l'éclat dont il eſt capable.

A qui pourrois-je l'offrir avec plus de juſtice, qu'à vous, MONSIEUR, *qui rempliſſez ſi dignement depuis pluſieurs années, le premier poſte de la Chirurgie, & qui vous diſtinguez ſi avantageuſement entre les premiers Officiers du plus auguſte de nos Monarques. Non ſeulement vous contribuez par l'Opération dont il traite, à la conſervation de la plus précieuſe ſanté de l'Univers; mais encore vous vous êtes acquis une réputation ſans bornes, en faiſant*

avec ſuccès, ſur les premieres perſonnes de l'Etat, les plus difficiles Opérations de votre Art.

Il ne vous reſtoit après cela, MONSIEUR, *pour éfacer tous ceux qui ont excellé juſques à préſent dans ce noble exercice, qu'à rendre, comme vous fites il y a trois années, au bras invincible de* LOUIS LE GRAND, *cette héroïque vigueur que les Ennemis de la France ont tant de fois ſentie, & dont une fatale bleſſure avoit un peu ſuſpendu l'activité.*

Vous vous êtes attiré par cette cure importante, les vœux de tout le Royaume, en conſervant à Sa Majeſté ce bras ſi formidable qui a porté la gloire

de notre Nation jusqu'aux extrémitez de la Terre: Mais ce qui vous est, MONSIEUR, *infiniment plus glorieux, est d'avoir mérité par vos services, l'estime, la confiance & l'affection de ce grand Roy, qui a bien voulu vous en donner des marques en diverses occasions par des éloges publics, & par des gratifications dignes de sa grandeur & de sa magnificence.*

Ce seroit, MONSIEUR, *porter mon Zele jusqu'à l'indiscrétion, que d'entrer dans le détail de tous vos avantages, après les louanges que vous avez reçûes d'un Prince si magnifique, si juste & si éclairé. Je me contente, par l'offre que je vous fais de quel-*

ques heures de mon travail, de vous marquer autant qu'il m'eſt poſſible, que je ſuis avec un profond reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, * * *

PRE'FACE.

CE petit Traité eſt le fruit des Remarques que j'ai faites ſur la Saignée, depuis que j'exerce la Chirurgie. Ce n'étoient d'abord que des obſervations confuſes que j'avois recueillies pour mon utilité particuliere; mais les reliſant depuis quelque tems, il m'eſt venu en penſée de les mettre dans un meilleur ordre, croyant qu'elles pourront n'être pas inutiles aux jeunes Chirurgiens.

Après avoir mis ce Recueil

dans l'état où il eſt, j'ai encore beaucoup héſité à le rendre public; car tant d'habiles gens ont écrit ſur cette délicate opération, que je n'ai pas lieu d'attendre un fort heureux ſuccès d'un travail entrepris ſur un ſujet, pour ainſi dire, épuiſé par des Ecrivains du plus grand mérite. Mais outre qu'un Auteur eſt excuſable dans tous ſes projets, quand il ſe propoſe une bonne fin; le ſiécle où nous vivons étant celui des découvertes, j'oſe me flater de faire voir dans la ſuite, que l'on eſt revenu de beaucoup d'erreurs, & qu'on a trouvé de

grandes facilitez dans la pratique de la ſaignée, depuis l'impreſſion des derniers Ouvrages qui ont paru ſur cette matiere.

Je tâcherai donc dans le cours de ce petit Traité, d'expoſer le plus clairement & le plus exactement que je pourrai, tout ce qu'il faut obſerver pour bien réuſſir en faiſant l'opération de la Saignée, laquelle quoique fréquente & familiere, eſt ſouvent auſſi difficile que beaucoup d'autres opérations qui ſe font plus rarement, & avec beaucoup plus de faſte & d'appareil. Je donnerai enſuite les moyens

de remédier ſûrement aux accidens fâcheux qui la ſuivent, quelquefois par la mépriſe des Artiſtes, & quelquefois même malgré toutes les précautions que peuvent prendre les plus experts pour les éviter. Je ne dirai rien qui ne ſoit appuyé ſur les raiſonnemens & ſur la pratique des plus fameux Médecins, & des plus habiles Chirurgiens de Paris, de la conduite & de l'adreſſe deſquels j'ai été moi-même le plus ſouvent témoin oculaire, & à qui je dois une bonne partie de ce qu'il y a de plus important & de plus ſenſé dans cet Ouvrage,

n'ayant pas voulu me fier tout-à-fait à mes propres lumieres; parce que je ſçai que les premieres productions ne ſont pas toujours les meilleures, & qu'il faut du tems pour mûrir les fruits de l'eſprit auſſi-bien que ceux de la terre.

Cependant ce premier coup d'eſſai ayant été mieux reçû du Public, que je n'aurois dû l'attendre, je me trouve engagé (pour répondre à la bonté qu'on a d'excuſer dans un homme de ma profeſſion, le défaut du beau langage) de donner la derniere main à ce Traité, en y ajoutant les ſcarifications,

les cauteres, les ſetons, les véſicatoires, les frictions, l'application des animaux vivans, & l'uſage des bains & des étuves, qui ſont tous des moyens d'évacuation que l'on preſcrit tous les jours dans la pratique, & dont on ſe ſert avec beaucoup de ſuccès. Cela n'empêchera pas que je ne donne auſſi dans la ſuite toutes les autres Opérations de Chirurgie que j'ai promiſes.

AVIS
ſur cette derniere Edition.

LE Traité concernant l'Art de Saigner, compoſé par feu M. Meuriſſe, Chirurgien Juré à Paris, eſt ſouvent demandé avec inſtance par les jeunes Etudians ; & comme les Exemplaires de deux Editions ſucceſſives que l'on en avoit faites avant le décès de l'Auteur, étoient épuiſez depuis long-tems, on a prié un ami du défunt Auteur, de revoir cet Ouvrage, afin d'en donner une troiſiéme

édition à leurs ſollicitations, plus correcte que les deux premieres.

Cet ancien Chirurgien l'a encore trouvé tellement de ſon goût, qu'il a crû ſe devoir contenter de faire de très-legers changemens ou additions, tant à la diction, qu'à quelques petites circonſtances touchant la pratique Chirurgicale, tout le reſte étant écrit très-ſenſément, & d'une maniere très-propre à inſtruire les commençans.

APPROBATION
DE MESSIEURS LES DOCTEURS REGENS EN MEDECINE DE LA FACULTE' DE PARIS.

MESSIEURS le Moine & Bourdelot, Docteurs Régens en la Faculté de Médecine de Paris, ont fait connoître à la Compagnie assemblée, que suivant la commission qu'ils ont reçue de Nous, ils ont examiné un Livre qui a pour titre *L'Art de Saigner, accommodé aux principes de la circulation du sang*, &c. mis au jour par un Maître Chirurgien de Paris; & qu'ils n'y ont rien trouvé de contraire à la bonne méthode. Sur ce rapport, la Faculté l'a approuvé, & a consenti qu'il soit imprimé. A Paris aux Ecoles de Médecine ce onziéme Decembre 1685.

C. PUYLON, Doyen de la Faculté.

Veu

VEU par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *L'Art de Saigner*, &c. A Paris ce 28 Janvier 1686.

E. BACHOT.

APPROBATION

du Lieutenant de Monſieur le Premier Chirurgien du Roy.

NOus Chirurgien ordinaire du Roy en ſa Cour de Parlement, & de S. A. S. Monſeigneur le Duc, Lieutenant de Monſieur le Premier Chirurgien de Sa Majeſté, & Prevôt perpetuel des Maiſtres Chirurgiens Jurez de la Ville, Faubourgs, Prevôté & Vicomté de Paris; Certifions avoir lû & ſoigneuſement examiné un petit Ouvrage qui a pour titre *L'Art de Saigner, accommodé aux principes de la circulation du ſang*, &c. mis au jour par un Maître de notre Compagnie, dans lequel Nous n'avons trouvé rien que de très-conforme aux regles de la Chirurgie, & à ce qui ſe pratique chez Nous. Les idées que l'Auteur y donne de la fabrique du ſang, & de ſon mouvement circulaire, ſont très-nettes, pour ne rien dire de la belle maniere dont tout le reſte y eſt ex-

pliqué, & la lecture n'en peut être que fort utile à ceux qui veulent se perfectionner dans cet Art. C'est le témoignage que Nous rendons au Public par notre Approbation. A Paris ce treiziéme Decembre 1685. DUTERTRE.

APPROBATION

des Maîtres Chirurgiens de Paris.

L'Auteur de ce Traité a joint tant d'agrémens à ses Explications, que notre Compagnie, dont il est un des principaux ornemens; doit être honorée de la gloire qu'il en recevra. Son exactitude ne s'arrête pas seulement à la pureté du langage, mais il entre encore dans les questions les plus dignes de la curiosité des sçavans; il en éclaircit admirablement les difficultez; & accommodant ses raisonnemens aux nouvelles découvertes, il n'oublie aucune circonstance pour pratiquer heureusement la saignée, & remédier à ses accidens. Nous avons de la joye qu'un de nos confreres se soit appliqué à un Ouvrage si utile; & c'est la moindre chose à laquelle la reconnoissance Nous engage, que de témoigner au Public la

ſatisfaction que ſa lecture Nous a cauſée A Paris ce ſeiziéme Décembre 1685.

DE LA BASTIE. PARIS.
MAURICEAU. PASSERAT.
HAMELIN. DUPARC.

AUTRE APPROBATION
des Maîtres Chirurgiens de Paris.

LA politeſſe & la pureté du diſcours ne ſont pas les ſeuls agrémens dont Nous avons été touchez en liſant un Manuſcrit qui a pour titre *L'Art de Saigner, accommodé aux principes de la circulation du ſang*, &c. Nous avons pris autant de plaiſir à voir dans le cours de cet Ouvrage, que ſon Auteur ne perd point de vûe ſon principal objet dans les raiſonnemens dont il ſe ſert pour réſoudre les principales difficultez qui peuvent naître à l'occaſion de la Saignée, & qu'il n'abandonne point ſon ſyſtême, qui eſt le mouvement circulaire des humeurs, dont il donne d'abord l'idée à ſes Lecteurs avec beaucoup de clarté. Le bon ordre qu'il fait régner dans tout cet Ecrit, & l'exacti-

de avec laquelle il enſeigne à bien faire l'opération de la Saignée, & celle qui convient pour la guériſon de l'anévriſme, qui en eſt quelquefois une ſuite fâcheuſe, rendent ſon Traité non ſeulement d'une perfection achevée, mais auſſi d'une très-grande utilité aux jeunes Chirurgiens. Nous ſouhaiterions pour leur profit particulier, que le favorable jugement que Nous faiſons de cet Eſſay, ainſi que ſon Auteur le nomme par modeſtie, eût plus de poids qu'il n'en a, & plus d'efficace pour les porter à le lire, & à réflechir ſur les importantes remarques qu'il contient, avec toute l'attention qu'il mérite; & notre ſatisfaction ſeroit entiere, ſi notre Approbation pouvoit engager l'Auteur à tenir la promeſſe qu'il veut bien nous faire dans ſa Préface, de décrire ſucceſſivement toutes les autres Opérations de la Chirurgie, non pas, comme il dit, d'une maniere plus correcte, mais du même ſtile, avec le même ſcrupule dans la déduction des moindres circonſtances qu'il faut obſerver pour réuſſir en opérant, & avec autant de juſteſſe: car cela étant, nous aurions inſenſiblement un Corps entier de Chirurgie Françoiſe, digne du ſiécle où

nous vivons, qui eſt celui de la délicateſſe, & dans lequel il ſemble que les Sciences & les beaux Arts doivent arriver au comble de leur perfection. A Paris ce 27 Decembre 1685.

LESTORCEL. DEVAUX.
PERDUCAT. GUILLOT.
TASSIN. ARNAUD.

TABLE DES CHAPITRES.

Fin de la Table.





L'ART DE SAIGNER,

ACCOMMODE' AUX PRINCIPES DE LA CIRCULATION DU SANG.

CHAPITRE PREMIER.

Idée du Sang & de la Circulation.



TOus les corps de la nature ſouffrent une continuelle perte des parties qui le compoſent: mais cette perte eſt plus ſenſible dans les corps des animaux, que

dans tous les autres corps physiques ; & plus encore dans celui de de l'homme, que dans aucun autre.

Les corps mêmes les plus solides sont sujets à ce continuel écoulement de leur substance, par l'action du Soleil, & par l'impétuosité de la matiere subtile qui passe continuellement au travers de leurs pores avec rapidité. Le Soleil détache insensiblement quelques particules de la surface de ces corps, & leur donne du mouvement : & la matiere subtile pénétrant leurs pores, quelque serrez qu'ils puissent être, ébranle toujours en passant quelques-unes de leurs parties, & continuant de les fraper, après les avoir ébranlées, les enleve enfin & les entraîne avec elle.

Outre que les corps des animaux souffrent avec plus de dommage l'action de ces deux agens,

ils ſont encore ſujets à périr par la cauſe même qui les fait vivre, qui eſt le mouvement de leur ſang & de leurs eſprits; car ces corps ſubtils & fort agitez ſont beaucoup plus diſpoſez à s'écarter & à changer de place, que ceux dont les parties ſont plus ſerrées les unes contre les autres : leurs pores toujours ouverts donnent lieu à une continuelle tranſpiration de toute leur ſubſtance. L'homme enfin plus malheureux en cela que tous les autres animaux, eſt ſujet à ſes paſſions, qui par le trouble qu'elles excitent ſans ceſſe dans les humeurs & dans les eſprits, ne laiſſent preſqu'aucune des parties de ſon corps jouir du calme dont elles auroient beſoin pour ſe maintenir. D'où l'on doit inférer qu'il ne pourroit ſubſiſter long-tems ſans le continuel remplacement qui ſe fait en lui de ce qui ſe diſſipe, par le moyen de la

nourriture : c'eſt pour cela que la nature le rend ſenſible à ſes pertes, par la décharge continuelle qui ſe fait dans ſon eſtomac, des acides ou de quelques autres levains d'une autre nature, qui ne trouvant dans ce réceptacle des alimens aucune matiere ſur laquelle ils puiſſent agir, picotent ſa membrane intérieure qui eſt preſque toute formée de nerfs, & par conſéquent très-ſenſible ; & par ce moyen portent l'animal à prendre de la nourriture qui, après pluſieurs changemens, devient de nouveau ſang & de nouveau eſprits capables de réparer l'écoulement de ces mêmes matieres, qui ſe fait dans ſon corps ſans ceſſe & ſans interruption, durant qu'il jouit de la vie.

Les conduits qui diſtribuent dans toute l'étendue du corps de l'homme, les ſucs deſtinez à réparer ſes pertes, ſont les arteres,

les nerfs, les vénes, & les vaiſſeaux *lymphatiques* ; les ſucs nourriſſans ſont formez du chile, & l'on en compte trois principaux, le ſang, le ſuc nerveux, & la lymphe.

Mais pour donner une juſte idée du ſang & de ſon mouvement circulaire, il faut deſcendre un peu plus dans le particulier, & dire que le chile eſt formé des alimens reçûs dans l'eſtomac, diviſez & fermentez par les levains qui s'y trouvent : Que ce chile qui eſt une liqueur griſâtre, paſſant enſuite dans les petits boyaux, eſt encore perfectionné par la rencontre de la bile & de la liqueur du *pancréas*, dont l'efferveſcence augmente ſon mouvement : Que dans cette agitation ſecondée par le mouvement ondoyant des inteſtins, ſes parties les plus déliées qui cherchent à s'échaper, s'engagent dans les ouvertures des vénes blanches ou lactées, qui rampent en forme

de rayons entre les membranes du méſentere, autour duquel les petits boyaux ſont attachez. Les vénes ſe terminent auſſi au centre de cette même partie, où ramaſſées qu'elles ſont en fort grand nombre, elles forment un élargiſſement conſidérable qui reſſemble aſſez à une groſſe glande, que l'on nomme *pancréas d'Aſellius*, du nom de celui qui l'a découvert en 1622.

Le chile enfin aſſemblé dans cette dilatation, continuant ſon mouvement, eſt porté par les vaiſſeaux lactez ſecondaires, dans les réſervoirs trouvez par M. Pecquet en l'année 1651, leſquels ſont ſituez vers l'onziéme os de l'épine du dos, entre les allongemens d'un muſcle qui ſépare la poitrine du bas-ventre, appellé *diaphragme*; ce chile monte de ces reſervoirs par un conduit particulier qui a ſon progrès depuis le bas juſ-

qu'au haut de la poitrine, & que l'on nomme pour cette raiſon *canal thorachique*, qui ſe trouve quelquefois multiplié au long des os de l'épine, juſqu'à la véne ſouclaviere gauche, dans laquelle il ſe dégorge pour être enſuite verſé dans le tronc ſupérieur de la véne cave, & deſcendre avec tout le ſang qui retourne des parties ſupérieure dans l'oreille droite du cœur, puis dans ſon ventricule droit.

Le chile ainſi tombé dans la cavité droite du cœur, avec le ſang qui revient des parties ſupérieures, ſe mêle de nouveau avec celui qui retourne des inférieures dans cette même cavité; d'où il eſt enſuite lancé confuſément avec tout le ſang, dont il commence déja de prendre la nature; par l'effort que le cœur fait en ſe reſſerrant dans l'artere du poumon, qui le diſtribue dans toute

l'étendue de cette partie, où le nitre de l'air lui donne sa couleur vive & brillante: puis des extrémitez de cette artere pulmonaire il est reçû dans les dernieres divisions de la véne du même nom, qui le conduit insensiblement dans l'oreille gauche du cœur, puis dans le ventricule gauche, dont les fibres beaucoup plus multipliées, plus fortes & plus serrées que celles du ventricule droit, lancent aussi par un bien plus grand effort le sang dans le tronc de la grosse artere & dans toutes ses divisions, jusqu'aux extrémitez du corps tant supérieures qu'inférieures.

Le chile ainsi mêlé avec le sang, & qui à peine est passé dans le cœur, comme je viens de le dire, n'est point encore du sang pur & perfectionné, propre à nourrir les parties, avant qu'il ait passé dans les entrailles où il est épuré

de ses excrémens par un grand nombre de filtrations. Dans le foie, par exemple, il est purgé de la bile ; dans la ratte, du suc mélancolique ; dans les reins, de la sérosité ; dans le *pancréas*, d'une liqueur acide : la ma iere de la sémence est séparée dans les testicules ; & après toutes ces filtrations faites dans les entrailles, le résidu du sang qui leur avoit été porté par l'artere céliaque & toutes ses divisions, est repris par les extrémitez des branches de la vénc-porte, qui le fait passer au travers du foie dans les racines de la véne-cave.

Ce qui reste de l'autre portion du sang qui manque de s'engager dans l'artere céliaque, dans les arteres des reins, dans celles qui vont aux parties naturelles, & que l'*aorte* inférieure par le moyen de ses divisions, conduit dans toute l'étendue des parties charnues

comprises au dessous du cœur: cette seconde portion, dis-je, passe des extrémitez des arteres dans celle du tronc de la véne-cave inférieur, pour revenir conjointement avec le sang rapporté des entrailles par la véne-porte, se dégorger dans l'oreille droite, puis dans le ventricule droit du cœur.

Le même mouvement se fait dans les parties supérieures; c'est-à-dire que du sang qui s'élance dans l'*aorte* supérieure, la portion la plus agitée & la plus mobile parvient jusqu'au cerveau par les arteres carotides & vertébrales, pour servir de matiere aux esprits animaux & au suc nerveux, par la séparation qui se fait de ce sang dans les glandules de la substance *corticale* ou *cendrée*, & duquel le résidu est reporté par les vénes dans les sinus de la dure-mere, ensuite dans les jugulaires, enfin

dans le tronc ſupérieur de la véne-cave. L'autre portion du ſang artériel, qui n'a pû s'élever juſqu'à la tête, s'engage en partie dans les arteres coſtales, & retourne par les branches de la véne *azigos*, & en partie dans les arteres *axillaires*, pour être porté dans toute l'étendue des bras, & nourrir toutes les parties qui en dépendent.

Le ſuperflu de ce ſang eſt rapporté par les vénes de ces mêmes parties, juſque dans le tronc ſupérieur de la véne-cave, pour deſcendre conjointement avec le chile & le ſang, qui reviennent de la tête dans l'oreille droite, puis dans le ventricule droit du cœur, & faire continuellement les mêmes tours & retours, tant que l'animal eſt en vie; c'eſt-à-dire que comme dans toutes les contractions du cœur les fibres du ventricule droit lancent du ſang dans le poumon par l'artere pulmonaire,

& que les fibres du gauche en envoient dans toute l'étendue du corps par la grande artere; aussi le cœur dans toutes ses dilatations reçoit par l'ouverture de la véne-cave dans sa cavité droite, une portion de sang qui retourne tant des extrémitez supérieures & inférieures, que de la tête & des entrailles, & qu'ensuite par l'ouverture de la véne pulmonaire dans sa cavité gauche, il reçoit une autre portion du sang qui revient du poumon: enfin que comme dans la contraction du cœur, le sang qui est obligé de sortir de ses ventricules, pourroit être aussi bien repoussé dans les vénes qui lui ont permis l'entrée; que forcé de s'insinuer dans les arteres qui sont destinées à son transport, il y a des manieres de *soupapes*, que l'on nomme *valvules*, à l'entrée de la véne-cave & de la véne du poumon, lesquelles sont tellement

diſpoſées, qu'elles permettent au ſang d'entrer dans le cœur, & l'empêchent d'en ſortir. Il y en a encore d'autres à l'embouchure de l'*aorte* & de l'artere du poumon, dont la diſpoſition eſt propre à donner au ſang une iſſue libre & facile, mais abſolument contraire à ſon retour.

C'eſt-là l'idée que j'ai du ſang & de ſon mouvement circulaire. De l'explication que je viens d'en donner, on peut inferer deux choſes : Premierement, qu'il n'y a point, ſuivant cette idée, de partie dans le corps à laquelle on puiſſe légitimement donner la prérogative de faire le ſang, & que le chile qui en eſt la matiere, ne reçoit ce changement ſi conſidérable que par les tours & retours qu'il fait ſans ceſſe dans toutes les parties, & principalement dans les entrailles qui ſont comme autant de cribles qui l'épurent de ſes excré-

mens. En ſecond lieu, que commē c'eſt par le mouvement circulaire du ſang que le corps de l'animal ſubſiſte & ſe maintient, il ceſſe auſſi de vivre par la moindre interruption de ce mouvement ſi néceſſaire.

La connoiſſance du mouvement des humeurs dans le corps humain, qui ſont toutes formées du ſang, ſeroit encore imparfaite après tout ce détail, ſi je ne tâchois d'expliquer la circulation du ſuc nerveux & de la *lymphe*, qui eſt une ſuite du mouvement circulaire du ſang. C'eſt auſſi ce que je vais faire en peu de mots.

Mais avant cela, il eſt bon d'obſerver que comme toutes les parties charnues ne ſont à vrai dire formées que d'arteres & de vénes, & qu'elles ne ſont entretenues & conſervées que par le mouvement du ſang qui coule dans ces ſortes de conduits, les parties nerveuſes

comme les membranes, les fibres tendineuſes, les ligamens, & les os mêmes ne ſont que des diviſions & des expanſions de nerfs qui ne ſubſiſtent & ſe maintiennent que par le mouvement du ſuc nerveux, dont la lymphe eſt le réſidu.

Les glandules du cerveau ſéparent de la maſſe du ſang deux ſubſtances: l'une très-déliée, très-mobile & très-volatile, que pour cela l'on nomme *eſprit animal*, qui eſt cauſe de tous les mouvemens & ſentimens qui ſe font dans nos corps, ſelon que cette ſubſtance toute ſpiritueuſe coule plus fréquemment, plus abondamment & avec plus de viteſſe & de rapidité dans les différens nerfs. L'autre ſubſtance moins ſubtile & moins agitée, mais qui conſerve toujours ſa liquidité, ſert vrai-ſemblablement de véhicule aux eſprits, les embaraſſe en quel-

que maniere, & empêche par ce moyen leur trop prompte dissipation.

Ce suc qui sert à nourrir les parties nerveuses, ne pouvant pas dans chaque circulation qu'il fait, être tout employé à réparer les pertes de ces parties, ce qui en reste ne se perd pas ; mais à mesure qu'il parvient à toutes les glandes du corps, il quitte les nerfs, & est reçû dans les vaisseaux qu'on nomme *lymphatiques*, qui se trouvent en grand nombre partout où il y a des glandes, & bricolant ensuite à l'entour des vénes, ils y déchargent une partie de la *lymphe* qu'ils contiennent, qui n'est autre chose par conséquent que le résidu des esprits animaux & du suc des nerfs ; après quoi ils se rassemblent pour verser l'autre portion de leur liqueur, qui est la plus considérable, dans les réservoirs du chile, dans le canal *thora-*

chiq-

chique, & jusque dans les vénes *jugulaires* ; & cette *lymphe* coule ensuite avec le chile dans la véne-cave supérieure, puis dans le cœur, pour circuler de nouveau avec le sang, & retourner peut-être toute entiere, ou du moins pour sa plus grande partie dans le cerveau, ayant une plus grande disposition que les autres particules du sang, à devenir ce qu'elle a déja été, c'est-à-dire des esprits animaux & du suc propre à nourrir les parties nerveuses.

Bien des gens prétendent avec assez de fondement, que cette même lymphe, qui est encore fort subtile & pleine d'esprits, étant reçûe dans les conduits du chile, sert beaucoup à maintenir cette liqueur grossiere dans sa liquidité, & à lui donner la facilité de continuer son mouvement jusqu'à ce qu'elle se mêle avec le sang : cependant je sçai qu'il y a encore

quelques partiſans outrez des opinions anciennes, qui n'approuvent pas cette maniere d'expliquer la fabrique du ſang, ni même ſon mouvement circulaire, malgré l'évidence des faits qui établiſſent ces véritez ; mais la réſiſtance d'un petit nombre d'oſtinez ne doit pas prévaloir ſur les ſentimens de tout ce qu'il y a de ſçavans Phyſiciens & d'excellens Médecins qui les approuvent ; & ce ſeroit à ces ſortes de gens que l'on pourroit reprocher avec un bel eſprit de ce ſiécle, qu'ils ſe trompent groſſierement, en concevant de la crainte de s'engager dans des nouveautez dangereuſes, ſur la difficulté qu'ils font de ſuivre le parti de la verité : car ſi ces découvertes prétendues nouvelles ſont véritables, elles ſont plus anciennes que leurs vieilles erreurs, n'y ayant rien de ſi ancien que la vérité, & c'eſt la ſeule découverte

de ces mêmes erreurs anciennes, que l'on peut dire être nouvelle.

Au reste, j'ai crû devoir donner aux Chirurgiens cette idée du sang & de son mouvement circulaire, avant que d'entrer dans la matiere de la saignée, pour leur faire connoître qu'ils ne doivent en saignant tirer de cette liqueur précieuse qu'avec beaucoup de prudence & de discrétion, puisque c'est par son moyen que la machine du corps humain subsiste, & que toutes ses fonctions s'exécutent.

CHAPITRE II.

Ce que l'on doit entendre par la saignée.

C'Est un ordre établi en bonne Logique, de définir le plus exactement que l'on peut, toutes les choses desquelles on

veut avoir une parfaite connoiſſance. Je dirai donc, ſuivant ce principe, que ce mot de *ſaignée* ſe peut prendre dans une ſignification fort étendue, pour la ſortie du ſang hors des vaiſſeaux qui le contiennent, de quelque cauſe qu'elle puiſſe arriver, & dans ce ſens ces termes de *ſaignée* & d'*hémorragie* n'ont qu'une même ſignification; mais parmi les Médecins & les Chirurgiens l'on entend par la ſaignée, l'ouverture d'une véne, & quelquefois d'une artere, que l'on fait avec adreſſe pour tirer, après une mûre délibération, une quantité de ſang modérée, dans le deſſein de préſerver ou de guérir de quelque maladie, ou du moins de donner du ſoulagement à ceux ſur qui l'on fait cette opération.

Je croi que cette définition, excepté le grand nombre de mots dont elle eſt tiſſue, peut paſſer

pour une aſſez juſte deſcription de la ſaignée conſidérée comme remede : car outre qu'elle exprime aſſez bien ſon caractere, elle la diſtingue encore de toutes les autres évacuations de ſang qui ſe font, ſuivant les loix de la nature, ou par des intervales réglez, ou par des mouvemens extraordinaires, ou qui peuvent être la ſuite de quelque bleſſure, ou ſe faire pour d'autres fins que pour celles que la Médecine ſe propoſe.

Je ne m'arrêterai pas à expliquer ici le mot de *phlébotomie*, qui eſt encore en uſage dans les Ecoles : car outre que toutes ces dictions barbares devroient en être bannies, il faudroit pour rendre raiſon de l'étimologie de ce terme, que j'euſſe recours à la Langue Grecque, qui ne m'eſt pas aſſez familiere pour pouvoir la bien parler.

Ceux qui ſe piquent de recher-

cher les choſes juſqu'à leur origine, ne s'accordent pas ſur la maniere de l'invention de ce remede. *Galien* prétend dans un endroit de ſes Ouvrages, que la ſaignée fut inventée par une chévre qui étoit ſujette à une inflammation des yeux; que le hazard voulut qu'elle fut bleſſée d'une branche d'arbre, & qu'elle guérit par une perte de ſang conſidérable que lui cauſa cette bleſſure.

Pline dans ſon Hiſtoire naturelle, en attribue l'invention au *cheval marin*; c'eſt un animal amphibie qui habite le Nil. Cet Autheur rapporte que ſe trouvant trop plein de ſang, il va ſur les rives de ce fleuve ſe froter le ventre contre les pointes des roſeaux nouvellement coupez, & qu'ayant laiſſé couler de ſon ſang par les bleſſures qu'il s'eſt faites, juſqu'à ce qu'il ſe trouve déſempli, il a l'adreſſe de boucher les ouvertures

de ſes playes, en ſe veautrant dans le limon. On prétend que ce récit eſt fabuleux, comme beaucoup d'autres qui ſont rapportez par ce Naturaliſte, parce que toutes les relations qui nous ſont venues en différens tems de ces pays-là, ne nous ont jamais marqué cette particularité, qui paroît trop conſidérable pour avoir été oubliée.

Pour moi qui n'ai pas aſſez de crédulité pour rapporter l'invention de cet important remede à l'inſtinct des brutes ſur de ſi foibles fondemens, je croirois plutôt que ceux qui ſe ſont ſervi les premiers de la diſſection des corps pour découvrir les cauſes des maladies, ayant connu l'uſage des vaiſſeaux, ont pû conjecturer ſans un effort d'eſprit fort extraordinaire, que le ſang qu'ils contenoient, pouvoit s'y amaſſer en trop grande quantité, ou acquérir des mauvaiſes qualitez, & cauſer

par ces deux moyens diverses maladies, pour la guérison desquelles il pourroit être avantageux d'en tirer, & que l'on pouvoit même, sans beaucoup de risque, en faire l'épreuve, ayant pû voir des blessez perdre par leurs blessures une quantité de sang fort considérable, sans en être beaucoup incommodez. Mais pour ne pas décider d'un fait incertain par une conjecture également incertaine, ce qu'on peut dire de moins douteux sur l'invention de la saignée, est que l'usage en est presque aussi ancien que la Médecine, puisqu'*Hippocrate* en parle comme d'un remede qui étoit fort usité de son tems, & qui avoit été pratiqué long-tems avant lui par les Médecins qui l'avoient précedé. En un mot, qui que ce soit qui ait été l'inventeur de la saignée, a été l'auteur d'un remede admirable, puisque c'est un des plus puissans

ſans & des plus heureux que la Médecine ait employé juſques ici contre les maladies.

CHAPITRE III.

De l'excellence de la Saignée.

ON ne doit pas s'étonner qu'un grand nombre de Médecins ayent fait & faſſent encore de fréquentes tentatives dans la Chymie pour trouver des *panacées*, c'eſt-à-dire des remedes que l'on puiſſe employer avec ſuccès contre toutes ſortes de maladies : car en effet ce ſeroit un grand agrément dans la Médecine, de pouvoir exempter les malades de ce fatras de remedes différens, dont on eſt obligé de leur faire une longue ſubſtitution dans les maladies rebelles, quelquefois même ſans autre ſuccès que de fatiguer leur goût & d'épuiſer leur

bourſe. Mais ce que la Chymie n'a pû juſqu'ici fournir à ſes partiſans, la ſaignée l'accomplit preſque dans la pratique des Médecins qui ſuivent la véritable Médecine qu'*Hippocrate* & *Galien* ont enſeignée, puiſqu'il n'y a point de remede dans cette pratique qui convienne à un plus grand nombre de maladies, dont l'action ſoit plus promte & plus ſûre, & dont l'uſage ſoit moins ennuyeux & moins fatigant.

Il ne faut qu'avoir ſuivi ces illuſtres Meſſieurs nez pour le bien d'un auſſi grand peuple que celui de Paris, & avoir été témoin des cures ſurprenantes qu'ils font tous les jours dans cette grande Ville, pour être perſuadé de ces véritez ; & quelques efforts que faſſent leurs ennemis, moins par raiſon que par envie & par obſtination, pour décrier un ſi bon remede, tout ce qu'il y a de gens connoiſ-

ſeurs, & qui voudront ſe donner la peine d'examiner les choſes ſans prévention, conviendront que c'eſt avec raiſon que les Médecins de Paris préferent la ſaignée à tout autre ſecours dans le traitement de la plupart des maladies, puiſque l'on voit par expérience qu'il y en a très-peu dont le progrès ne ſoit heureuſement borné par ſon moyen, quand on en fait d'abord un bon uſage.

Les maladies contre leſquelles ſes effets ſont plus ſenſibles, ſont auſſi celles qui ſont les plus fréquentes, comme les fiévres continues, intermittentes, malignes & pourprées; les grandes douleurs, de quelque cauſe qu'elles ſoient produites, l'*apopléxie*, la *ſquinancie*, l'inflammation du poumon, la *pleuréſie*, l'*aſthme*; toutes les maladies qui viennent d'obſtruction, toutes celles qui cauſent à la peau des éruptions ſanguines, comme

rougeoles, véroles, ébullitions de sang, *furoncles*, *carboncles*, *antrax*, *éréſipelle :* elle eſt auſſi utile dans les groſſeſſes des femmes, pour empêcher l'écoulement ou l'avortement, & dans leurs travaux difficiles pour avancer & faciliter l'ouvrage pénible de l'enfantement. Enfin les Chirurgiens ſçavent en particulier combien la ſaignée contribue à la promte & heureuſe guériſon des *apoſtêmes*, des plaies, ulceres, fractures & diſlocations, en empêchant les dépôts énormes qui ſont toujours prêts à ſe faire ſur les parties bleſſées, & en prévenant tous les autres fâcheux accidens qui accompagnent ces ſortes de maladies.

Le promt effet de la ſaignée ſe remarque principalement dans les maladies où la reſpiration eſt difficile : car ceux qui en ſont attaquez, ſont ſouvent ſoulagez dans le tems même de l'opération, &

ſont eux-mêmes agréablement ſurpris du promt ſecours qu'ils en reçoivent ; & l'on voit tous les jours une infinité de gens abattus & accablez par le faix peſant de leur plénitude, ſe ſentir auſſitôt ſoulagez par ce remede ſi ſalutaire & ſi puiſſant.

La ſûreté de l'action de la ſaignée conſiſte en ce qu'elle a l'avantage de pouvoir être modérée dans le tems qu'on la fait, par la prudence du Médecin, ſelon les forces & les beſoins des malades ; au lieu que les remedes que l'on donne intérieurement, agiſſent quand on les a pris, indépendamment de ceux qui ont la conduite du malade & de la maladie. La facilité & l'agrément de ſon uſage eſt encore un grand avantage qu'a la ſaignée au-deſſus des purgatifs, en ce qu'après l'ouverture du vaiſſeau qui ſe fait en peu de tems, & dont la douleur ne peut

paſſer que pour un mal très-leger, à moins que l'on ne ſoit de la derniere délicateſſe ; après, dis-je, cette ouverture, on n'a plus rien à ſouffrir d'incommode ; & ſi on a les vaiſſeaux extrêmement cachez & difficiles à ouvrir, ce qui n'eſt pas ordinaire, dans ce cas-là par le choix d'un habile Chirurgien on ſe met à couvert de tout danger. Mais les purgatifs, outre ce qu'ils ont de dégoûtant lorſqu'on les prend, fatiguent encore ceux qui en uſent par des rapports déſagréables, & les travaillent ſouvent durant un jour entier, & quelquefois même durant pluſieurs, par les irritations qu'ils cauſent dans leurs entrailles, & dont les douleurs ſont très-aigues & très-fatigantes.

Si l'on me dit après cela que la ſaignée abbat les forces, qu'elle diminue la vûe & la belle couleur du viſage, & qu'elle cauſe l'amai-

griſſement à tout le corps, je n'ai autre choſe à répondre à l'égard de l'abbatement des forces & de la maigreur du corps, ſinon qu'il vaut mieux encore revenir en ſanté avec un peu moins d'embonpoint, un peu plus de pâleur & de foibleſſe, que d'être long-tems malade, & de périr même après beaucoup de ſouffrances & d'incommoditez, chargé de toute ſa plénitude, & avec tous les ſignes extérieurs d'une ſanté parfaite.

Pour ce qui eſt du préjudice que le vulgaire prétend que la ſaignée cauſe à l'action des yeux, j'eſtime, & c'eſt le ſentiment des véritables Médecins, que cette vaine prétention a été inſinuée dans l'eſprit du peuple il y a fort long-tems par les Empiriques ennemis de la ſaignée, & que ce faux préjugé a ſucceſſivement paſſé & paſſe encore aujourd'hui d'un particulier à l'autre & de

bouche en bouche, contre toute ſorte de raiſon & d'expérience.

Je conviens à la vérité, qu'après avoir eſſuyé une grande maladie, on peut & l'on doit même s'appercevoir de la foibleſſe des yeux, comme de celle de tout le reſte du corps; mais en même tems que la nature qui a vaincu le mal, travaille à réparer les déſordres qu'elle a cauſez dans toute l'économie de la machine, les yeux, comme tout le reſte, reprennent leur premiere vigueur; & s'il arrive à quelques perſonnes de tomber dans l'aveuglement après ces grands orages, on ne doit pas l'attribuer au trop grand nombre de ſaignées: mais la malheureuſe décharge qui ſe fait ſur ces organes, d'une portion de l'humeur maligne qui faiſoit la maladie, eſt la véritable cauſe d'une perte ſi chagrinante pour ceux qui la ſouffrent.

Il y a eu des gens de bon ſens & fort éclairez dans la Médecine, qui ont pris ſoin d'éclaircir cette difficulté, en s'informant exactement dans l'Hôpital des Quinze-vints, des cauſes & du progrès de la cécité de tous ceux que l'on y retire, parmi leſquels aucun n'attribue ſon malheur à la ſaignée ; au lieu que l'on a grand ſujet de croire que pluſieurs auroient pû l'éviter, ſi on leur avoit moins épargné un ſecours ſi ſalutaire & ſi efficace. L'exemple de M. Merlet, Médecin de la Faculté de Paris, qui eſt mort il y a plus de vingt années, mais dont le nom & la réputation vivent encore, eſt conſidérable pour confirmer cette vérité. Ce Médecin célebre pour une diminution de vûe qui lui étoit arrivée inſenſiblement, ſe trouva obligé de ſe ſervir de lunettes depuis l'âge de cinquante ans juſqu'à ſoixante-neuf ou en-

viron, qu'il fut attaqué d'une très-grande maladie durant laquelle on le ſaigna quatorze fois : après un ſi grand nombre de ſaignées, loin de ſentir ſa vûe plus foible qu'auparavant, elle lui revint auſſi parfaite qu'il l'avoit eue dans ſa premiere jeuneſſe ; il fut en état durant près de dix années qu'il véquit encore, de ſe paſſer du ſecours dont il ſe ſervoit avant cette maladie.

CHAPITRE IV.

Pourquoi la ſaignée eſt plus uſitée à Paris qu'ailleurs.

LA plus grande difficulté que M[rs] les Médecins de Paris ayent à ſurmonter, en traitant les Etrangers & les perſonnes de Province, qui ont beſoin de leur ſecours, eſt de les perſuader de la néceſſité de la ſaignée autant de

fois qu'ils jugent à propos de la leur ordonner. La cauſe de la répugnance qu'ont ces ſortes de gens pour ce remede, vient d'un préjugé de coutume qui leur fait croire que la maniere de pratiquer la Médecine qui eſt en uſage chez eux, eſt la meilleure ; préjugé qui les obſede de telle ſorte, qu'ils ne ſont plus capables d'aucune réfléxion raiſonnable, ni d'aucune attention à leur bon ſens qui pourroit ſeul leur inſinuer, quand l'avertiſſement d'*Hippocrate* ne ſeroit pas formel là-deſſus dans le deuxiéme de ſes Aphoriſ« mes, que la maniere de traiter « les maladies doit être différente « dans les différens pays, dans les « ſaiſons différentes, dans les dif« férens âges, & ſuivant même la « diverſité des indiſpoſitions.

Les Charlatans qui ſont en grand nombre à Paris, ſe déchaînans ſans ceſſe contre la ſai-

gnée, pour s'élever au préjudice des véritables Médecins, & vantant les remedes dont ils se servent, qu'ils font passer pour nouveaux & extraordinaires, se succedent les uns aux autres, & engagent insensiblement beaucoup de personnes de toutes sortes d'états, même d'ailleurs fort spirituelles, à se dégoûter de ce remede; mais bientôt après les effets ne répondant pas à leurs promesses, tous ceux qu'ils avoient séduits, également touchez de leurs impostures, conçoivent avec autant de facilité le dernier mépris pour ces fourbes, qu'ils avoient eu de foiblesse pour se laisser surprendre à leurs faux discours.

Mais sans m'arrêter plus longtems sur ces considérations vagues & générales, je viens aux raisons qui autorisent l'usage des saignées fréquentes dans cette grande Ville. L'expérience des bons

effets qu'elles produisent contre toutes les maladies dont j'ai parlé dans le précedent Chapitre, tient lieu d'une raison très-forte pour en établir la pratique, puisqu'on ne peut mieux juger de la bonté & de l'excellence d'un remede que par les effets qu'il produit, & qu'il n'y a pas de raisons qui puissent aucunement valoir contre l'expérience.

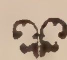
Cependant les Médecins établissent encore l'usage fréquent de la saignée sur des raisons si solides, qu'il est bon de les rapporter. La premiere raison se tire de la grossiereté de l'air qu'on y respire, qui ne donnant pas au sang tant de liquidité qu'un air subtil, fait la nécessité d'ôter de tems en tems de cette liqueur en quantité suffisante pour empêcher les coagulations dans les vénes, & l'interruption du mouvement circulaire sans lequel l'animal ne peut vivre.

Ces Médecins ajoutent que le peuple de Paris mangeant beaucoup & uſant d'alimens fort nourriſſans, engendre beaucoup de ſang; que le ſang trop abondant acquiert bientôt une qualité mauvaiſe, ne pouvant ſe mouvoir avec toute la liberté qui lui ſeroit néceſſaire; que ſa ſeule abondance demande naturellement une évacuation médiocre, pour le réduire à une quantité proportionnée aux beſoins du corps: & qu'il n'eſt pas moins néceſſaire d'en ôter, lorſqu'il peche en qualité, pour lui donner lieu de ſe rectifier, en vuidant par la ſaignée une grande portion de ſes impuretez. La troiſiéme raiſon qu'ils alleguent, n'eſt pas moins forte que les deux premieres: ils la tirent de ce qu'il y a dans Paris un grand nombre de perſonnes, & particuliérement de Dames qui menent une vie ſédentaire & oiſive,

& que ces ſortes de gens ne diſſipant preſque pas de ſang & d'eſprits dans aucun exercice, il les faut ſaigner ſouvent pour les préſerver des maladies que la plénitude cauſe ordinairement.

Feu Monſieur *Patin*, fameux Médecin de l'illuſtre Faculté de Paris, étoit de ce ſentiment, & parle en ces termes des ſaignées fréquentes dont on eſt obligé d'uſer à Paris, dans la troiſiéme de ſes Lettres depuis peu imprimées à la Haye. « Il n'y a point, dit-il, « de remede au monde qui faſſe « tant de miracles que la ſaignée. « Nos Pariſiens font ordinaire« ment peu d'exercice, boivent & « mangent beaucoup, & devien« nent fort pléthoriques; en cet « état ils ne ſont preſque jamais « ſoulagez de quelque mal qui « leur vienne, ſi la ſaignée ne mar« che devant puiſſamment & co« pieuſement.

Il eſt donc conſtant par l'expérience, par les raiſons que je viens de rapporter, & par l'autorité que j'ai citée, que malgré toutes les déclamations qu'ont pû faire depuis long-tems contre la ſaignée les *Empiriques*, *Paracelſiſtes*, *Spargyriques*, *Alkaliſtes*, *Helmontiſtes*, & récemment certains miſérables *Blégniſtes*, *Diſtributeurs d'Eſprit de vin composé*, & autres ſemblables affronteurs auſquels il eſt aiſé de trouver des dupes dans un auſſi grand peuple que celui de Paris. Il eſt, dis-je, conſtant que les véritables Médecins doivent regarder la ſaignée comme un des plus puiſſans remedes de la Médecine, & l'employer comme ils font préférablement aux autres, contre les maladies les plus rebelles.



CHAP-

CHAPITRE V.

Que la ſaignée doit être faite avec beaucoup de diſcrétion.

IL ſeroit à ſouhaiter que l'on ne fît jamais de ſaignée ſans l'ordre & l'avis judicieux d'un Médecin habile; mais parce qu'il y a une infinité de lieux qui n'ont pas l'avantage d'en poſſeder, & où il faut par conſéquent que les Chirurgiens faſſent cette opération de leur propre mouvement, il eſt bon qu'ils ayent certaines notions générales toujours préſentes à l'eſprit, ſans leſquelles ils ne pourroient s'empêcher de faire ſouvent des fautes conſidérables.

Toutes ces vûes ſe rapportent à deux points principaux, à la néceſſité de la ſaignée qui eſt indiquée par la grandeur de la maladie, par la vigueur de l'âge, & par

les forces du malade ; en second lieu à la quantité du ſang que l'on doit tirer, qui ſe regle bien auſſi ſur ces trois premieres conſiderations, mais de plus ſur le tempérament, la maniere de vivre, le ſexe, la ſaiſon, le climat & la coutume.

De ces principes il s'enſuit que les grandes maladies demandent des grandes évacuations, les mediocres en demandent de modérées, & les legeres de petites. A l'égard de l'âge, on n'eſt plus dans l'erreur où les Anciens ont été touchant cette circonſtance, l'expérience ayant fait connoître depuis long-tems que la ſaignée eſt abſolument néceſſaire dans le traitement des maladies, depuis l'âge le plus tendre juſqu'au plus avancé.

Hippocrate en étoit perſuadé de ſon tems, n'ayant preſcrit aucunes bornes à ce remede à l'égard

de l'âge ; mais *Galien* n'a pas été du même avis, puiſqu'il défend la ſaignée aux enfans avant la quatorziéme, & aux vieillards après la ſoixante-dixiéme année, « parce, dit-il, que les enfans « ayant la chair fine, molle & dé- « licate, leur ſubſtance s'évapore « & ſe diſſipe facilement ; outre « que prenant leur accroiſſement « dans cet âge, & leur chaleur na- « turelle étant dans ſa plus grande « activité, ils ont beſoin de beau- « coup de ſang pour réparer les « pertes qu'ils font des ſubſtances « qui les compoſent, & empêcher « que leur corps ne ſe conſume en « peu de tems.

Cependant, quoique cet avis de *Galien* ſoit précis & poſitif, il ne faut pourtant pas le ſuivre à la rigueur. Tant de célebres Médecins anciens & modernes nous ont autoriſé & nous autoriſent journellement à ſaigner les enfans

dans le premier âge, que l'on ne peut rien craindre en ſuivant leurs conſeils.

L'exemple d'*Avenzoar* qui ſaigna ſon fils à l'âge de trois ans, eſt autentique parmi les Anciens. Parmi les Modernes, M. *Patin* que j'ai déja cité, rapporte dans une de ſes Lettres qu'il fit ſaigner un enfant trois jours après ſa naiſſance, qui véquit depuis juſqu'à l'âge d'homme parfait; & j'ai été moi-même préſent il y a quelques années à la ſaignée qui fut faite avec beaucoup de ſuccès, à l'âge de huit jours, à un Prince de la Maiſon de Lorraine, par l'ordre de feu M. *Brayer*, Médecin célebre de la Faculté de Paris. Ainſi tout ce que l'on peut conclure à mon avis du ſentiment de *Galien*, eſt que l'on ne doit ſaigner les enfans avant le tems qu'il marque, que dans une grande néceſſité.

On ne doit pas auſſi beaucoup

ſaigner les vieillards, ſuivant le ſentiment du même *Galien*; par-« ce, dit-il, que c'eſt les mettre « dans un danger extrême, que « de leur ôter avec le ſang le peu « de chaleur qui ſoutient leur vie, « puiſque c'eſt dans le ſang qu'elle réſide. Mais l'expérience qui prévaut ſur l'autorité des plus grands hommes, nous apprend encore qu'il ne faut point craindre de tirer du ſang, même pluſieurs fois, dans des occaſions preſſantes, aux perſonnes d'un âge avancé, & juſque dans l'extrême vieilleſſe; car les vieillards ne ſont pas plus exemts que les jeunes gens, d'un grand nombre de maladies dont on ne peut promptement & ſûrement arrêter le progrès, que par ce remede.

Il s'enſuit de tout ce que je viens de dire à l'égard de l'âge, que ceux que l'on peut ſaigner & plus ſouvent & plus libéralement, ſont

les perſonnes qui ſont entre la quinziéme & la ſoixantiéme année, & qui ſont d'une conſtitution forte & robuſte : car l'on doit encore plutôt s'arrêter aux forces qu'à l'âge & à la maladie ; d'autant que lorſque les forces manquent, la ſaignée n'a pas de lieu, quand même la maladie demanderoit ce remede, ſuivant l'avis de *Fernel*, qui dit que la ſaignée faite dans ce tems-là jetteroit le malade dans le dernier péril ; au lieu que quand les forces ſont dans leur entier, en ôtant avec le ſang une partie des mauvaiſes humeurs qui cauſent la maladie, la nature déchargée du fardeau dont elle étoit accablée, reconnoiſſant ſes propres vertus, ſe ſert utilement des eſprits dégagez, & de la chaleur naturelle renduë plus agiſſante, pour triompher de la maladie, & donner lieu au malade de ſe remettre bientôt dans ſon premier état.

CHAPITRE VI.

Dans la ſaignée on doit avoir égard au tempérament, à la maniere de vivre, au ſexe, à la ſaiſon, au climat, & à la coutume.

APrès avoir propoſé quelques maximes génerales touchant les ſaignées que l'on eſt obligé de faire dans les grandes maladies, à l'égard de l'âge & des forces, il me reſte à parler de quelques autres circonſtances que j'ai déja marquées, & qui ne ſont pas moins conſidérables que les premieres, pour l'inſtruction des jeunes Chirurgiens.

Je ne m'étendrai, comme j'ai déja dit, ſur ces choſes, qu'autant que je le jugerai néceſſaire pour les empêcher de ſe méprendre, lorſqu'ils ſeront obligez de ſaigner des malades en des occaſions

pressantes, ou dans des lieux où ils sont absolument privez de la direction des Médecins ; car ce n'est qu'à ces Messieurs qu'il appartient de prononcer sur ces mysteres, dans tous les tems & dans tous les lieux où l'on peut prendre leurs conseils.

Le tempérament chaud & humide ne souffre pas, dit *Fernel*, une évacuation abondante, à cause qu'il est continuellement dissipé par l'activité de la chaleur naturelle. J'estimerois néanmoins avec toute la déférence que l'on doit aux sentimens d'un si grand homme, que ce ne seroit pas raisonner fort juste, suivant la doctrine des tempéramens ; & que comme la chaleur & l'humidité sont les qualitez que l'on attribue au sang, ceux qui sont chauds & humides doivent en avoir une grande quantité, & par conséquent mieux souffrir la saignée,

que les bilieux, les mélancoliques, & ceux en qui le phlegme domine ; & je croi même avoir de mon côté l'expérience ; car ceux qui ſupportent mieux les ſaignées, ont effectivement dans toute leur perſonne les ſignes d'un ſemblable tempérament.

Guy de Chauliac, que les Chirurgiens eſtiment autant & plus qu'aucun autre Auteur, dit de l'autorité de *Rhaſis*, que ceux qui ſont yvres ne doivent pas être ſaignez, juſqu'à ce que leur yvreſſe ſoit paſſée, ſi ce n'eſt pour des raiſons preſſantes, parce que l'eſtomac étant pour lors ſurchargé d'alimens, a beſoin de toute ſa chaleur pour en faire la digeſtion.

Il n'y a pas auſſi lieu de croire que la ſaignée ſoit fort avantageuſe à ceux qui font de grandes abſtinences, parce qu'ils diſſipent beaucoup d'humeurs & qu'ils engendrent peu de ſang, & qu'ainſi

la réplétion ne leur peut rendre la ſaignée néceſſaire, deſorte qu'on ne les doit ſaigner qu'avec beaucoup de circonſpection & avec bon conſeil, de crainte de les réduire à l'inanition.

C'eſt ſur ces fondemens que *Guy de Chauliac* dit que ceux dont le corps eſt exténué, mou, lâche, rare, foible, & ſujet à beaucoup de diſſipation, doivent être rarement ſaignez; & qu'au contraire ceux qui ont les membres charnus, fermes, preſſez, ſolides, & qui ont les vénes amples & groſſes, doivent l'être plus ſouvent. Que ceux qui ſont vifs, comme les bilieux, & dont les humeurs ſont ſubtiles, ne doivent pas uſer fréquemment de ce remede, d'autant que le ſang eſt le frein de la bile; & que ceux qui ſont peſans & dont les humeurs ſont groſſieres, doivent en faire un plus fréquent uſage. Je croi néanmoins

que cette pensée a plus de lieu dans la ſpéculation que dans la pratique, puiſque l'on voit journellement ceux en qui la bile domine, ſujets aux éréſipelles, ébullitions de ſang, inflammations, mouvemens bilieux, & à d'autres indiſpoſitions qui les obligent d'avoir ſouvent recours à ce grand remede.

Les grands mangeurs de pain & de viande, qui ſont les alimens qui engendrent le plus de ſang, ont ſouvent beſoin de ce ſecours; & ceux qui prennent des alimens moins nourriſſans & en plus petite quantité, ne ſont pas obligez d'en uſer fréquemment.

Beaucoup de Médecins eſtiment que la ſaignée ne convient pas à ceux qui ſont toujours prêts d'obéir aux tendreſſes du ſexe, parce qu'ils font une ſi grande diſſipation d'eſprits, que venant encore à leur tirer du ſang, on les rédui-

roit dans une extrême foibleſſe.

Ceux qui ont une maigreur naturelle, comme ceux dont *Guy de Chauliac*, fait le portrait, ſupportent facilement la ſaignée, ce que ne font pas ceux dont la maigreur eſt accidentelle, comme celle qui arrive aux corps affoiblis de travail, d'abſtinences, de veilles, ou de longues maladies. Cette diſtinction peut donner lieu de réſoudre une queſtion que l'on fait aſſez ordinairement, & qui conſiſte à ſçavoir ſi les maigres ont plus de ſang que ceux qui ſont chargez de beaucoup de graiſſe ; car on peut dire que ſi l'on juge de ce qu'il y a de ſang dans les corps de ces deux ſortes de perſonnes par les effets de la ſaignée, les maigres en ont davantage, parce qu'ils la ſouffrent mieux que les gens gras, qui ſont auſſi plutôt affoiblis dans leurs maladies ; mais ſi l'on en juge par rapport à la

proportion de leur corps, on peut dire qu'ils en ont également, & que la raiſon pour laquelle ceux qui ſont chargez de graiſſe ſouffrent pour l'ordinaire moins bien la ſaignée, c'eſt qu'il leur faut beaucoup plus de ſang & d'eſprits pour ſoutenir la maſſe de leurs corps. Au reſte quand on dit que les maigres ont plus de ſang que les gras, on entend parler des maigres naturels.

Il faut auſſi faire la même diſtinction à l'égard de l'embonpoint, car il y en a auſſi de deux ſortes: l'un naturel, qui conſiſte dans la bonne couleur du viſage & de tout le corps, dans une tenſion de la peau aſſez conſidérable, ſur une graiſſe ferme & ſolide, dont la quantité n'eſt pas encore dans le dernier excès. C'eſt de ces gens-là vrai-ſemblablement dont *Celſe* a prétendu parler, quand il a dit que les perſonnes graſſes &

repletes supportent facilement la saignée, & qu'elle leur est salutaire.

L'autre embonpoint accidentel (qui doit passer pour une disposition prochaine à tomber dans la maladie, ou plutôt pour un mal effectif) est aussi de deux sortes : l'une dans laquelle les corps conservant d'ailleurs les signes d'une bonne santé, sont néanmoins chargez d'un si prodigieux amas de graisse, qu'ils ne peuvent, dit *Guy de Chauliac*, chausser leurs souliers à cause de l'enflure de leur ventre, ni respirer sans empêchement. C'est de ces sortes de personnes dont parle *Hippocrate* au troisiéme de ses Aphorismes, Livre premier, où il dit qu'il est dangereux de parvenir au dernier excès de santé. Et ces gens-là sans doute ont souvent besoin de la saignée.

L'autre deuxiéme sorte d'em-

bonpoint accidentel, eſt produite d'une fort grande quantité de graiſſe, mais lâche & mollaſſe, engendrée d'une abondance de phlegme qui donne à la peau une mauvaiſe couleur : cette ſorte d'embonpoint maladif arrive le plus ſouvent aux crapuleux & aux yvrognes, dont le ſang eſt preſque tout crud, les eſprits noyez dans l'abondance de la matiere, la chaleur foible & languiſſante. Cet embonpoint ne demande pas trop la ſaignée.

A l'égard du ſexe, on peut dire géneralement parlant, que les femmes ne doivent pas être ſi ſouvent ſaignées que les hommes, à cauſe que leur chair eſt plus tendre, plus lâche, plus fine & plus déliée que celle des hommes, & que leur ſubſtance par conſéquent ſe diſſipe plus aiſément. De plus, les pertes qu'elles ſouffrent tous les mois, leur tiennent lieu

de ce remede : car ce ſang-là, quoique ſuperflu, ne laiſſe pas de contenir beaucoup de chaleur, d'eſprits, & de diſpoſition à nourrir : outre que les femmes menent une vie plus réglée que les hommes, & ſont moins ſujettes à toutes ſortes d'excès. Cependant cette penſée fondée ſur les raiſons que je viens d'alléguer, qui ont aſſez de vrai-ſemblance, ne s'accorde avec l'expérience qu'en fort peu de ſujets ; car les femmes étant d'une conſtitution plus délicate que les hommes, elles ſont auſſi plus ſujettes aux maladies. De plus la portée des enfans, leurs écoulemens, avortemens, accouchemens les expoſent à de grands orages : & ces mêmes évacuations réglées qui leur tiennent lieu de remede, quand elles leur viennent aux tems ordinaires & en quantité ſuffiſante, leur cauſent de très-fâcheuſes maladies, lorſ-

qu'elles en ſouffrent une diminution ou une entiere ſuppreſſion. Les fréquentes éclipſes qui arrivent à leur ſanté en tant de rencontres, obligent les Médecins à les faire ſaigner pour la plupart beaucoup plus ſouvent que les hommes. De plus la vie ſédentaire des femmes, quoique réglée, eſt chez elle l'occaſion d'une fréquente pléthore qui leur cauſe des maladies ſans nombre, outre celles de leur ſexe : c'eſt pour cela que la vie réglée des Religieuſes n'empêche pas qu'elles ne ſe faſſent très-ſouvent ſaigner.

Le choix de la ſaiſon pour la ſaignée, ne regarde que les ſaignées de précaution ; car quand la néceſſité le demande, on tire du ſang dans toutes les ſaiſons, tous les jours, & à toutes les heures. Pour les ſaignées de précaution, on choiſit le Printems préférablement aux autres ſaiſons,

parce que c'eſt la plus tempérée, & dans laquelle on croit que les corps ont plus de ſang & plus de force pour bien porter cette évacuation. L'Automne eſt encore une ſaiſon propre pour la ſaignée, quoiqu'on eſtime qu'en ce tems-là les corps ſont moins forts qu'au Printems : mais beaucoup de Médecins prétendent que comme on peut par la ſaignée du Printems prévenir les maladies de l'Eté, on peut auſſi par celle de l'Automne, s'exempter des maladies de l'Hyver. Au ſurplus, par rapport aux ſaiſons, ſi l'on prétendoit régler la néceſſité de la ſaignée ſur le grand nombre de maladies, il s'enſuivroit qu'elle ſeroit plus néceſſaire en Automne que dans une autre ſaiſon, celle-ci étant maladive qu'aucune autre.

Tous les Médecins d'un commun accord, jugent les ſaignées préjudiciables dans les ſaiſons ex-

ceſſivement chaudes ou froides, & ils ſuivent en cela le ſentiment de *Galien*, qui dit que ceux qui habitent des pays fort chauds, n'ont pas beſoin de la ſaignée, parce qu'ils diſſipent beaucoup d'eſprits & de particules de leur ſang, par les trous inſenſibles de leur peau, qui ſont fort dilatez par la chaleur. Et il prétend auſſi qu'elle ne ne convient pas à ceux qui vivent dans des lieux extrêmement froids, parce que leur ſang étant refroidi, ne coule que lentement dans les vaiſſeaux qui le contiennent, principalement aux extrêmitez de leur corps, & que ſi on leur tiroit du ſang, ces parties éloignées des principes pourroient être privées du peu de chaleur qui les fait vivre. Il eſtime enfin que ceux qui vivent dans des climats ſemblables aux nôtres, où l'air jouit d'une aſſez douce température, doivent uſer plus fréquemment de la ſaignée.

A l'égard des jours heureux ou malheureux pour la ſaignée, dont nos Aſtrologues font le dénombrement à la fin de leurs calculs éphémériques, & auſquels le vulgaire eſt aſſez ſimple pour donner croyance; tous les gens de bon ſens ſçauront toujours juger du fonds qu'on peut faire ſur de telles obſervations, par la fauſſeté des prédictions que ces ſortes de perſonnes font tous les ans ſur le chaud & ſur le froid, ſur le beau tems & ſur la pluie, puiſque leur ignorance eſt ſi groſſiere, qu'ils ne peuvent qu'à peine marquer juſte le tems des éclipſes, quoiqu'il ne faille pour y réuſſir, que ſçavoir faire une exacte ſupputation. Ainſi tout ce que diſent là-deſſus ces gens oiſifs & réveurs qui croient voir dans les aſtres ce qui n'y fut jamais, eſt tout plein de ſuperſtition, d'orgueil & d'ignorance.

Il eſt pourtant à remarquer, au ſujet des jours propres pour la ſaignée, ce que l'on ſçait par expérience, qu'elle affoiblit moins étant faite dans un jour de pluie, que dans un jour chaud & fort ſec, parce qu'il ſe fait une moindre perte d'eſprits dans ces jour-là, que dans les derniers. De plus il eſt encore vrai-ſemblable que la ſaignée faite le matin, auſſitôt après le réveil, eſt meilleure qu'à toute autre heure de la journée, parce que les eſprits diſſipez dans le travail du jour précedent, venant d'être réparez par le ſommeil, on a d'autant plus de force pour la ſupporter. Ceux néanmoins qui ont des emplois d'exactitude, qui ne leur permettent pas de ſe repoſer durant la journée, font mieux encore de ſe faire ſaigner le ſoir, pour donner lieu au ſang de reprendre ſon mouvement durant la nuit avec plus de calme & de tranquilité.

Je passe enfin à la coutume, dont il est inutile de justifier le pouvoir, pour faire connoître que ceux qui se sont accoutumez à la saignée, doivent en continuer l'usage, puisque ce sont des maximes reçûes de tout le monde, *que la coutume est une seconde nature*, & que les choses dont on a contracté une longue habitude, ne font point de peine.

On sçait même par expérience que ceux qui se sont fait saigner plusieurs fois dans le même tems de l'année, ne manquent pas de se trouver incommodez bientôt après, s'ils manquent à faire la même chose. Or qu'il soit bon de prendre cette coutume, ou de la négliger, c'est ce que je laisse à décider aux Médecins, puisqu'il n'y a personne qui ne puisse trouver les moyens de les consulter sur cet usage, quand il se fait là-dessus quelque difficulté. Cependant,

ſans vouloir mettre ma faux ſur le terrein de la Médecine, je croi volontiers avec la plupart des gens ſenſez, que l'on ne peut mieux faire, quand on eſt d'une bonne conſtitution & que l'on mene une vie réglée, que de ne ſe point accoutumer aux remedes, & de n'en uſer que dans la néceſſité.

CHAPITRE VII.

Remarques ſur la ſaignée des femmes groſſes & de celles qui ne le ſont pas.

J'Ai encore quelques réfléxions à faire pour l'inſtruction des jeunes Chirurgiens, qui ſont aſſez importantes pour n'être pas négligées. La ſaignée des femmes groſſes eſt une des plus conſidérables, & c'eſt par où j'ai deſſein de pourſuivre ce que j'ai commencé.

Hippocrate, ſans aucune reſtri-

ction, défend la ſaignée à toutes les femmes dans le temsde la groſſeſſe, de crainte de l'avortement; il y eſt formel dans le trente-uniéme Aphoriſme de la cinquiéme Section, où il dit que la femme groſſe avorte par la ſaignée, particulierement ſi ſon fruit eſt fort avancé. Or comme ſes ſentimens ſont fort révérez dans la Médecine principalement lorſqu'il s'explique auſſi clairement qu'il fait à l'égard de cette ſaignée, il eſt à propos d'examiner ſi l'on doit prendre à la lettre ce qu'il propoſe dans une occaſion auſſi importante. Sur quoi je dis que quelque reſpect que doivent avoir pour un Médecin d'un ſi grand mérite, tous ceux qui pratiquent la Médecine ou la Chirurgie, il y a pourtant des occaſions où ils peuvent ſans ſcrupule dire à ſon égard ce qu'*Ariſtote* a dit de *Platon* ſon maître, en bien des rencontres où il

il a crû devoir s'éloigner de ses sentimens, qu'il est vrai qu'ils ont une très-grande vénération pour *Hippocrate*, mais que la vérité leur est encore plus chere.

Que si l'on peut quelquefois se dispenser de suivre les pensées des plus célebres Auteurs, c'est sans doute lorsque leurs sentimens ne s'accordent avec l'expérience; mais à quel sentiment plus contraire à l'expérience même pourroit-on s'attacher avec obstination, qu'au conseil d'*Hippocrate*, de ne point saigner les femmes dans leur grossesse, puisque l'on sçait par la pratique que ce remede a une infinité de fois sauvé les meres & le fruit qu'elles portoient dans cet état? Entre plusieurs exemples que je pourrois rapporter pour confirmer cette vérité, celui de la femme d'un Chirurgien de Paris, dont parle M. *Mauriceau* dans son Traité des Maladies des

femmes, eſt conſidérable, puiſque cette femme fut ſaignée juſqu'à quarante-huit fois durant le cours d'une ſeule groſſeſſe, n'ayant pû être autrement ſoulagée d'une oppreſſion cruelle qui la mettoit ſouvent en danger de ſuffocation, & qu'elle ne laiſſa pas pour cela d'accoucher à ſon terme d'un enfant qui a eu vie.

J'ajouterai à cet exemple ſi extraordinaire celui d'une fille de famille de ma connoiſſance, laquelle s'étant reconnue groſſe de deux mois, ſe fit ſaigner il y a quelques années, quatre fois des bras & autant des pieds, prit une infinité de violens purgatifs juſqu'au ſeptiéme mois de ſa groſſeſſe, ſans que toutes violences empêchaſſent l'accouchement au tems ordinaire, avec toute ſorte de bonheur.

Il faut pourtant avouer que ces exemples qui ſont rares, ne dé-

truiſent pas entierement le précepte d'*Hippocrate* ; & qu'outre qu'il arrive rarement que l'on ſoit obligé de faire de ſi grandes évacuations à des femmes groſſes, il eſt vray encore que beaucoup de femmes moins robuſtes peut-être que celles dont j'ai parlé, ne pourroient pas ſoutenir un ſi grand nombre de ſaignées, ſans tomber dans l'accident marqué par notre Auteur ; deſorte que ſi cette ſentence n'eſt pas vraye dans toute ſon étendue, elle ſert au moins à nous faire connoître qu'il faut agir avec beaucoup de prudence & de retenue, quand on eſt obligé de ſaigner des femmes dans cet état.

La plupart des Auteurs, pour donner quelques regles ſur les ſaignées des femmes groſſes, ont diviſé la groſſeſſe en trois tems. Le premier depuis le moment de la conception juſqu'à la moitié du

terme, le ſecond depuis cette moitié du terme juſqu'au ſeptiéme mois, & le 3e depuis le ſeptiéme juſqu'au terme ordinaire de l'accouchement qui eſt la fin du neuviéme.

Ce partage ainſi fait, ils ont prétendu qu'il n'étoit pas à propos de ſaigner une femme dans le premier tems, parce que les vaiſſeaux qui tiennent l'enfant attaché à la matrice, étant pour lors très-déliez & très-foibles, pourroient encore s'affoiblir par la diminution du ſang, ſe flétrir, ſe rompre, & cauſer l'avortement.

Ils ne la rejettent pas dans le ſecond tems, parce qu'ils eſtiment que la femme groſſe eſt en ce tems-là fort pleine de ſang, & que l'enfant n'en peut pas conſumer une ſi grande quantité pour ſa nourriture. Ils la réprouvent dans le dernier tems, de crainte de ſouſtraire à l'enfant la nourriture

qu'il doit recevoir alors en plus grande quantité, & d'ôter à la mere les forces qui lui ſont néceſſaires dans le travail de l'enfantement.

Toutes ces regles, quoiqu'établies ſur des raiſons aſſez plauſibles, ne doivent pourtant pas être ſi religieuſement obſervées dans la pratique. Surquoi l'on peut dire en général que les femmes ont beſoin d'être ſaignées dans le tems de leur groſſeſſe, comme dans tout autre état, pour deux raiſons principales, pour prévenir leurs maladies, ou pour les guérir.

Pour ce qui eſt de la précaution, il eſt certain qu'il y a beaucoup de femmes fort ſanguines, & qui ne font point d'exercice, qui auroient ſouvent beſoin d'être plutôt ſaignées dans le premier tems de leur groſſeſſe, que dans les derniers, pour empêcher l'amas du ſang menſtruel que l'enfant trop

délicat ne peut employer en entier pour ſa nourriture, & qu'un long séjour diſpoſe à ſe corrompre, & à cauſer les incommoditez de la groſſeſſe.

A l'égard des maladies diverſes dont les femmes peuvent être attaquées en ce tems-là, auſſi-bien qu'en tout autre, elles ſe font aſſez connoître par leurs ſignes ordinaires; & pour lors dans la néceſſité d'appaiſer un ſymptôme menaçant, ſans conſiderer ni premier, ni ſecond, ni dernier tems, on doit uſer de la ſaignée, ſi elle convient pour les guérir, ne la faiſant néanmoins, autant qu'on le peut, ſans avoir pris conſeil, afin d'éviter tout le blâme que l'on pourroit encourir.

Les incommoditez légeres, que l'on peut dire n'être pas des maladies déclarées, & qui cependant obligent pour l'ordinaire à ſaigner les femmes groſſes, ſont les

laſſitudes & la peſanteur de tout le corps, les douleurs de colique, la difficulté de reſpirer, les vomiſſemens, les pertes de ſang par le nez & par la matrice, les varices, & l'enflure des jambes, les douleurs de dents obſtinées, les chutes auſquelles elles ſont ſujettes, les violens efforts, & tous les mouvemens extraordinaires cauſez par les paſſions, comme par la crainte, par la joie, par le récit d'une fâcheuſe nouvelle, ou autres choſes ſemblables, qui peuvent mettre un grand trouble dans le ſang & dans les eſprits, demandent encore la ſaignée.

Mais ce qu'il faut ſurtout obſerver en ſaignant les femmes groſſes, pour quelque raiſon que ce ſoit, eſt de ne jamais leur faire de fort grandes ſaignées, & de ſe perſuader qu'il eſt très-dangereux dans ce tems-là qu'une femme tombe dans la ſincope, ou même

dans la ſimple défaillance, qui pourroient être ſuivies de l'avortement; ce qui cauſeroit au Chirurgien un très-grand ſcandale. Loin donc de ſuivre à la lettre le précepte d'*Hippocrate* qui défend abſolument la ſaignée dans le tems de la groſſeſſe, il faut conclure qu'elle eſt utile preſque à toutes les femmes groſſes, en obſervant les regles que nous venons d'établir. Et ce qui nous doit le plus confirmer dans cette penſée, c'eſt qu'il n'y a gueres de Médecins qui ne conſeillent preſque à toutes les femmes groſſes de ſe faire ſaigner depuis le quatriéme mois de leur groſſeſſe, ſuivant leur tempérament & leurs forces, une, deux & trois fois, ſçavoir à la moitié du terme, dans le ſeptiéme mois, & dans le neuviéme; & qu'outre cela l'on eſt encore très-ſouvent contraint de les ſaigner dans le travail, pour avan-

cer

cer & faciliter l'accouchement.

Il ſe trouve encore des Médecins & des Chirurgiens qui ne voudroient pas, pour quoi que ce fût, ſaigner des femmes groſſes dans le huitiéme mois de leur groſſeſſe, de peur de leur procurer par la ſaignée un accouchement à ce terme, où ils prétendent que l'enfant n'auroit pas de vie, ſuivant en cela le ſentiment d'*Hippocrate*, qui eſtime que l'enfant qui vient dans le huitiéme mois meurt bientôt après, fondé ſur ce raiſonnement que l'enfant ayant fait un premier effort pour ſortir au ſeptiéme mois, qui eſt le premier terme de l'accouchement, & venant à en faire un ſecond au huitiéme, ſes forces ſe trouvent tellement épuiſées après ſa ſortie, qu'il ne peut long-tems ſubſiſter.

Mais après les raiſons que Mr *Mauriceau* a alléguées dans *le premier chapitre du ſecond Livre de*

ſon Traité des Maladies des femmes, & les expériences qu'il a rapportées pour détruire ce raiſonnement, on ne peut tirer aucune bonne conſéquence de ce principe ; & ſauf la révérence dûe à *Hippocrate* & aux Auteurs qui ont ſuivi aveuglément ſes déciſions, il ne faut point laiſſer de ſaigner des femmes groſſes dans le huitiéme mois, quand elles en ont beſoin : puiſque s'il eſt vrai, comme on n'en peut douter, après les expériences que nous rapporte le judicieux obſervateur que je viens de citer, que l'enfant eſt d'autant plus diſpoſé à vivre, qu'il approche plus du terme ordinaire de l'accouchement, qui eſt à la fin du neuviéme mois, il s'enſuit qu'il y a moins à craindre de ſaigner une femme groſſe dans le huitiéme mois que dans le ſeptiéme, où ces Meſſieurs conſentent qu'elle ſoit ſaignée, puiſqu'en cas que le mou-

vement que cette ſaignée cauſeroit dans le corps de la mere & dans celui de l'enfant lui procurât l'accouchement, cet accouchement prématuré ſeroit moins dangereux dans le huitiéme mois que dans le ſeptiéme.

A l'égard des femmes qui ne ſont pas groſſes, ou des filles qui ont atteint l'âge de douze à treize ans, le plus ſûr eſt de ne les point ſaigner ſans s'être enquis d'elles ou de celles qui en prennent ſoin, ſi elles ne ſont pas dans le tems de leurs purgations; car quoique la plupart ſçachent le préjudice que la ſaignée leur peut cauſer en ce tems-là, il y en a encore d'aſſez ignorantes pour n'en être pas informées, ou d'aſſez innocentes pour n'y pas penſer à l'heure même; & quand cet accident arrive, le Chirurgien eſt toujours le plus blâmable, & s'excuſe mal en diſant que la malade devoit l'en avoir averti.

Ce que les jeunes Chirurgiens doivent faire en ces rencontres, c'eſt de ne jamais ſaigner, autant qu'ils le peuvent, les femmes ni les filles qui ſont dans cet état, ſans le conſeil du Médecin. Et en cas d'une extrême néceſſité, ou d'un danger preſſant, ils doivent ſçavoir qu'il faut faire la ſaignée au pied, pour ne point arrêter ſubitement cet écoulement naturel, ou du moins pour y ſuppléer par cette ſorte de ſaignée.

Je ne dois pas dire ici que c'eſt un crime puniſſable par les loix divines & humaines, de faire de propos délibéré des ſaignées à des filles qui ſe ſeroient oubliées de leur devoir, pour leur cauſer l'avortement ; car la ſeule penſée d'une action ſi déteſtable, donne de l'horreur ; s'il n'étoit de l'exactitude de celui qui veut rendre un Traité le plus parfait qu'il lui eſt poſſible, de ne rien oublier de ce

qui peut être de quelqu'importance, par rapport à la matiere qu'il traite.

CHAPITRE VIII.

De l'abus de la ſaignée trop fréquente ; de celle du premier jour de May, & ſi la premiere ſauve la vie.

COmme ce que j'ai dit à l'avantage de la ſaignée dans les chapitres précedens, pourroit favoriſer l'erreur de ceux qui uſent indiſcretement de ce remede, je croi qu'une partie de celui-ci ne ſera pas mal employée à les détromper.

Il n'y a que l'Etre ſouverain qui ſoit eſſentiellement bon à l'égard de tous les autres êtres qui en dépendent dans tous les tems & dans toutes ſortes d'occurrences. Du reſte les meilleures choſes devien-

nent mauvaiſes quand on uſe mal. Il ne faut donc pas s'étonner que la ſaignée dont nous avons dit des merveilles, puiſſe être nuiſible, quand on l'employe mal à propos ou ſans néceſſité.

Pour s'en convaincre, il ſuffit de ſçavoir en général que tous les remedes dont on ſe ſert contre les maladies, ne peuvent obtenir leur effet, qu'en cauſant des changemens dans le corps, contraires aux altérations que les maladies y ont introduites; & comme les changemens que les maladies cauſent, ſont de bien en mal, les remedes qui les guériſſent doivent par la raiſon des contraires, cauſer des changemens de mal en bien: or comme un corps qui n'a pas été alteré par la maladie, n'a pas beſoin de remede qui opere ce changement, ſi l'on s'en ſert ſans néceſſité, l'emploi de ce prétendu remede ſera toujours déſavanta-

geux ; & dans ſon opération, au lieu de cauſer du bien, il fera tomber dans la maladie celui qui en ſouffrira l'épreuve.

Mais pour parler plus préciſément de la ſaignée, il me ſemble que c'eſt aſſez d'un peu de bon ſens pour conclure, que l'on ne doit uſer de ce remede que dans la néceſſité, afin de ne pas perdre inutilement le ſoutien de la vie & la matiere des eſprits, qui ſont les principaux inſtrumens de toutes les actions de l'ame & du corps.

Celſe qui eſt un de ceux qui a raiſonné de meilleur ſens, en parlant de la Médecine, avoit compris de quelle importance il eſt d'uſer prudemment des remedes, quand il a dit que l'on ne doit jamais employer dans le tems de la ſanté, les remedes qui peuvent ſervir à la guériſon des maladies : & dans un autre endroit, que la ſaignée trop fréquente diſſout l'u-

nion de nos forces ; car comme le but de la Médecine eſt de conſerver la vie aux hommes, elle ne peut jamais arriver à la fin qu'elle ſe propoſe, qu'en ménageant, autant qu'elle peut, le ſang qui en eſt le principe.

On ne doit donc tirer du ſang abondamment dans les grandes maladies, que pour donner lieu à celui qui reſte de devenir meilleur : de la même maniere que les Marchands, au fort de la tempête, ne font pas de difficulté de jetter dans la mer ce qu'ils ont de plus précieux pour décharger leur vaiſſeau & ſauver leurs perſonnes.

Il s'enſuit de toutes ces réfléxions, que l'on ne doit uſer de la ſaignée, que lorſque la grandeur du mal préſent, ou la crainte de celui dont on eſt menacé, le demandent, que les forces le permettent, ou qu'enfin l'on eſt engagé par la trop grande abondan-

ce ou par la mauvaiſe qualité du ſang, d'avoir recours à ce remede.

J'ajouterai à ce que je viens de dire contre la ſaignée trop fréquente, la penſée de *Fernel* dans ſa *Thérapeutique*, qui eſt préciſe ſur cet article, quand il dit que la ſaignée ne doit pas être miſe en uſage trop ſouvent & avec trop de confiance, parce qu'elle n'emporte pas peu d'eſprits & de chaleur, & qu'elle précipite ceux qui en uſent trop libéralement, dans une vieilleſſe avancée, ſujette à de grandes incommoditez, telles que ſont la *cachéxie*, l'*hydropiſie*, la goutte, le tremblement, & la *paraliſie*; par le refroidiſſement de la chaleur naturelle, & la diminution de l'humide radical.

Il eſt donc important de ne pas uſer témérairement de ce remede, quelque puiſſant qu'il ſoit pour conſerver la ſanté & pour la guériſon de la plupart des maladies,

puiſqu'il peut être nuiſible lorſqu'on en uſe mal.

La ſuperſtition de la ſaignée du premier jour de May, eſt plus ridicule qu'elle n'eſt blâmable, ne pouvant beaucoup nuire à la ſanté de ceux qui prennent cette habitude : car la ſaignée du Printems étant, comme je l'ai déja dit ci-devant, généralement approuvée d'*Hippocrate*, de *Galien*, & des plus fameux Médecins, comme un remede capable de préſerver de beaucoup de maladies, il importe peu que cette ſaignée ſoit faite ce jour-là ou quelqu'autre jour du Printems, puiſqu'elle eſt ſalutaire dans toute l'étendue de cette ſaiſon ; il faut pourtant excepter du plus grand nombre certains ſujets extrémement foibles, qui ont beſoin de tout leur ſang & de tous leurs eſprits, pour le maintien de leur ſanté, & à qui par conſequent l'on ne doit ôter

du ſang que dans une extrême néceſſité.

Au ſurplus il eſt certain que cette affectation de ſe faire ſaigner le premier jour du mois de May, n'a aucun fondement raiſonnable ; & tout ce qu'il y a de gens de bon ſens ſont revenus de cette erreur qui ne ſubſiſte plus que parmi le vulgaire obſtiné dans ſes préjugez & dans ſes vieilles cou umes, contre toutes ſortes de raiſons & d'expériences.

La prévention du petit peuple ſur la premiere ſaignée de la vie, n'eſt pas mieux fondée que la precedente, mais il lui eſt plus important d'en être détrompé ; car bien des gens croyant que cette ſaignée ſauve la vie immanquablement, négligent de ſe faire ſaigner dans le commencement de leurs maladies, diſant qu'il faut réſerver cette ſaignée pour les guérir, lorſqu'ils ſeront à l'extré-

mité. Or cette opinion leur eſt très-préjudiciable, car beaucoup de maladies qui paroiſſent peu conſidérables dans le commencement, deviennent mortelles lorſque l'on manque de s'oppoſer de bonne heure à leur progrès par des évacuations raiſonnables, & les remedes dont on ſe ſert à l'extrémité ſont pour l'ordinaire inutiles.

Joubert, célebre Médecin de Montpellier, après avoir extrémement blâmé dans ſon Traité des erreurs populaires, la fauſſe opinion du peuple ſur cette premiere ſaignée, tourne la choſe d'une maniere aſſez plaiſante, diſant qu'il eſt bien vray que l'on ne meurt jamais de la premiere ſaignée, car ſi l'on mourroit cette fois-là, on ne ſeroit plus ſaigné, & par conſéquent cette ſaignée ne ſeroit pas proprement dite premiere, mais unique, parce que ce

mot de premier eſt rélatif à quelque choſe qui ſuit.

Hippocrate n'eſt pas plus favorable à ce préjugé, quand il dit au premier de ſes Aphoriſmes, que l'occaſion eſt paſſagere; car on doit inférer de cet enſeignement, qu'il eſt de la prudence de ne differer jamais l'uſage d'aucun remede, ſur ces ſortes de vains prétextes, qui font manquer des momens que l'on ne peut recouvrer après les avoir perdus.

CHAPITRE IX.

Autres égards qu'il faut encore avoir pour faire un bon uſage de la ſaignée.

L'On ne peut aſſurément trop prendre de précautions pour donner à un remede auſſi excellent que celui dont nous traitons préſentement, tout le ſuccès qu'il

peut avoir contre les maladies : c'eſt pourquoi j'eſpere que l'on ne me blâmera pas d'ajouter dans ce chapitre, aux réfléxions que j'ai déja faites pour inſtruire les jeunes Chirurgiens, d'autres remarques qui me paroiſſent aſſez conſidérables pour mériter quelque attention, & de retoucher légerement quelques-unes de celles dont j'ai déja parlé, & auſquelles je croi n'avoir pas donné un ſuffiſant éclairciſſement.

La conſidération des changemens continuels qui arrivent au corps humain, non ſeulement dans le tems de ſa plus parfaite ſanté, mais plus encore durant le cours de ſes maladies, & qui ſe font pour l'ordinaire ſi promtement, que les plus habiles Médecins n'ont point de regle certaine pour les prévoir, me donne lieu d'avertir les Eleves en Chirurgie, qu'ils ne ſont pas toujours obligez

de ſuivre avec le dernier ſcrupule les ordres de la Médecine, quand il arrive aux malades de ces ſortes de mouvemens que l'on appelle *criſes*, dans les maladies : parce que la nature agiſſant pour lors de toutes ſes forces, & tendant à ſurmonter le mal par ſa propre vertu, ne doit pas être troublée dans une action de cette importance, par l'uſage d'aucun remede. Elle eſt ambitieuſe, & ne veut devoir qu'à ſoi ce qu'elle a une fois entrepris, & bien ſouvent nous voyons qu'elle s'irrite par le ſecours que nous voulons lui donner, quand il ne lui eſt pas néceſſaire.

Ces mouvemens *critiques* ſalutaires ou nuiſibles aux malades, ſe font, ou par les ſueurs, ou par le vomiſſement, ou par le flux de ventre, d'urine, l'écoulement du ſang, un dépôt, un abſcès, ou par un tranſport. Dans ces ren-

contres les Chirurgiens doivent différer la ſaignée, juſqu'à ce que les Médecins ayent de nouveau viſité les malades, & pris ſur ces changemens des indications nouvelles pour le traitement de leurs maladies. Mais il eſt ſurtout à remarquer au ſujet des *criſes*, que celles qui ſe font par de grandes & ſubites évacuations, affoibliſſent extrémement les malades, & qu'il faut auſſi ſurtout en ces occaſions différer la ſaignée juſqu'au rétabliſſement des forces, dont ce remede pourroit cauſer alors une entiere réſolution ; & il faut même dans ces occaſions ſoutenir les malades par les remedes ſpiritueux donnez en petite doſe.

Il eſt encore important de ne ſaigner qu'avec un bon conſeil les *hydropiques*, ceux qui ont des tremblemens, & ceux qui ſont dans la maigreur, ou qui ſont affoiblis par une longue maladie : car *Galien* nous

nous apprend que la ſaignée n'eſt pas avantageuſe à toutes ces ſortes de malades.

La ſaignée faite bientôt après le repas, ne manque gueres de cauſer le vomiſſement des alimens, ſurtout lorſque l'on tire une quantité de ſang conſidérable à une perſonne délicate ou qui appréhende la ſaignée. Elle n'eſt pas auſſi fort ſalutaire incontinent après un violent exercice, à ceux qui ſe ſont épuiſez dans l'approche familiere des femmes, ou qui ont l'eſtomac foible pour des raiſons qui ſeroient trop longues à déduire, & dont la connoiſſance eſt réſervée à M^rs^ les Médecins. Il ſuffit aux jeunes Chirurgiens d'être avertis que la ſaignée eſt préjudiciable dans tous les tems & aux perſonnes dont on vient de parler, pour les obliger dans toutes ces rencontres à ne la pas faire ſans l'avis du Médecin, s'ils ſont à portée de le prendre.

Il eſt ordinaire, principalement au petit peuple, de s'adreſſer d'abord aux Chirurgiens, dans les commencemens des fiévres intermittentes, & de n'avoir recours aux Médecins que lorſqu'elles ne cedent pas aux premiers remedes, quelques inſtances que puiſſent faire les Chirurgiens pour être d'abord aſſiſtez de leur avis. Il faut donc qu'ils ſçachent qu'il n'eſt pas à propos de ſaigner durant l'accès ceux qui ont des fiévres intermittentes, ni durant les redoublemens ceux qui en ont des continues ; mais qu'il faut pour faire la ſaignée à propos, que les accès des premieres ſoient tout-à-fait paſſez, & qu'il y ait un peu de rémiſſion dans les dernieres ; à moins qu'il n'y eût des accidens ſi preſſans, qu'ils obligeaſſent de paſſer par-deſſus les régles, comme ſeroient une forte oppreſſion, un violent délire, de grandes & fréquentes convulſions.

Enfin je ne croi pas répeter inutilement que les Chirurgiens doivent ſe ſouvenir, ſurtout dans leur pratique, que ce grand remede produit de merveilleux effets au commencement des *apoſtêmes*, principalement lorſqu'elles ſont engendrées de matiere chaude, pour dérober à ces ſortes de tumeurs la matiere qui pourroit être cauſe de leur accroiſſement; qu'il n'eſt pas moins efficace au commencement des grandes plaies pour empêcher les inflammations, les fiévres, les fluxions, & les autres fâcheux accidens dont elles ſont ſuivies pour l'ordinaire; qu'il eſt utile pour la même raiſon au commencement des fractures & des diſlocations des os, & qu'il n'y a pas de plus ſûr moyen pour réprimer l'intempérie, qui eſt preſque toujours un fâcheux obſtacle à la guériſon dans le traitement des ulceres;

mais qu'en géneral il faut s'abstenir en saignant de ces évacuations immodérées, qui dissipent tellement les esprits, qu'il est difficile de les réparer. Outre que la longue langueur que les grandes saignées causent aux malades, donne lieu à une infinité de gens de blâmer un remede dont le succès est toujours fort heureux, quand on en fait un bon usage.

CHAPITRE X.

Des vénes que l'on ouvre ordinairement pour faire la saignée.

AYant résolu d'abreger ce Traité autant qu'il me sera possible, je me dispenserai de faire une longue déduction du progrès de toutes les vénes, que l'on peut lire dans les Ecrits d'un grand nombre d'*Anatomistes*, anciens & modernes, & je me contenterai

de donner dans ce Chapitre une idée générale des vénes, les moyens de les diſtinguer des arteres, & de marquer le mieux que je pourrai les endroits du corps où l'on trouve celles dont les ouvertures ſont en uſage pour la guériſon des maladies.

Les vénes ſont des conduits membraneux, qui de fort déliez qu'ils ſont aux extrêmitez du corps, ſe groſſiſſent de plus en plus, juſqu'à ce qu'ils parviennent au cœur, pour rapporter le ſang qui n'a pû ſervir à la nourriture des parties. Il y a d'autres vaiſſeaux que les vénes, qui contiennent du ſang, & le conduiſent dans toute l'étendue du corps; on les nomme des *arteres*: mais on ne peut bien marquer la différence qui ſe trouve entre ces deux ſortes de vaiſſeaux, ſans les connoître également.

Il faut donc ſçavoir que les ar-

teres ſont, comme les vénes, des conduits membraneux qui ſortent du cœur; mais plus durs & plus ſolides, qui ont un mouvement ſenſible de dilatation & de contraction, ſemblable à celui du cœur, & qui par une infinité de diviſions ſe répandent dans toutes les parties du corps, pour leur porter le ſang qui ſert à leur nourriture.

Ces définitions de vénes & d'arteres ainſi établies, il eſt aiſé de concevoir qu'il y a entre elles des différences conſidérables, à raiſon de leur origine, de leur compoſition, de leur uſage, de leur mouvement, & du ſang qu'elles contiennent.

Premierement ſur l'origine, on doit dire, ſuivant les principes de la circulation, que les vénes naiſſent des extrémitez du corps, puiſque c'eſt-là qu'elles reçoivent le ſang, pour le reporter au cœur où

elles ſe terminent ; & que les arteres naiſſent du cœur, pour recevoir le ſang & le diſtribuer à toutes les parties. La compoſition des vénes & des arteres eſt différente, quoiqu'elles ſoient également faites & formées de membranes ; car les tuniques des vénes ſont fines & déliées, à comparaiſon de celles des arteres, qui ſont dures & ſolides, juſque-là même qu'elles s'*oſſifient* à la baſe du cœur dans pluſieurs animaux, comme dans les bœufs, dans les cerfs, & quelquefois même dans les hommes, comme quelques Auteurs l'ont remarqué.

La différence de leur uſage conſiſte en ce que les arteres portent le ſang à tout le corps pour ſa nourriture ; & que les vénes reportent au cœur le reſte de ce ſang pour circuler de nouveau. Le mouvement peut encore beaucoup ſervir à diſtinguer les vénes

des arteres ; car les arteres jusqu'aux plus petites, ont un mouvement ſenſible de dilatation & de contraction, ſemblable à celui du cœur : au lieu que celui des vénes n'eſt pas ſenſible, quoique pourtant l'on conçoive qu'elles ont du mouvement, à cauſe de leur ſtructure qui eſt membraneuſe, & de leur action qui eſt de faire monter ou deſcendre le ſang vers le cœur.

La différence du ſang que ces conduits contiennent, eſt fort remarquable : celui des arteres eſt beaucoup plus vif, plus vermeil, plus ſubtil, & plus rempli d'eſprits, que celui des vénes, & ſort auſſi en jailliſſant avec pulſation, ſuivant le mouvement de ſon vaiſſeau, & avec beaucoup plus d'impétuoſité & de véhémence que le ſang vénal. On peut ajouter que les arteres ſont ſituées plus profondément dans les parties, & les

les vénes plus extérieurement : Que l'ouverture des vénes se fait sans danger, à moins que ce ne soit des plus considérables ; mais que celle des arteres, même des plus petites, est presque toujours suivie de fâcheux accidens, comme de tumeurs *anévrismales*, de pertes de sang difficiles à réprimer, & de la mort même, lorsque ces tumeurs négligées ou mal traitées dégénerent en gangrene, ou lorsque les arteres sont considérables & placées dans des lieux profonds où l'on ne peut faire ni de ligature, ni de forte compression, ni porter bien à propos aucuns remedes *styptiques*.

Dans le dénombrement des vénes dont on peut tirer du sang, je ne parlerai point de plusieurs dont les Anciens Auteurs ont fait mention dans leurs Livres, & dont les ouvertures sont à présent rejettées dans la pratique, comme vai-

nes & infructeuses. Ainsi sans me mettre en peine de déterminer le nombre de ces vénes, qui est fort contesté dans les Ecrits de ceux qui ont traité de la saignée, je commencerai à parler de celles de la tête, desquelles les saignées sont en usage, & dont l'ouverture peut être salutaire dans le traitement des maladies.

La plus apparente des vénes que l'on ouvre à la tête, passe droit au milieu du front, & se nomme *frontale*, *préparée*, ou *préparate* : elle paroît principalement lorsque l'on s'est échauffé dans quelque violent exercice, aussi-bien que toutes les autres vénes du visage. C'est de cette véne dont parle *Hippocrate* au 68e Aphorisme de la Ve Section, où il dit que l'ouverture de la véne du front soulage de la douleur que l'on ressent au derriere de la tête. Les Médecins ordonnent aujourd'hui

l'ouverture de cette véne aſſez fréquemment contre les douleurs de tête longues & invétérées, en quelque endroit qu'on les reſſente, auſſi-bien que la ſaignée des vénes qui paſſent aux temples, ou plutôt des arteres qui les accompagnent, quoiqu'il ſoit aſſez difficile de bien ouvrir les arteres temporales, ſans ouvrir les vénes qui ſont au-deſſus.

Il eſt à remarquer que de toutes les arteres du corps, il n'y a que celles des temples qu'il eſt permis d'ouvrir pour en tirer quelque utilité. La raiſon eſt que ces arteres ſont peu conſidérables, & que l'on peut aiſément les comprimer après les avoir ouvertes.

Les troiſiémes vénes que l'on ouvre à la tête, ſont celles des grands coins des yeux, que l'on appelle pour cette raiſon *angulaires*. La ſaignée faite de ces vénes eſt d'un grand ſecours contre les in-

flammations des yeux qui se rendent rebelles ; car cette véne qui rapporte une portion du sang qui a été porté à l'œil, laissant sortir par l'ouverture de la saignée tout ce qui lui en revient pendant un tems considérable, donne lieu aux arteres qui en fournissent sans cesse, de forcer les obstacles qui s'opposent au libre passage du sang qu'elles conduisent dans les vaisseaux de la premiere membrane du globe de l'œil, que l'on nomme la *conjonctive*, où est le siége de l'inflammation.

L'ouverture de la véne qui se ttouve entre les cartilages de l'extrémité du nez, se fait rarement. On prétend néanmoins qu'elle peut servir contre la couperose & les autres difformitez de la peau du visage. La saignée des vénes qui se trouve aux deux côtez du filet de la langue, que l'on nomme *ranules*, c'est-à-dire qui ont la

forme de grenouilles, ſe pratique aſſez fréquemment contre les inflammations du goſier, & les douleurs de dents, qui ne cedent pas aux ſaignées ordinaires. L'ouverture des vénes qui ſe trouvent aux côtez du cou, que l'on appelle *jugulaires*, eſt efficace contre les mêmes inflammations, que l'on nomme autrement *ſquinancies*, contre les apopléxies, & contre toutes les maladies rebelles de la tête: cette ſaignée eſt fort en uſage depuis quinze ou vingt années. Maintenant l'ouverture de toutes les vénes de la tête eſt hors d'uſage, & l'on s'en tient ſeulement à l'ouverture de la jugulaire pour toutes les dérivations que l'on preſcrit contre la rebellion des douleurs de tête, les Médecins d'aujourd'hui la croyant plus efficace que toutes les autres. Liſez pour cela le Traité de l'uſage des différentes Saignées, de M. Silva,

Médecin de Paris, imprimè au Louvre en 1727.

Il y a au bras quatre principales vénes, dont on tire du sang pour l'ordinaire; on les nomme *céphalique*, *médiane*, *basilique* & *cubitale*. La *céphalique*, dont les Auteurs prétendent que l'ouverture est plus salutaire aux maladies de la tête, que celle des trois autres, ce qui est néanmoins sans fondement; cette véne, dis-je, se remarque à la partie supérieure & externe de l'avant-bras, fort proche du pli du coude. La *médiane* se trouve à la partie interne de l'avant-bras, au milieu du pli du coude. La *basilique* se trouve un peu plus bas, & la *cubitale* au-dessous de l'avant-bras, près de la jointure sur l'os du coude ou aux environs.

Il est à remarquer qu'aux personnes qui ont beaucoup été saignées, & dont les vaisseaux sont

profonds & cachez à force de frictions & de fortes ligatures, il paroît quelquefois dans toute la partie interne de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet, certaines branches de communication, qui fournissent du sang, & que l'on peut ouvrir au défaut des vénes principales.

L'on ouvre sur la main deux vénes, l'une entre le pouce & le doigt indice; l'autre entre le pénultiéme & le dernier doigt, que l'on nomme *salvatelle*, ainsi dite par les Arabes. Quelques Médecins ordonnent l'ouverture de cette derniere contre la fiévre quatte : si la chose réussit quelquefois, il faut à mon avis en attribuer le succès plutôt au hazard qu'à l'efficacité de cette saignée, dont le prétendu pouvoir n'est étabi sur aucune raison solide.

Il y a plusieurs vénes à la jambe & au pied, de l'ouverture des-

quelles on tire du secours contre plusieurs maladies. A la partie supérieure des muscles *jumeaux*, l'on en trouve une que l'on nomme la *poplitée*, parce qu'elle est au lieu où passe la jarretiere. La saignée faite de cette véne soulage les douleurs de la goutte, & empêche dans toutes les vénes extérieures de la jambe, l'amas du sang qui cause les varices. Il y a même beaucoup de gens qui sont contraints de se faire ouvrir de tems en tems ces vénes dilatées des jambes, pour vuider le sang grossier qui y arrêté, & qui leur cause de grandes douleurs, qui sont pour l'ordinaires suivies d'ulceres de difficile guérison, comme nous dirons à la fin de ce Traité, & même d'hémorragies.

L'ouverture de la véne que l'on nomme *saphéne*, ainsi appellée parce qu'elle est la plus apparente & la plus considérable du

pied, eſt celle qui ſe pratique plus fréquemment à l'extrémité inférieure contre les maladies de la tête, pour faire une puiſſante révulſion, & contre toutes les indiſpoſitions qui attaquent les parties qui ſont dans le bas-ventre. On peut ouvrir cette véne en pluſieurs endroits du pied; car elle ſe continue depuis l'éminence interne de la jointure du pied, que l'on appelle auſſi *maleole* ou *cheville* interne, le long du deſſus du pied, que l'on nomme *tarſe* & *métatarſe*, juſques ſur la premiere jointure du gros orteil.

Il y a une autre véne qui tournoie ſur l'éminence externe de la même jointure, que l'on nomme *ſciatique*, parce que l'on prétend que du ſang tiré en abondance de cette véne, appaiſe les douleurs de la goutte particuliere qui porte ce nom. Mais cette opinion n'eſt pas mieux fondée que celle

des effets que l'on attribue aux ſaignées de la *céphalique*, de la *ſalvatelle*, & de pluſieurs autres vénes, comme je l'ai fait remarquer. Enfin la *ſaphéne* & la *ſciatique* jettent quantité de branches ſur tout le pied, que l'on eſt quelquefois obligé d'ouvrir lorſque les principaux conduits ne donnent pas au toucher une réponſe favorable.

Les prétendus effets que les anciens Médecins attribuoient aux ouvertures de pluſieurs vénes particulieres, ſont à préſent proſcrits par les Modernes, qui s'en tiennent pour toutes ſortes de révulſions, à trois ſaignées, qui ſont celles du bras, du pied, & de la jugulaire; ſentiment qui n'eſt pourtant pas encore ſi bien établi, qu'il ne ſouffre des difficultez. On peut voir les fondemens de cette opinion dans le Livre de M. Silva, imprimé, comme on l'a dit, au Louvre l'année précedente 1727.

CHAPITRE XI.

Des différentes manieres d'ouvrir les vénes.

LEs vénes généralement parlant, peuvent être ouvertes en deux manieres, en coupant, ou en piquant. Celles que l'on ouvre par incision, sont les plus grosses, les plus apparentes, & de l'ouverture desquelles on a lieu d'esperer une grande évacuation. La considération du sang contenu dans les vénes, qui peut être grossier, terrestre, & quelquefois même coagulé, oblige encore le Chirurgien à faire des grandes ouvertures, comme aux varices.

On n'ouvre gueres les vénes par la simple ponction, si ce n'est celles qui sont très-déliées & profondes, comme celles du nez, ou bien celles qui sont voisines de quel-

ques parties que l'on pourroit bleſſer en ſe ſervant de l'inciſion ; car la ſimple ponction ne permet qu'à peine l'iſſue du ſang, & ne procure pas une évacuation fort conſidérable. Ces inciſions ſe font en trois manieres, en long, en travers, & obliquement, ſelon la ſituation des vénes dont on veut tirer du ſang : on les fait plus ou moins grandes, ſelon leur groſſeur ou leur profondeur.

Il faut encore obſerver que pour ouvrir plus commodément toutes les vénes, en quelque partie du corps que ce ſoit, l'on doit auparavant empêcher le retour du ſang par une forte ligature, à moins qu'elles ne ſoient d'elles-mêmes fort gonflées & fort élargies par le ſang groſſier qui y ſéjourne faute de mouvement, comme ſont les varices : ou que celui que l'on veut ſaigner, ſoit dans les tranſports du délire ou de

la phrénésie ; car pour lors le sang extraordinairement agité dans les arteres, passe dans les vénes plus promptement & en plus grande quantité qu'elles ne le peuvent reporter au cœur ; ce qui fait qu'elles se gonflent, & qu'elles sont fort apparentes dans ces occasions.

Il est de plus à observer qu'à toutes les vénes des bras & des jambes, l'ouverture se fait au-dessous de la ligature, & qu'aux vénes de la tête elle se fait au-dessus. Il est aisé de rendre raison de cette différence suivant les régles du mouvement circulaire ; car pour faire gonfler les vénes, il faut empêcher le retour du sang par un obstacle qui se trouve entre le cœur & le lieu où l'on veut faire l'ouverture ; or le sang qui revient de la tête, descend pour aller au cœur ; au lieu que celui qui vient des extrémitez inférieures, remonte pour se rendre au même viscere.

Outre les manieres générales d'ouvrir les vénes, il faut parler en particulier de certaines circonſtances qui doivent être obſervées dans les ouvertures de chacune de celles dont on ſaigne ordinairement.

La véne du front ſe peut ouvrir en long ou en travers, ſelon qu'elle ſe fait ſentir plus ou moins roulante lorſqu'on la touche. On ne peut gueres éviter de toucher le périoſte, & l'os même, quand on l'ouvre en travers, pour faire une ouverture ſuffiſante, en faiſant l'élévation, & pour empêcher la fuite de la véne. Le bandage dont on ſe ſert après cette ſaignée, ſe nommé *le Royal*.

On peut ouvrir en deux endroits les vénes & les arteres des temples, ou ſur la partie d'un muſcles qui remplit le creux de l'os temporal, à l'endroit où il s'étend, juſques ſur le côté du

front : ce muſcle ſert à approcher la machoire d'en bas de celle d'en haut, & ſe nomme *crotaphite*. On peut les ouvrir en ſecond lieu avec moins de danger, vis-à-vis du petit lobe de l'oreille externe, qui couvre l'entrée du conduit de l'ouie. Ces mêmes vaiſſeaux ſe peuvent ouvrir en long ou en travers, dans le dernier endroit : mais on les doit toujours ouvrir en long, ſur le muſcle *crotaphite*; car quand on coupe en travers les fibres de ce muſcle, on ne voit que trop ſouvent ces ſortes de ſaignées ſuivies de fâcheux accidens, comme de grande enflure de toute la tête, de fiévre, réveries & convulſions. C'eſt pour cela que les Médecins font à préſent ouvrir ces vaiſſeaux près de l'oreille, à l'endroit que j'ai marqué, plutôt qu'à la temple même, qui eſt toute couverte de ce muſcle ſi ſenſible, dont les affections ſe com-

muniquent auſſitôt au cerveau, à cauſe des nerfs conſidérables qu'il en reçoit immédiatement. Le bandage dont on ſe ſert pour empêcher l'écoulement du ſang, après cette ouverture, ſe nomme *chevestre*, parce qu'il fait ſur la tête du malade, à peu près le même effet que les chevestres dont on ſe ſert pour tenir le mords d'un cheval.

L'ouverture de la véne du grand coin de l'œil doit être faite en long, parce que l'ouvrant de travers, il y auroit danger de toucher le tendon qui tire l'œil du côté du nez; ce qui cauſeroit convulſion & une grande difformité à cette partie. On pourroit encore, l'ouvrant de cette ſorte, couper la petite bride qui tient les paupieres tendues, que l'on appelle *l'aire* des paupieres; ce qui feroit que l'œil reſteroit éraillé & diforme. Le bandage de cette ſaignée

gnée se nomme *monocule*.

Pour bien ouvrir la véne du nez, que l'on nomme la *nazale*, il faut plonger profondément à l'extrémité du nez, entre les deux cartilages, une lancette plus étroite que large, dont le fer soit affermi avec la châsse par un petit lien ou par un ressort qui l'arrête, & la porter un peu vers la racine du nez, sans faire aucune élévation; car comme cette véne est fort profonde, si l'on faisoit une élévation conforme à sa profondeur, l'incision seroit énorme, & la cicatrice laisseroit une difformité considérable. L'on fait après cette saignée un bandage que l'on appelle la *fronde*.

L'ouverture des vénes qui sont à côté du filet de la langue, se fait avec une lancette armée jusques vers sa pointe des contours d'une petite bande, & tenant d'une main la langue élevée, on fait de

l'autre une petite incision transversale, prenant garde de ne pas profonder, de peur d'ouvrir avec les vénes, les arteres qui en sont fort proches, & dont on auroit peine à reprimer le flux de sang. Comme on ne peut pas comprimer ces vénes par le bandage, & qu'il faut néanmoins empêcher l'issue du sang, on se sert d'abord d'oxicrat froid, dont on fait laver la bouche au malade : si ce premier moyen ne suffit, on applique sur les petites ouvertures un peu de poudre astringente, comme de terre sigillée & de sandragon, de *calcantum*, avec de petites compresses que l'on tient quelque tems sur les ouvertures, au moyen de deux doigts introduits sous la langue, ou bien l'on se sert d'eau styptique.

Pour faire gonfler toutes les vénes que l'on veut ouvrir à la tête, & même celles du cou, dont je

vais parler, il faut faire une ligature à cette partie ; car comme les jugulaires rapportent le ſang que les arteres ont porté à la tête, la ligature empêchant ce ſang de paſſer outre, oblige toutes les vénes de ſe gonfler par l'abord continuel du nouveau ſang que les arteres y envoyent.

Pour bien réuſſir dans l'ouverture des vénes du cou, il faut ſe ſervir de lancettes bien tranchantes ; car comme la peau de cette partie eſt lâche, elle eſt plus difficile à percer & à couper, qu'en d'autres endroits du corps où elle eſt plus roide & plus tendue. Il eſt plus ſûr d'ouvrir ces vénes en travers qu'en long, à cauſe qu'elles ſont peu ſtables ; & quand l'opérateur a pris toutes les précautions qu'il peut pour s'aſſurer du lieu où elles ſont, & pour les bien aſſujettir, c'eſt à lui de choiſir l'une ou l'autre de ces manieres, ſelon

qu'il croit pouvoir mieux réüssir dans son opération.

La ligature du cou fait peur aux malades, parce qu'en serrant le conduit de l'air, elle contraint la respiration: néanmoins comme il faut qu'elle soit raisonnablement serrée pour faire son effet, il y a des Chirurgiens qui croient faire merveilles de se servir en cette occasion, pour empêcher le retour du sang, d'une ligature qui ait autant qu'il faut de longueur, afin qu'étant posée sur un côté du cou, au-dessus du lieu où l'on veut faire la saignée, elle puisse passer jusques sous l'aisselle du côté opposé, pour laisser le conduit de l'air libre, en faisant un peu tourner la tête au malade: mais ils ne considerent pas que le sang qui ne peut s'échaper du côté qui est serré, passe par la véne de l'autre côté qui est libre, ensorte que cette ligature ne fait point ou fort peu d'effet.

Il faut donc que les jugulaires ſoient également ſerrées de deux côtez, parce qu'elles ſe communiquent : mais afin que l'air puiſſe ſe conſerver un peu de paſſage par l'âpre-artere & par le *larinx*, il faut poſer le milieu de la ligature au derriere du cou, & en ſerrant la tirer de derriere en devant, & mettre enſuite les deux bouts de la ligature, tournez l'un ſur l'autre, entre les mains du malade pour la ſerrer lui-même autant qu'il peut, en meſurant ſa reſpiration. Lorſque le malade n'eſt pas en état de ſe rendre ce ſervice, il faut que le Chirurgien la ſerre peu à peu autant qu'il le juge à propos, & qu'il la faſſe tenir dans cet état par un ſerviteur, juſqu'à la fin de l'opération.

Il y a des occaſions où l'on ne doit ſe ſervir abſolument d'aucune ligature pour ouvrir les vénes du cou, de crainte de ſuffoquer le

malade en ſerrant tant ſoit peu l'âpre-artere, comme dans une forte apopléxie & dans la *ſquinancie* du *larinx*, qui ne laiſſe à l'air qu'un fort petit paſſage. Il faut pour lors que l'opérateur, pour ſuppléer à la ligature, ordonne à un de ſes ſerviteurs d'appuyer ferme un de ſes pouces au plus bas lieu du progrès de la véne du cou, du côté contraire à celui où il prétend tirer du ſang; & l'endroit où le pouce doit être placè, eſt dans la cavité que forme au bas du devant du cou, un os qu'on appelle la *clavicule*, qui à la figure d'une S, & qui s'éleve un peu en dehors; le Chirurgien doit faire la même choſe du côté où il veut ouvrir la véne, en peſant au même lieu de la main contraire à celle dont il prétend ſe ſervir pour opérer. Les deux vénes du cou ainſi preſſées, ſe gonflent & permettent l'ouverture, ſans que le

conduit de l'air ſoit aucunement ſerré.

On peut ſouvent ſe paſſer de bandage pour arrêter le ſang de cette véne ; car comme elle eſt roulante, & la peau qui la couvre fort lâche dès que la ligature eſt ôtée, ces parties changeant de ſituation, l'ouverture de la véne ne répond plus à celle de la peau, ce qui fait que le ſang s'arrête quaſi de lui-même : deſorte qu'après avoir un peu remué la peau à l'endroit de l'ouverture, pour changer de plus en plus la ſituation, on ſe contente ordinairement de mettre ſur la plaie un peu de maſtic en larmes, étendu en forme d'emplâtre ſur du linge ou ſur du cuir.

On eſt pourtant quelquefois obligé, lorſque le ſang eſt fort agité & fort bouillant dans les vénes, de ſe ſervir d'un bandage circulaire médiocrement ſerré ſur

une compreſſe fort épaiſſe, ou pour mieux faire, d'un bandage ſemblable à la ligature que j'ai blamée, c'eſt-à-dire d'une longue bande conduite deux ou trois fois du cou ſous l'aiſſelle, & de l'aiſſelle au côté du cou où la ſaignée a été faite.

Il faut avant d'ouvrir les vénes des mains ou des pieds, plonger ces parties dans l'eau autant chaude qu'elles peuvent la ſouffrir, non ſeulement pour faire enfler les vénes que l'on veut ouvrir, mais pour tuméfier & tendre la peau par le gonflement de tous les petits vaiſſeaux qui s'y portent: car le ſang étant échauffé par la chaleur de cette eau, il ſe fait une tumeur qui donne à la véne que l'on veut ouvrir, une plus grande ſtabilité.

L'ouverture des vénes des mains doit être faite en long, afin de ne pas toucher les tendons qui

qui couvrent preſque tout l'extérieur de ces parties. On fait une ligature au-deſſus du genouil pour ouvrir la véne du jarret, que l'on nomme *poplitée* ; l'ouverture doit être tranſverſale, & proportionnée à ſa groſſeur. Le bandage qui convient dans cette occaſion, eſt compoſé de pluſieurs circulaires, portez au-deſſus & au-deſſous du genouil, & qui ſe croiſent ſur l'endroit de l'ouverture.

Je parlerai dans un autre Chapitre de ce qui regarde en particulier les ſaignées des bras & des pieds, parce que les ouvertures des vénes de ces parties ſont celles qui ſe font plus ſouvent, & qu'elles ſont ſouvent ſuivies d'accidens de grand éclat, qui méritent des réfléxions toutes particulieres.

CHAPITRE XII.

Ce que l'on doit entendre par ces mots, évacuation, révulsion, attraction, dérivation, & rétention, qui se font par la saignée.

QUoique l'idée du mouvement du sang qu'ont eu les anciens Médecins, ait été fort différente de celle que nous en avons à présent, ils n'ont pourtant pas laissé de prévoir les bons ou les mauvais effets qui pouvoient resulter de l'ouverture de certaines vénes voisines ou éloignées des parties malades: & s'en étant assurez par un grand nombre d'expériences, ils ont désigné ces effets sous ces noms, *rétention*, *attraction*, *diversion*, *révulsion*, *dérivation*, *évacuation*. Mais ils n'en ont pas bien expliqué les causes, n'ayant pas connu le mouvement

circulaire des humeurs, qui nous donne lieu de résoudre assez facilement toutes les difficultez qui peuvent naître à l'occasion des mouvemens qui se font au profit ou au désavantage du corps humain, dans le tems de la santé & de la maladie. Pour justifier ce que j'avance, je vais d'abord expliquer ces termes selon la pensée des Anciens, ensuite j'en parlerai suivant le principe de la circulation.

La *diversion* ou *révulsion*, car ces deux mots sont synonimes, est une *attraction* du sang & des esprits vers la partie opposée à celle qui est malade, ou qui en est du moins un peu éloignée. *Galien* prétend que la *diversion* ne peut être bien faite que sous quatre conditions, premierement qu'elle soit faite de la partie contraire à celle qui est malade : secondement, que cette partie opposée,

ait pourtant une communication intime avec la partie affligée : en troisiéme lieu, qu'elle soit faite en droite ligne, afin qu'il y ait une distance raisonnable entre la partie où l'on veut faire la diversion, & celles d'où l'on veut détourner les humeurs. On a encore égard pour bien faire la diversion, à certains espaces interposez entre certaines parties du corps, que l'on considere par rapport à sa longueur, à sa largeur, & à son épaisseur ; on les nomme *diametres*. Ainsi le diametre, suivant la longueur du corps, se considere des parties supérieures aux inférieures ; selon la largeur, on le regarde des parties d'un côté à celles de l'autre ; & par rapport à l'épaisseur ou à la profondeur, des parties antérieures ou postérieures. Suivant les mesures ou diametres, on fait quelquefois une *diversion* par un diametre impar-

fait, quelquefois par un parfait, & rarement par deux diametres parfaits. Par exemple, pour une douleur de tête au côté droit, la ſaignée du bras du même côté ſeroit faite par un diametre imparfait, ſuivant la même dimenſion ; & ſi on la faiſoit au pied du côté même, ce ſeroit un diametre parfait ; & la faiſant au pied opposé, ce ſeroit la faire par deux diametres parfaits ; mais les Auteurs n'approuvent pas que l'on tente de faire une *révulſion* d'une partie ſi éloignée, car ils prétendent qu'il faudroit pour y réuſſir, tirer du ſang en ſi grande abondance, que cette évacuation réduiroit le malade à la derniere foibleſſe.

La *dérivation* eſt une *attraction* de l'humeur qui fait la maladie, par une partie fort proche de celle qui eſt malade. Ceux qui ſuivent ces principes ne croyent pas que la *dérivation* ſoit bonne, premiere-

ment, que la *révulsion* n'ait précedé ; en second lieu, que le mouvement rapide de l'humeur qui coule vers l'endroit malade, ne soit un peu réprimé ; enfin que cette humeur qui a coulé ne soit encore en état de retourner au lieu d'où elle est venue ; les saignées faites de la véne du coin de l'œil pour l'inflammation de cet organe, ou des vénes du cou, pour les douleurs de la tête, sont des exemples de dérivations qui se pratiquoient autrefois assez fréquemment.

L'*évacuation* est une issue que l'on donne aux humeurs par le lieu même où est la maladie ; mais afin qu'elle réussisse, il faut que l'humeur qui a coulé sur la partie malade, y soit tellement attachée, qu'elle ne s'en puisse échaper par d'autres voies. L'*évacuation* se fait alors, ou par les remedes qui font passer une partie des humeurs au-travers des trous

insensibles de la peau, & qui font rentrer l'autre partie dans les vaisseaux, que l'on nomme *résolutifs*; ou par la Chirurgie, c'est-à-dire par l'ouverture de la peau, que l'on fait au lieu malade par le fer, par la ponction des sangsues, ou par le cautere. Ces choses supposées, il est aisé de remarquer qu'il y a trois circonstances qui font toute la différence de ces trois mouvemens d'humeurs, le tems de les procurer, la partie où ils se font, & l'humeur que l'on met en mouvement: à raison du tems la *révulsion* se fait au commencement de la maladie, la *dérivation* au milieu, & l'*évacuation* à la fin. A l'égard de la partie où se font ces mouvemens, la révulsion se fait à la partie opposée & fort éloignée du lieu où est la maladie, la dérivation à la partie prochaine, & l'évacuation au lieu malade, & selon l'humeur que l'on

met en mouvement. Par la révulsion on détourne l'humeur qui coule ; par la dérivation, l'humeur qui a presque entierement coulé ; & par l'évacuation, on vuide l'humeur fixée & arrêtée à la partie malade.

Il faut maintenant dire en deux mots, ce qu'ont entendu les Anciens par leur prétendue saignée qui attire, & par celle qui retient.

La saignée *attractive* est, selon eux, une *évacuation* qui se fait pour obliger les humeurs retenues de se porter vers une partie où elles doivent couler naturellement, par l'ouverture des vénes qui lui sont inférieures.

La saignée qui retient au contraire, est une *évacuation* au moyen de laquelle les humeurs qui seroient disposées à couler vers certains endroits du corps, sont empêchées de s'y porter par

l'ouverture des vénes ſupérieures.

La ſaignée du pied que l'on fait aux femmes pour provoquer leurs purgations ſupprimées, peut ſervir d'exemple d'une ſaignée *attractive* ; & la ſaignée du bras faite dans le tems de ces purgations, qui les retient & les arrête, fait voir que ce remede peut auſſi être cauſe de *rétention*.

Il s'enſuit de ce que je viens de dire, que la ſeule cauſe de tous les divers effets qui réſultent des différentes ouvertures des vénes, ſelon les anciens principes, eſt l'*attraction* ; mais comme il n'eſt pas plus aiſé de comprendre cette prétendue attraction dans le corps humain, que dans tous les autres corps naturels, j'eſpere qu'on lira avec plus de ſatisfaction, l'explication que je vais faire des divers mouvemens que peuvent recevoir le ſang & les humeurs par les différentes ouvertures des vénes,

ſuivant le ſyſtême du mouvement circulaire.

Pour bien entendre la *révulſion* ou *diverſion*, la *dérivation*, l'*évacuation*, la *rétention*, & l'*attraction* ſelon l'idée qu'ont les Médecins & les Anatomiſtes modernes du mouvement du ſang, il faut ſçavoir que toutes les fluxions, amas, dépôts, ou *congeſtions*, qui ſe font en quelqu'endroit du corps que ce ſoit, n'arrivent que par les embarras qui ſe trouvent dans les vénes, parce que le ſang qu'elles reportent ayant beaucoup perdu du mouvement & de l'activité qu'il avoit dans les arteres, ne pouvant pas toujours continuer ſon chemin avec promptitude & facilité, ſe coagule enfin dans les conduits étroits de pluſieurs vénes voiſines les unes des autres, ce qui cauſe incontinent au lieu même & aux environs des vaiſſeaux bouchez, une tenſion conſidérable

par le continuel abord du ſang, qui ne trouve plus de paſſage pour s'échaper ; d'où il arrive que la partie qui s'eſt premierement enflée, s'enflamme enſuite, & le ſang continuant toujours d'aborder, & de tendre de plus en plus cette partie bouchée, force enfin les tuniques des vénes, s'épanche dans les eſpaces voiſins, s'y arrête, & les levains qu'il contient étant excitez, il ſe fermente & ſe change en pus.

Pour prévenir tous ces déſordres, on ſaigne de la partie oppoſée, & l'on dit que c'eſt pour faire une révulſion. Or cette révulſion réuſſit aſſez ſouvent, lorſque l'on ſaigne de bonne heure, d'autant que par cette ſaignée, le ſang eſt empêché de couler en grande abondance vers la partie où l'obſtruction s'eſt faite, & que durant ce tems-là l'embarras peut ceſſer, n'étant plus augmenté par le

grand abord du nouveau ſang.

Mais pour entendre encore plus clairement la cauſe de cet effet, il ne faut que faire un peu de réfléxion ſur le mouvement circulaire, & conſidérer que le ſang étant continuellement & fortement pouſſé par le cœur dans tous les vaiſſeaux qui ſervent à ſon mouvement circulaire, il tend ſans ceſſe à continuer ce mouvement qui eſt toujours entretenu par de nouvelles impulſions; qu'étant fort agité dans ces vaiſſeaux, il cherche à s'échaper dans tous les endroits où il peut trouver un libre paſſage; qu'ainſi lorſque l'on ouvre un vaiſſeau dans quelque partie que ce ſoit, le ſang eſt incontinent déterminé à s'échaper par cette ouverture, qui lui permet une iſſue libre; ce qui fait que ſon mouvement qu'il continue vers tous les autres endroits du corps, perd beaucoup de ſa rapi-

dité, & que la plus grande partie coule vers l'endroit de cette libre ouverture, ſuivant cette hypotheſe, *que tout corps qui ſe meut, tend à continuer ſon mouvement vers l'endroit où il a plus de liberté de ſe mouvoir.* Or le ſang trouvant une oppoſition invincible à continuer ſon mouvement vers la partie embarraſſée, il coule en abondance vers l'ouverture de la véne, & par ce moyen la partie malade ceſſe d'être fatiguée par le grand abord du ſang, d'où il arrive ſouvent que par la ſaignée répetée, l'obſtruction ceſſe entierement.

La *révulſion* que l'on prétend faire par une ſemblable ſaignée, réuſſit beaucoup mieux, comme je l'ai dit au commencement de ce Chapitre, ſi la véne que l'on ouvre a une communication ſecrette & intime avec la partie malade; comme par exemple, quand on ſaigne au pied pour ſoulager

dans quelque indiſpoſition de la matrice, on peut eſperer une heureuſe révulſion de cette ſaignée, parce que durant que ſe fait la ſaignée, le mouvement du ſang étant fort rallenti dans les vénes de la jambe, dans celles de la cuiſſe, & dans l'*iliaque*, le ſang qui revient de la matrice redouble ſon mouvement dans la véne *hypogaſtrique*, & retourne plus promptement vers le cœur, ce qui dégage cette partie.

Ce que je viens de dire de la *révulſion*, ſe doit entendre de la *dérivation*. Car ces deux mouvemens ne different que du plus au moins; à l'égard de *l'évacuation*, il n'eſt pas mal-aiſé de comprendre que la matiere qui ſurcharge une partie, venant à s'échaper, cette partie doit reſſentir du ſoulagement bientôt après la décharge du fardeau qui l'incommodoit.

Il ne me reſte donc pour finir,

qu'à faire voir comment la saignée du bras que l'on fait aux femmes dans le tems de leurs purgations, peut arrêter cetre évacuation; & comment la saignée du pied peut leur provoquer ces mêmes purgations, ou du moins les soulager des incommoditez qu'elles ressentent de leur suppression.

On peut concevoir qu'il y a dans le sang des femmes un levain particulier, dont je ne prétends pas ici expliquer le caractere, pour ne me point trop écarter de mon sujet; que ce levain s'exaltant en certains tems réglez, détermine les parties du sang qu'il a soulevées, à couler vers la matrice, dont les conduits par leur *configuration* particuliere, sont apparemment plus propres à leur donner passage que ceux des autres endroits du corps; que les particules de ce sang continuant à se fer-

menter, acquierent un mouvement qui les rend capables de ronger & percer les tuniques des vénes de la matrice, qui ſont plus déliées que celles des arteres, & qu'en conſequence de cette *éroſion*, ce ſang s'échape ; mais trouvant auſſi quelquefois des obſtacles qui l'empêchent de couler librement dans les vénes de cette partie, ou trop de réſiſtence à ſes efforts de la part de ces mêmes vaiſſeaux, il eſt obligé paſſant par une autre route, ou continuant ſon chemin, ſans faire de ruption, de ſe mêler de nouveau avec toute la maſſe du ſang, dans laquelle il met le trouble & la confuſion, & cauſe des déſordres très-conſidérables.

La ſaignée faite au bras dans le tems que ce ſang eſt diſpoſé à couler, ou coule actuellement vers la matrice, peut en faire une diverſion, qui ſera cauſe qu'il ſe mêlera

ra de nouveau & fort promptement dans toute la maſſe ; cette *diverſion* ſera pour lors appellée *rétention*, & ce déréglement arrivera par la loi commune des *révulſions*, que j'ai ci-devant expliquée ; c'eſt-à-dire par la diſpoſition qu'a le ſang de couler toujours plutôt vers l'ouverture fortuite d'un vaiſſeau qui lui permet une ſortie aiſée, que vers tous les autres endroits du corps, où il trouve plus d'oppoſition à ſon mouvement : mais comme il ne ſort par la ſaignée qu'une très-petite portion de ſang extraordinairement agité, la plus grande partie qui reſte dans la maſſe, cauſe dans les organes de la reſpiration & dans le cerveau, des déréglemens qui donnent lieu aux accidens que nous voyons arriver aux femmes que l'on ſaigne mal-à-propos dans ce tems-là, & que l'on ne peut appaiſer qu'en tâ-

chant de faire promptement une révulsion contraire par la saignée du pied, que l'on est souvent même obligé de réïterer plusieurs fois pour déterminer le mouvement de ce sang nuisible vers les parties inférieures, sur lesquelles il ne fait pas de si fâcheuses impressions.

Les purgations des femmes, supprimées par d'autres causes que celles dont je viens de parler, sont souvent provoquées par cette saignée, d'autant que déterminant le sang à se mouvoir impétueusement vers les extrémitez inferieures, elle le dispose à forcer d'autant plutôt, dans les conduits de la matrice, les obstacles qui s'opposent à son passage, & à faire contre les vénes de cette même partie de plus violens efforts, qui donnent enfin lieu à cet écoulement par l'érosion ou la ruption de leurs tuniques.

Que ſi cette ſaignée n'eſt pas toujours ſuivie du retour de ces évacuations, elle donne du moins aux malades un ſoulagement conſidérable, en vuidant une partie de ce mauvais ſang, & en diminuant ſon efferveſcence.

Je ne doute point, comme j'ai déja dit, que cette derniere explication des *révulſions* ne ſatisfaſſe beaucoup plus que celle que j'ai rapportée d'abord, ſuivant les anciens principes, quoique je l'aye faite en peu de diſcours, pour ne pas paſſer les bornes que je me ſuis preſcrites dans tout ce Traité.

Je me crois pourtant obligé de faire remarquer qu'une conſéquence conſidérable ſuit aſſez naturellement ce que je viens de dire. C'eſt qu'il n'eſt pas à propos de ſe beaucoup embarraſſer de la ſignification particuliere de toutes ces ſortes de ſaignées, *diverſives*, *révulſives*, *dérivatives*, *réten-*

tives, *attractives*; puiſqu'elles ne tendent toutes qu'à détourner le ſang de ſe porter vers une partie dont les vénes ſont embaraſſées, en lui donnant une autre iſſue.

CHAPITRE XIII.

De la réitération & du partage de la ſaignée.

SUR la *réitération* de la ſaignée, il eſt bon de ſçavoir trois choſes : premierement, ce que l'on entend par réitérer la ſaignée ; en ſecond lieu pour quelles raiſons on fait cette réiteration, & les moyens de la faire avec ſuccès.

On n'entend autre choſe par réiterer la ſaignée, que tirer pluſieurs fois du ſang & en divers tems par une même ouverture.

Cette maniere de ſaignée ſe peut faire pour deux raiſons ; premierement pour ménager les for-

ces des malades, & c'eſt une des principales conſidérations que le Chirurgien doit avoir en faiſant la ſaignée, comme je l'ai déja fait remarquer ailleurs; or l'utilité de la réitération de la ſaignée, par rapport à ce ménagement, peut avoir lieu principalement en deux rencontres, ou lorſque les maladies demandent de grandes évacuations, & que les forces des malades ne répondent pas au beſoin qu'ils ont de ce ſecours, auquel tems faiſant quatre ou cinq petites ſaignées, au lieu d'une ou de deux fort grandes, il ſe fait une moindre perte d'eſprits; ou bien elle convient lorſque l'on eſt obligé pour faire diverſion, de ſaigner des perſonnes qui ont déja fait de grandes pertes de ſang, parce qu'il eſt certain qu'une évacuation qui peut même paſſer pour médiocre, faite tout d'un coup, affoiblit beaucoup plus,

qu'une bien plus grande faite à plusieurs fois & par des intervales raisonnables.

La *réiteration* de la saignée peut encore avoir lieu lorsque l'on est sûr d'avoir bien ouvert un vaisseau, & que néanmoins quelque chose que l'on puisse faire, le sang ne sort qu'avec peine ; ce qui arrive par la lenteur de la circulation, causée ou par le froid, ou parce que le malade n'a pas pris de nourriture depuis long-tems, ou parce que sa maladie a causé une concentration dans toute la masse des humeurs.

Si c'est le froid qui empêche le sang de sortir, il faut faire mettre le malade dans un lit bien chaud, le bien couvrir, envelopper la partie où la saignée se doit faire, de linges bien secs chauffez sur du feu clair, & quelque tems après réiterer la saignée : si le défaut de nourriture est cause de la foiblesse

qui empêche la ſortie du ſang, il en faut faire prendre au malade, & après un tems raiſonnable donné pour la premiere digeſtion, on peut le ſaigner de nouveau.

Si la maladie étant cauſe que les eſprits ſe retirent au centre du corps, ne permet pas au ſang de ſortir librement par l'ouverture de la véne, comme il arrive quelquefois dans les douleurs *néphritiques*, le *colera-morbus*, & dans la plupart des affections des viſceres, il eſt à propos de rétablir premierement les forces ralenties, concentrées ou diſſipées, & de réiterer la ſaignée, quand les *cardiaques* ou d'autres remedes ſpiritueux preſcrits par les Médecins, auront fait ceſſer cet empêchement.

On évite par-là de faire pluſieurs ponctions inutiles, comme il arrive à certains Chirurgiens qui s'obſtinent à vouloir tirer du

ſang aux malades en toutes ſortes d'états, ſans uſer de prudence & de réfléxion.

Il arrive encore quelquefois que le ſang étant ſorti à l'ordinaire, après l'ouverture de la véne, durant un eſpace de tems raiſonnable, il s'arrête tout court, ce qui étonne le malade, les aſſiſtans, & le Chirurgien même. La cauſe de cette interruption ſubite vient d'une coagulation du ſang qui ſe préſente à l'ouverture de la véne, & la bouche exactement : pour faire que ce corps caillé & fibreux ſe produiſe à l'ouverture extérieure de la peau, il faut couler le pouce le long du canal de la véne, en le preſſant de bas en haut, & par ce moyen l'extrêmité de ce corps polipeux qui eſt devenu corps étranger, ſe fait appercevoir, & peut être pincé avec un inſtrument, & tiré hors du vaiſſeau ; après quoi le ſang ſort avec la même liberté.

C'eſt

C'eſt cet accident qui a donné lieu à pluſieurs Chirurgiens de croire qu'ils avoient tiré des vers en faiſant des ſaignées ; & comme les choſes dont la cauſe eſt inconnue, plaiſent d'ordinaire, il s'en eſt trouvé qui pour rendre cet accident plus merveilleux, ont bien voulu dire qu'ils les avoient vû remuer. Je ne dis pas pour cela abſolument qu'il ne ſe puiſſe engendrer des vers dans les vénes, comme dans beaucoup d'autres endroits du corps, parce que ces faits ſont atteſtez par de bons obſervateurs qui n'étoient pas capables de ſe laiſſer ſurprendre, ni aſſez peu ſinceres pour impoſer à la verité dans leurs remarques. J'eſtime ſeulement que ces exemples ſont très-rares, & que l'on qualifie ſouvent du nom de vers, ces ſortes de corps fibreux formez du ſang qui ſe caille dans les vénes, par la diſpoſition qu'il a à former des *polipes*.

Pour réuſſir dans cette réitera-tion de la ſaignée, il faut que l'ou-verture ait d'abord été faite au-tant grande que la groſſeur & la profondeur du vaiſſeau l'ont pû permettre, & enduire cette ou-verture, après avoir tiré du ſang une premiere fois, de quelque choſe de gras ou huileux, pour empêcher la réunion ; car s'étant précautionné de la ſorte, il ſuffit pour réiterer la ſaignée, de mettre la ligature, & après quelques fri-ctions, d'écarter doucement les lévres de la plaie d'un bout à l'au-tre, par le moyen d'un corps net & délié, comme par exemple de la tête d'une épingle, ou du bout d'un petit ſtilet, introduits dans la premiere diviſion.

Les perſonnes délicates & crain-tives ſouffrent volontiers ces ſor-tes de réiterations, pour s'épar-gner la douleur de pluſieurs piquû-res, mais elles ne ſont gueres ap-

prouvées des Médecins, qui craignent avec raiſon que le ſang ne ſorte pas auſſi-bien la ſeconde & la troiſiéme fois, que la premiere, d'autant qu'une auſſi petite plaie dans les corps qui ont la peau bien temperée, ſe réunit en ſi peu de tems, que quelqu'effort que l'on faſſe pour la rouvrir entierement, elle eſt toujours beaucoup plus petite qu'elle n'a été d'abord, à moins qu'elle ne ſoit fort ſuperficielle. Cette conſideration doit obliger les Chirurgiens de s'empêcher, autant qu'ils peuvent, de pratiquer ces ſortes de réiterations, pour ne point faire très-ſouvent des ſaignées de peu d'effet, ou même plus nuiſibles qu'utiles.

Le partage de la ſaignée que je me ſuis encore propoſé d'expliquer dans ce Chapitre, conſiſte à tirer du ſang en même tems, de deux parties oppoſées à celle qui eſt malade, pour faire prompte-

ment une grande révulſion.

Cette maniere de ſaignée eſt maintenant peu uſitée, quoiqu'il ſoit vrai-ſemblable qu'elle pourroit être utile en bien des rencontres, comme dans une forte apopléxie, pour réprimer un grand flux de ſang, ou lorſqu'une partie ſe trouve ſubitement opprimée de l'abondance des humeurs, par quelque cauſe que ce ſoit; car ſuivant la loi du mouvement du ſang que nous avons admiſe pour expliquer la *révulſion*, il eſt certain que le ſang ayant lieu de s'échaper aiſément par deux endroits oppoſez à la partie malade, cette partie n'en peut gueres recevoir de nouveau, capable de l'empêcher de faire effort pour ſe délivrer de celui qui l'embaraſſe, ou de lui cauſer un nouvel embarras.

Galien s'eſt heureuſement ſervi de ce partage dans ſon tems. Je l'ai vû pratiquer à Rome, & dans

plusieurs autres villes d'Italie; je m'en suis servi moi-même avec succès en trois ou quatre occasions, & d'honnêtes gens m'ont dit que cette pratique est encore en usage dans quelques villes de l'Allemagne.

CHAPITRE XIV.

Ce qu'il faut observer avant que de faire la saignée.

AYant insensiblement expliqué dans les précedens chapitres, à l'égard de la saignée, les trois premiers points qu'*Arnaud de Villeneuve* recommande à ceux qui travaillent sur le corps de l'homme, d'observer dans toutes leurs opérations, qui sont d'examiner quelle opération l'on doit faire, pourquoi on la fait, si elle est nécessaire & possible; il me reste à donner quelques instru-

ctions aux Eleves en Chirurgie, ſur le quatriéme point, qui conſiſte aux moyens de ſe bien conduire dans l'operation de la ſaignée, qui eſt comme j'ai dit ailleurs, une des plus importantes de la Chirurgie, quoiqu'elle ſoit la plus commune & la plus fréquente.

Or comme toutes les circonſtances que l'on doit obſerver pour bien faire cette opération ſi fréquente, ainſi que toutes les autres, ſe peuvent très-bien rapporter à trois choſes, ſur leſquelles les bons Auteurs ont toujours réglé leurs enſeignemens, qui ſont de ſçavoir ce qu'il faut faire devant, durant, & après l'opération; je ſuivrai ce même ordre exactement, pour ne rien changer de ce qui a été établi par ceux qui ont écrit avant moi des matieres Chirurgicales, quoi qu'en puiſſent dire certains Modernes,

qui engouez de nouveautez, ont un ſouverain mépris pour tout ce que les Anciens ont propoſé, qui tient du fanatiſme.

Ce qu'il faut faire avant la ſaignée, régarde celle d'élection ou de néceſſité. Il n'eſt pas beſoin de rien ajouter à ce que nous avons déja dit du tems propre à faire les ſaignées *préſervatives*, ſi ce n'eſt que *Fernel* nous avertit dans ſa *Thérapeutique*, qu'il eſt plus à propos de les faire aprés le lever du Soleil, que dans un autre tems, prétendant que le Soleil levé donnant au ſang plus de mouvement, le rend plus ſubtil & plus propre par l'ouverture que l'on fait à la véne.

Il veut encore que celui que l'on ſaigne ait été du moins une heure ſans dormir, afin de ne pas cauſer un trop grand trouble dans les humeurs qui ſont déja quelque peu agitées dans le tems du reveil.

Mais ſans m'arrêter plus long-tems à parler des choſes qui dépendent plus de la ſpéculation, que de la pratique, & qui ſont d'ailleurs très-problématiques, je viens aux précautions que l'on ſçait par expérience, que le Chirurgien doit prendre néceſſairement pour bien réuſſir en pratiquant la ſaignée.

La premiere & la principale eſt d'éviter, autant qu'il peut, d'affoiblir le malade : or cette foibleſſe lui peut arriver dans le tems même de l'opération, ou quelque tems après. Ceux à qui l'on eſt obligé de faire de grandes évacuations, quand bien même ils les ſuporteroient facilement dans le tems qu'on les fait, ne peuvent gueres manquer de s'appercevoir dans la ſuite de la diminution de leurs forces, lorſqu'ils ont à faire des actions qui demanderoient la préſence de beaucoup de ſang &

d'eſprits pour être faites avec facilité.

Mais il eſt ſurtout fâcheux que la foibleſſe arrive dans le tems de l'opération, à certaines gens qui ne ſuportent pas bien la ſaignée, ou parce qu'ils craignent la douleur de la piquûre, ou parce qu'ils s'épouvantent à la vûe du ſang, ou par une certaine diſpoſition particuliere dont l'explication regarde plutôt la Médecine que la Chirurgie, & ſurquoi même il n'eſt pas aiſé aux plus habiles d'alléguer de bonnes raiſons; car la ſimple foibleſſe ou la ſincope ſurvenant dans le tems de la ſaignée, empêche ſouvent le Chirurgien de tirer autant de ſang qu'il faudroit pour produire l'effet que l'on attend de cette évacuation.

Le Chirurgien par quelques précautions peut éviter cette diſgrace dans le tems de la ſaignée; il faut pour cela qu'il demande

d'abord au malade s'il a coutume de se trouver foible quand on le saigne, s'il y a long-tems qu'il n'a pris de nourriture, & s'il ne se sent point pressé des devoirs du ventre. Car si le malade tombe en foiblesse pour l'ordinaire lorsqu'on lui tire du sang, le Chirurgien doit présumer que le même accident pourra lui arriver, s'il ne prend quelques mesures pour l'empêcher; comme de le saigner tout étendu sur son lit, lui faire tenir de l'eau froide en la bouche, l'empêcher de regarder son sang, l'entretenir lui-même, ou faire que d'autres l'entretiennent de quelque récit agréable, qui le détourne de penser à l'opération présente, lui faire flairer du fort vinaigre, ou quelqu'essence de bonne odeur & de parties subtiles, comme de l'eau-de-vie, de fleurs d'orange, de la Reine d'Hongrie, ou lui donner quel-

que peu de vin, ou quelques gouttes d'eau clairette, ou autres semblables.

Il est encore à propos de ne pas saigner un homme incontinent après qu'il s'est rempli d'alimens, car on sçait par expérience que la saignée faite dans cet état cause une foiblesse qui est aussitôt suivie du vomissement; parce que l'émotion que la saignée cause à tout le sang du corps, se faisant sentir dans les nerfs, arteres, & vénes de l'estomac, comme dans tous les autres vaisseaux, excite un mouvement déréglé dans ses fibres charnues, & le vomissement en consequence, par un redoublement *d'exaltation* aux levains qui sont dèslors en état d'agir pour la digestion. Il est donc mieux, comme nous l'avons déja dit ailleurs, d'attendre que la digestion soit faite pour faire la saignée.

Le même tumulte excité par la

ſaignée dans le ſang & dans les eſprits, cauſant une eſpece de convulſion dans les fibres de la membrane charnue de l'inteſtin, donne lieu à une défaillance ſuivie d'une *déjection* précipitée des excrémens, à ceux qui en ont le ventre beaucoup chargé; & c'eſt pour cela que je répete ici qu'il eſt à propos que celui que l'on ſaigne, les ait depuis peu rendus, pour éviter cette foibleſſe qui ne permettroit pas peut-être au Chirurgien de faire une ſaignée ſuffiſante à un ſujet fort *pléthorique*.

Après ces premieres précautions priſes, le Chirurgien doit penſer à bien placer le malade, & à prendre lui-même une ſituation qui lui ſoit commode pour bien réuſſir dans ſon opération. Or il eſt certain que l'on ne peut ſaigner un homme qu'en trois ſituations différentes, ſuivant ſes forces, & les endroits du corps d'où l'on prétend tirer du ſang.

Ceux qui ſont ſujets à ſe trouver foibles dans la ſaignée, doivent être couchez quand on les ſaigne, comme nous venons de le dire; mais il faut encore ſaigner dans cette même ſituation, ceux qui ſont affoiblis & abatus par la grandeur ou par la longueur de leurs maladies. Ce qui pourtant ne ſe doit entendre que des ſaignées des bras & des pieds, puiſqu'il ſeroit impoſſible de tirer du ſang en certains lieux dans une pareille ſituation, comme par éxemple au cou & à la tête, d'autant qu'il faut pour bien faire ces ſaignées, que le malade ſoit un peu élevé.

Un homme fort & robuſte que la ſaignée n'étonne point, & qui a coutume de ſouffrir ſans peine une aſſez grande évacuation de ſang, peut être ſaigné à ſon ſéant, ou dans ſon lit, ou ſur une chaiſe commode, de quelqu'endroit

qu'on ait deſſein de lui tirer du ſang. Il y a même de certaines ſaignées qui ſe feroient ſouvent avec plus de ſuccès, ſi celui à qui on les doit faire, pouvoit être debout, commes ſont celles des vénes *poplitées* & des *varices* des jambes, parce que cette ſituation fait que le ſang remonte plus lentement dans les vaiſſeaux de ces parties, & qu'ils ſe gonflent auſſi plus facilement.

Le Chirurgien pareillement ne peut operer pour la ſaignée, qu'en trois ſituations, debout, aſſis, & à genoux: debout pour l'ordinaire aux ſaignées de la tête, du cou, & des bras; aſſis, aux ſaignées du pied, ou bien mettant un genou en terre, & tenant l'autre fléchi, lorſqu'il ne trouve pas de ſiege qui lui ſoit commode.

Il lui arrive quelquefois d'être obligé de s'agenouiller ſur le lit, pour ſaigner certains malades

tellement accablez de leurs maladies, qu'il eſt impoſſible de les remuer. Il ne peut auſſi en bien des rencontres ſe diſpenſer de faire cette opération en des ſituations qui lui ſont incommodes, pour s'accommoder aux beſoins des malades & des lieux où ils ſont placez, principalement quand ſon devoir l'engage à ſecourir des miſerables. Il doit pourtant, autant qu'il lui eſt poſſible, ſe placer commodément, parce que les fautes qu'il pourroit faire en operant de cette maniere, ſeroient toujours & avec raiſon plutôt attribuées à ſa témerité ou à ſon ignorance, qu'à ſa mauvaiſe ſituation.

La lumiere bien priſe ou bien placée, ſeconde merveilleuſement le Chirurgien dans toutes les opérations; mais il lui eſt encore plus important de ſe la rendre favorable lorſqu'il pratique la

ſaignée. que dans une autre occa-ſion, parce que le ſuccès de cette délicate opération dépend autant & plus de la lumiere bien ménagée & bien conduite, qu'aucune autre des plus fameuſes opérations de la Chirurgie.

Or la lumiere dont on peut ſe ſervir, eſt de deux ſortes, naturelle & artificielle. Quand on ſaigne des gens forts & robuſtes ſeulement par précaution, il ne faut que les bien expoſer à la lumiere naturelle, c'eſt-à-dire à un grand jour qui tombe ſans aucun obſtacle ſur la partie où la ſaignée doit être faite. Mais quand un malade eſt tellement abatu de ſa maladie, que l'on ne peut le ſaigner que dans ſon lit, & quelquefois même dans la ſituation où il ſe trouve, il faut pour lors ſe ſervir d'une autre lumiere que l'on nomme *artificielle*, c'eſt-à-dire de chandelle ou de bougie, qui peuvent

vent l'une & l'autre fort bien ſervir.

Il faut néanmoins demeurer d'accord que la bougie donne plus de lumiere, & même plus nette, plus vive & plus égale que la chandelle ; mais parce qu'une chandelle bien faite, poſée à certaine diſtance, peut donner à l'opérateur autant qu'il lui faut de lumiere pour bien faire l'opération, la plupart des Chirurgiens ſe ſervent plutôt de la chandelle que de la bougie, parce que ceux qui les éclairent, peuvent ſans s'en appercevoir, laiſſer couler de la cire ſur le bras de celui que l'on ſaigne, & lui cauſant de la douleur à l'endroit où cette cire fondue fait ſon impreſſion, l'obliger à ſe remuer & interrompre l'opérateur : au lieu que le ſuif fondu tombant en quelqu'endroit du corps que ce ſoit, ne cauſe qu'un ſentiment de chaleur fort doux & fort ſuportable.

De plus, il eſt quelquefois néceſſaire avant la ſaignée, de préparer la partie par le raſement du poil, quand elle ſe doit faire en des lieux qui en ſont chargez, comme ſur les mains, aux pieds, & aux temples, principalement ſur certains hommes qui ſont fort velus.

L'eau chaude, comme je l'ai fait ci-devant obſerver, eſt encore une préparation néceſſaire pour les ſaignées des mains & des pieds; & l'on ſçait par expérience qu'il n'y a d'ordinaire que ce ſeul moyen qui puiſſe faire ſuffiſamment enfler les vénes de ces extrémitez, pour permettre au Chirurgien d'en faire l'ouverture. Le vaiſſeau dont on ſe ſert pour cet effet, doit être aſſez grand & aſſez profond pour pouvoir baigner la partie juſqu'au-deſſus du lieu où la ſaignée doit être faite. Et pour accoutumer le malade à ſouffrir

l'eau jusqu'au degré de chaleur qu'elle doit avoir pour exciter le gonflement des vénes autant qu'on le peut souhaiter, il faut d'abord la mettre dans le vaisseau simplement tiéde, & l'échauffer insensiblement en ajoutant un peu d'autre eau très-chaude, jusqu'à ce que celui que l'on veut saigner, se plaigne hautement de son excessive chaleur.

On est encore quelquefois obligé de plonger dans l'eau chaude, les bras de ceux que l'on prétend saigner à l'ordinaire, vers le pli du coude, lorsque leurs vénes sont extrémement difficiles à trouver : or le vaisseau le plus commode pour baigner le bras en cette occasion, est un certain chaudron long, étroit & profond, où l'on fait cuire le poisson, & que l'on trouve dans toutes les maisons un peu considérables.

Il faut aussi que le Chirurgien

avant de faire la ſaignée, ſoit muni des inſtrumens dont il a beſoin pour cette opération, qui n'eſt pas de celles qui en demandent un grand nombre. Les premiers & principaux, de la bonne diſpoſition deſquels le ſuccès de la ſaignée dépend plus que de toute autre choſe, ſont les yeux & les mains du Chirurgien.

L'excellence de la vûe eſt plus néceſſaire pour bien ſaigner, que pour aucune autre opération de la Chirurgie, parce qu'il importe extrémement d'introduire d'abord la lancette au lieu du vaiſſeau pour le rencontrer juſte & le bien ouvrir. Et ceux qui ont une longue pratique de cette opération, ſçavent qu'il arrive ſouvent de manquer des ſaignées, ou de mal ouvrir les vaiſſeaux, pour commencer l'inciſion de la véne un peu plus haut ou plus bas ſeulement d'une demi-ligne.

Les mains de l'opérateur doivent être fermes, & les extrémitez de ses doigts douées d'un sentiment fin & délicat, afin de pouvoir juger juste par le toucher, de la grosseur des vénes & de leur profondeur : pour se les conserver en cet état, il doit éviter de faire des actions violentes & toutes sortes d'excès, de toucher souvent des choses rudes & inégales, & de se brûler en ces endroits-là ; car tout cela émousse l'attouchement, en rendant la peau rude & caleuse ; & les actions fortes, aussi-bien que l'excès des plaisirs du vin & des femmes, causent le tremblement.

Outre ces instrumens naturels, il faut encore que le Chirurgien soit muni de ligatures, de lancettes, de vaisseaux pour recevoir & mesurer le sang, d'un bandage bien conditionné & d'un petit peloton garni d'épingles fines & délicates, que les Dames appellent *camions*.

Il doit toujours avoir ſur lui deux ſortes de ligatures, les unes de drap pour les ſaignées que l'on fait ſans eau chaude, & d'autres faites d'un tiſſu de fil, lorſqu'il eſt obligé de s'en ſervir, comme aux ſaignées que l'on fait aux mains & aux pieds, parce que la ligature de drap que l'on ne peut gueres s'empêcher de tremper dans l'eau, ne feroit plus ſon effet étant mouillée, d'autant qu'elle ſe relâcheroit extraordinairement; mais de quelque tiſſure qu'elles ſoient, elles doivent avoir plus ou moins de longueur ou de largeur, ſuivant les âges de ceux que l'on ſaigne: ainſi le Chirurgien doit toujours porter trois ligatures; une pour les enfans, large d'un petit travers de doigt, & longue d'une demi-aune; une autre une fois plus large & plus longue, peut lui ſervir aux adultes pour toutes ſortes de ſaignées; & la

troisiéme faite d'un tissu de fil de pareille longueur & largeur que la précedente, sert aux endroits du corps d'où l'on ne peut tirer du sang sans se servir d'eau chaude.

Il est encore à remarquer qu'il est bon que l'opérateur ait toujours une double provision de ces trois sortes de ligatures, pour n'être pas obligé de se servir des mêmes à ceux qui ont des maladies contagieuses, & à ceux qui n'en sont pas attaquez, afin de ne pas communiquer aux derniers ce qu'ils n'ont pas, & qu'ils peuvent contracter par l'attouchement d'une étoffe pénétrée des corpuscules malins qui exaltent des corps qui sont atteints de ces maladies, comme sont la *galle*, *gratelle*, & autres infections de la peau, la *petite vérole*, *rougeole*, les *carboucles*, les *fiévres malignes* & *pourprées* : car personne, je pense,

ne peut diſconvenir après les expériences que l'on a de ces ſortes de communications, que toutes ces maladies ne puiſſent paſſer facilement d'un ſujet à un autre par un ſimple attouchement, & que les étofes de laine ne ſoient encore plus diſpoſées que d'autres à embarraſſer & retenir ces ſortes de petits corps infectez, propres à s'inſinuer par les trous inſenſibles de la peau, dans les vaiſſeaux de la ſurface du corps, puis dans les plus conſidérables, enfin dans toute la maſſe des humeurs.

Pour ce qui eſt des lancettes, quoiqu'il ne ſoit pas difficile à ceux qui ont l'uſage de ces inſtrumens, de faire avec les mêmes, toutes ſortes de ſaignées, à tous les vaiſſeaux, en tous les ſujets, & en tous les endroits du corps où l'on peut être obligé de tirer du ſang; il eſt vray pourtant que l'on peut operer plus commodément

avec

avec des lancettes différentes en grandeur, en forme & figure, suivant la diverſité des vaiſſeaux, des ſujets & des parties. Par exemple le bon ſens fait juger que l'on doit mieux ouvrir un vaiſſeau profond avec un fer long & étroit, qu'en ſe ſervant d'un autre qui ſeroit large & fort court, pour n'être pas obligé de faire des ouvertures demeſurées, en faiſant après la ponction, une élévation proportionnée à la profondeur du vaiſſeau, & afin que la longueur du fer puiſſe ſuffire à la profondeur du lieu où ſa pointe doit être portée pour ouvrir la véne.

L'on juge au contraire que les vaiſſeaux ſuperficiels & roulans doivent s'ouvrir plus aiſément avec des lancettes dont le fer eſt large, & la pointe par conſequent plus ferme & plus ſtable, telles que ſont celles qui ont de ces fers que l'on nomme à *grain d'orge*;

que ces mêmes pointes capables de se soutenir & de résister, doivent convenir aux saignées des pieds ou de la tête, où la peau est plus proche des os, & ainsi plus vacillante & plus séche, n'étant ni humectée par la graisse, ni soutenue par la chair. Il faudroit pour ces mêmes raisons se servir de lancettes plus délicates aux saignées des enfans, qu'à celles des adultes; on les nomme ordinairement à *feuilles de mirte*. Mais l'usage & l'habitude prévalent sur toutes ces considérations; ce qui fait qu'en cela, comme en tout autre exercice, on imite ceux de qui l'on a pris des instructions: on copie leurs manieres, & l'on se sert d'instrumens tout semblables aux leurs; & quand on a continué long-tems de s'en servir, l'habitude contractée & souvent même la prévention empêchent que l'on travaille avec d'autres aussi librement.

Quoiqu'il soit vray, généralement parlant, que toutes sortes de vaisseaux, à moins qu'ils ne soient d'une grandeur extraordinaire, sont propres à recevoir le sang après l'ouverture de la véne, il y a néanmoins quelques remarques à faire au sujet des maladies, des lieux où l'on se trouve, & des endroits du corps où l'on fait des saignées.

Les Chirurgiens qui saignent beaucoup, peuvent sans crainte se rapporter à leurs yeux, de la quantité du sang qu'ils doivent tirer, dans quelque vaisseau qu'il tombe, surtout quand ceux sur lesquels ils operent, sont forts & robustes, & quand les saignées sont *électives*, ou qu'elles se font pour des incommoditez légeres; car deux ou trois onces de sang, tirées de plus ou de moins, ne peuvent causer aucun préjudice dans ces occasions: mais quand on les

fait pour de grandes maladies, sur des sujets fort foibles & fort abatus, il faut autant qu'on le peut se servir de petits vaisseaux, qui sont établis dans la Médecine pour mesurer le sang; on les nomme *palettes*, & elles en contiennent trois à quatre onces.

Cependant il est avantageux au Chirurgien d'avoir souvent examiné l'effet que peuvent faire trois ou quatre palettes de liqueur, bien mesurées dans les plats, assiettes creuses, porcelaines, & autres vaisseaux qui sont d'usage dans toutes les maisons, afin qu'au défaut de ces petits vaisseaux, il puisse juger plus juste de la quantité du sang qu'il tire. Outre qu'il y a des endroits au corps où le sang ne peut pas être reçû dans des palettes, comme aux mains & aux pieds, d'où l'on est assez souvent obligé de le laisser couler dans l'eau chaude, si ce

n'eſt lorſqu'il ſort avec beaucoup de force & de rapidité. Pour lors la quantité du ſang ſe meſure au tems que dure l'écoulement, à la maniere dont il ſort du vaiſſeau, à la teinture de l'eau & des linges que l'on y trempe. Un peu d'expérience inſtruit mieux de toutes ces choſes, que toutes les régles que l'on pourroit donner en beaucoup de diſcours.

Après tout cela, le Chirurgien doit encore obſerver que quand il ne peut pas avoir de palettes dans les grandes maladies, où il eſt beſoin que les Médecins jugent de la qualité du ſang, d'avoir ſoin de le tirer dans des vaiſſeaux d'une largeur médiocre & d'une profondeur raiſonnable, parce que l'on en juge mieux lorſqu'il eſt tiré dans des vaiſſeaux de cette ſorte, que dans ceux qui ſont larges & peu profonds, dans leſquels il paroît plus rouge & plus vermeil,

pour des raiſons que nous aurons peut-être occaſion d'alléguer avant de finir ce Traité.

Il faut enfin avant la ſaignée, que l'opérateur ait diſpoſé un bandage propre pour arrêter le ſang. Il ne conſiſte qu'à une petite compreſſe de la grandeur d'un bon pouce en quarré, & à une bande de toile forte & fléxible. Le tiſſu de fil n'eſt pas commode, parce qu'il ne fait pas également ſon effet dans toute ſa largeur, étant plus ſerré en ſes côtez qu'en ſon milieu.

La bande doit avoir plus ou moins de longueur & de largeur, ſelon l'âge & l'embonpoint de ceux que l'on ſaigne, & ſuivant les parties d'où l'on prétend tirer du ſang. Pour les ſaignées des bras & des mains, une bande qui a une aune ou cinq quarts de longueur, & un pouce de largeur, peut ſervir aux adultes qui ont l'embon-

point médiocre. Pour les enfans, il la faut un peu moins large & moins longue d'un tiers. Pour les ſaignées des pieds, la bande doit avoir une aune & demie de longueur, & un peu plus de largeur que celle dont on ſe ſert au bras. Pour celles de la tête, il faut qu'elles ſoient larges d'un pouce & demi, & longues de trois aunes, excepté celles dont on ſe ſert après les ſaignées de la véne du coin de l'œil & de la véne du nez, qui doivent être fort étroites.

On peut enfin les rendre plus longues ou plus courtes, plus larges ou plus étroites, ſelon le beſoin dans certains cas extraordinaires qu'on ne peut pas bien déſigner; & c'eſt pour lors au Chirurgien à s'aider de ſon génie, pour faire un bandage tel qu'il le juge à propos, pour empêcher avec ſûreté l'écoulement du ſang.

CHAPITRE XV.

Ce qu'il faut faire dans le tems de la saignée.

IL faut éviter en faisant la saignée, de tomber dans deux excès également dangereux ; dans l'excès de la hardiesse, & dans celui de la timidité : car il est certain que beaucoup de Chirurgiens manquent souvent à bien ouvrir les vénes, pour trop craindre, en faisant une ouverture raisonnable, de toucher les parties entre lesquelles elles leur paroissent embarrassées ; & que d'autres manquent aussi fort souvent pour vouloir toujours tirer du sang à quelque prix que ce soit, sans rien craindre & sans garder de mesures.

Pour tenir un juste milieu entre les deux extrêmitez, il est bon

d'examiner dans le détail certaines circonſtantes, qui toutes légeres qu'elles paroiſſent, ne laiſſent pas de contribuer beaucoup au ſuccès de la ſaignée dans le tems qu'on la fait. On les peut toutes réduire à quatre conſidérations : à celle de bien placer la ligature, à la maniere de tenir l'inſtrument, au lieu où ſe doit faire l'ouverture, & à l'art d'ouvrir le vaiſſeau.

J'ai déja dit ailleurs qu'il faut toujours mettre la ligature au-deſſus du lieu où la ſaignée ſe doit faire, ſi ce n'eſt au cou & à la tête, qu'elle doit être au-deſſous. Car cette ligature empêchant le retour du ſang vers le cœur, depuis l'extrêmité du corps juſqu'à l'endroit où la compreſſion ſe fait, elle oblige les vénes où le ſang eſt arrêté, de ſe groſſir trois fois plus qu'elles ne ſont, lorſque le ſang a ſon mouvement libre.

Pour rendre la ligature plus efficace lorſque les vénes ſont profondes, cachées, & difficiles à trouver; les Chirurgiens ont éprouvé pluſieurs moyens, ou de faire deux ligatures oppoſées l'une à l'autre, ou de la tourner trois fois autour de la partie, au lieu de deux tours que l'on fait d'ordinaire; ou de coudre au milieu de la ligature deux ou trois petites piéces de drap, pour la rendre plus capable de faire une compreſſion exacte ſur l'endroit des principales vénes. Ils donnent le nom de *ponton* à cette ſorte de ligature, & ceux qui s'en ſont ſervis les premiers, ſe ſont crus les auteurs d'une très-belle invention; mais ils n'ont pas pris garde que tout de même que la ligature que l'on fait partir d'un côté du cou vers l'aiſſelle oppoſée, afin de ne pas nuire à la reſpiration, lorſque l'on veut ouvrir la jugulaire, ne fait

aucun effet, quoique bien imaginée, comme je l'ai fait remarquer dans un précedent chapitre; cette ligature ainſi doublée dans un endroit particulier par des piéces ajoutées, eſt pareillement inutile, parce qu'empêchant plus exactement la continuation du mouvement du ſang à l'endroit où la doublure eſt poſée, elle le détermine auſſi à couler avec plus de rapidité par les vaiſſeaux latéraux qui ſouffrent une moindre compreſſion. Il faut donc que la ligature ſerre également toute la circonférence de la partie ſur laquelle on l'applique, ſoit au bras, au pied, au cou, ou en quelqu'autre endroit du corps que ce ſoit.

La ligature faite par trois circuits, me paroît inutile, parce que l'on peut ſerrer les vénes par deux ſimples tours aſſez fortement pour empêcher le retour de tout le ſang qui eſt au-deſſous; outre

qu'elle eſt incommode, en ce qu'après l'ouverture, il faut pour la rendre plus lâche, ſupprimer le troiſiéme tour, ſans quoi le ſecond qui reſteroit trop ſerré, ne permettroit pas aux arteres de fournir dans les vénes tout le ſang que l'on doit tirer par l'ouverture.

Enfin deux ligatures oppoſées ſont tout-à-fait à rejetter, parce qu'elles ſont plus propres à empêcher l'enflure des vénes qu'à la favoriſer, attendu qu'enfermant dans un petit eſpace une quantité de ſang aſſez médiocre, les vénes ne peuvent plus ſe gonfler dès que la ſeconde ligature fait ſon effet, empêchant abſolument le paſſage du peu de ſang que l'artere pourroit fournir pour augmenter le gonflement des vaiſſeaux vers l'endroit de la premiere ligature.

Ainſi la meilleure maniere de lier une partie d'où l'on veut tirer du ſang, eſt de faire deux ſimples

tours également posez l'un sur l'autre, que l'on puisse serrer ou lâcher autant qu'on le veut, en serrant ou lâchant tant soit peu les extrêmitez qui se joignent près du nœud qui les arrête.

Il faut poser la ligature à un intervale raisonnable du lieu où l'on prétend ouvrir le vaisseau, c'est-à-dire à deux grands travers de doigts; parce que la ligature pressant exactement la véne au lieu où elle est posée, elle l'étressit encore au-dessous jusqu'à une certaine distance; & si l'on faisoit l'ouverture dans cette étroitesse, le sang ne sortiroit qu'avec peine.

Il s'ensuit de toutes ces régles, que la ligature est bien placée à deux doigts au-dessus de la jointure du coude, pour toutes les saignées de l'avant-bras: deux doigts au-dessus de celle du poignet, pour les saignées des mains; & pour celles des pieds, à pareille distance

au-dessus des éminences que l'on nomme les *chevilles* du pied. Pour l'ouverture des *poplitées* ou des *varices* des jambes, deux doigts au-dessus de la rotule ; & pour toutes les saignées de la tête & des jugulaires, à la partie du cou la plus inférieure.

Comme l'on ne se sert en France que de la lancette pour ouvrir toutes sortes de vaisseaux & pour toutes sortes de saignées, je ne parlerai pas de la maniere de se servir de quelques autres instrumens qui sont en usage chez d'autres nations, comme de la flamme chez les Allemans, & de quelques autres moins utiles encore chez les Indiens Orientaux, ou chez les Sauvages de l'Amérique, comme des pierres rendues tranchantes, ou des os aiguisez.

La lancette est un petit instrument de Chirurgie, en forme de lance, dont il est le diminutif,

fait d'un acier applati, exquis, & bien préparé, fort aigu en sa pointe, & tranchant de ses deux côtez, destinée pour ouvrir les vénes & tirer du sang, ou pour inciser la peau en quelqu'endroit que ce soit, & donner issue aux matieres étrangeres qui sont renfermées au-dessous.

Cet instrument est si connu, même de ceux qui ne sont ni Médecins ni Chirurgiens, qu'il est inutile d'en faire une plus longue description. Je ne répeterai pas aussi que l'on en peut avoir de différente grandeur, forme & figure; mais il est bon de ne pas négliger de dire que ce petit instrument a trois parties, qui sont la pointe, son milieu, & son talon, & que par rapport à ces trois choses, on le peut tenir diversement lorsque l'on s'en sert.

Le Chirurgien qui se dispose à se servir de la lancette pour ou-

vrir une véne, doit tellement l'ouvrir, que la châſſe comparée avec le fer, repréſente un angle droit, ſi ce n'eſt lorſqu'il ouvre les vénes de la langue ou celle du nez; que le fer doit être alongé & affermi au bout de la châſſe en ligne droite, comme je l'ai déja fait obſerver.

Quelques-uns en operant tiennent le fer fort loin, & d'autres fort près de la pointe; j'eſtime que pour le bien conduire, il eſt mieux de le prendre par le milieu, d'autant que le tenant fort loin de la pointe, on n'a pas aſſez de force pour le bien diriger, lorſque la peau ſe rencontre ſeiche, dure & vacillante; & que le tenant fort proche, on peut ſouvent n'avoir pas dequoi fournir à une ponction fort profonde en certains ſujets qui ont beaucoup de graiſſe, & dont les vaiſſeaux ſont fort cachez.

Les

Les doigts les mieux diſpoſez pour tenir la lancette en ſaignant, ſont le pouce & l'indicateur. Je ſçai néanmoins qu'entre ceux qui ont ecrit de la Saignée, quelques-uns ont voulu que l'on la tienne avec le pouce & les deux doigts ſuivans, comme l'on tient une plume pour écrire; d'autres avec le pouce & le doigt du milieu, & d'autres avec les deux premiers, comme je viens de le dire. Mais c'eſt à préſent une méthode généralement ſuivie, de la tenir, comme j'ai dit d'abord, avec le pouce & le doigt indice; les trois derniers doigts doivent ſervir d'appui à la main pour la rendre plus ferme & plus ſtable, étant poſez un peu au-deſſous & à côté du lieu où l'on veut faire l'ouverture. Et ceux-la ſont blâmables qui, pour paroître plus élégans & hardis opérateurs, donnent d'abord dans le lieu où ils croient trouver le

vaiſſeau, ſans s'affermir ſur les trois autres doigts ; car quelque ſûreté de main que l'on puiſſe avoir, on doit toujours dans cette opération, comme dans toutes les autres, prendre toutes les précautions poſſibles pour réuſſir avec plus de certitude.

Le lieu où l'on doit faire l'ouverture, eſt celui où le vaiſſeau paroît mieux & ſe fait mieux ſentir, où il y a moins de danger de toucher aucun tendon, membrane & artere, & d'où l'on peut eſperer une plus grande évacuation.

Comme l'ouverture du vaiſſeau conſiſte à trois choſes, à la *ponction*, à l'*inciſion*, & à l'*élevation* ; l'art de bien faire cette ouverture conſiſte à prendre ſes meſures pour faire avec méthode preſque dans un inſtant ces trois actions différentes. C'eſt ce que je vais faire voir dans le reſte de ce Chapitre, par une courte déduction

de tout ce que le Chirurgien doit obſerver en faiſant une ſaignée du bras lorſqu'elle eſt difficile, laiſſant aux Lecteurs pour éviter les redites, à faire eux-mêmes l'application de ces obſervations dans toutes les autres ſaignées.

L'opérateur étant muni des choſes qui lui ſont néceſſaires pour l'opération, telles que je les ai ci-devant marquées, étant accompagné autant que faire ſe peut, de deux perſonnes de la fermeté deſquelles il ſoit ſûr, pour ne ſe pas épouvanter de la vûe du ſang, dont l'une lui ſervira pour tenir la lumiere & la palette, l'autre pour l'aider en cas que le malade tombe en foibleſſe, ou qu'il ait lui-même beſoin de quelque choſe d'extraordinaire; & le malade étant dans une bonne ſituation, il doit commencer par garnir le lit de linges étendus en pluſieurs doubles pour recevoir le

premier jet du ſang, qui eſt pour l'ordinaire fort impétueux; puis ayant levé la manche du malade juſqu'au-deſſus du lieu où il prétend faire la ligature, l'ayant bien arrêté, il doit la couvrir d'une ſerviette pour empêcher que le ſang ne la ſaliſſe, auſſi-bien que le reſte du linge, principalement ſi c'eſt une perſonne de diſtinction.

Il eſt vrai que cette propreté ne contribue en rien au ſuccès de l'opération, mais elle donne d'abord une bonne opération de l'opérateur qui paroît par là circonſpect & diligent à prendre ſes précautions juſques ſur les moindres choſes.

Les anciens Auteurs enjoignent expreſſément de faire quitter aux malades leurs bagues, braſſelets, & autres ornemens enrichis de pierres précieuſes, qu'ils prétendent avoir la vertu d'empêcher la

ſortie du ſang : on eſt maintenant revenu de cette erreur, comme de beaucoup d'autres. On pourroit néanmoins bien faire quelquefois d'ôter aux malades ces ſortes de bijoux avant de les ſaigner, lorſqu'ils ſerrent les extrémitez, car pour lors ils pourroient ralentir le mouvément du ſang, & l'empêcher de ſe porter en ſuffiſante quantité vers l'ouverture.

Il doit enſuite toucher la partie intérieure de l'avant-bras, en tous les endroits où les vénes ont coutume de ſe produire, pour s'aſſurer du lieu où paſſe l'artere ; ce qu'il connoîtra par le battement, qui ne ſe fait plus ſentir lorſque la ligature eſt miſe. Après cela il poſera le milieu de la ligature ſur l'endroit où le muſcle *biceps*, qui eſt l'un de ceux qui font plier l'avant-bras, commence d'élever ſon ventre ; c'eſt juſtement, comme je viens de le dire, deux grands

travers de doigts au-dessus du pli du coude, faisant faire à cette ligature deux circuits autour du bras, & arrêtez par un simple nœud coulant à la partie extérieure du bras, il doit observer de serrer beaucoup moins le premier que le deuxiéme, & de laisser la peau dans sa situation ordinaire, sans l'étendre ni l'abbaisser, afin que cette peau dérangée venant à se remettre dans son premier état lorsqu'il aura lâché la ligature qui la contraignoit, ne fasse point d'obstacle à l'ouverture de la véne, & n'empêche point le sang de s'élancer directement.

Il faut ensuite donner au bras lié quelque instant de repos pour laisser gonfler les vénes, & cependant le Chirurgien doit ouvrir sa lancette, la mettre à sa bouche, après quoi reprenant le bras, il doit faire quelques frictions de bas en haut, le long du progrès des

vénes pour faire monter le ſang vers le lieu où il prétend faire l'inciſion. En même tems il faut toucher les vaiſſeaux pluſieurs fois, & choiſir pour l'ouverture celui qui donne une meilleure *réponſe*. Or par la *réponſe* d'une véne lorſqu'on la touche, j'entens une réſiſtance molle qui cede à une médiocre compreſſion du doigt, & qui le repouſſe à ſon tour lorſqu'il preſſe moins.

Cette *réponſe* peut être trompeuſe, principalement au milieu du pli du bras, lorſqu'un grand nombre de cicatrices ont tellement ſerré la peau dans cet endroit, qu'il s'y fait une petite foſſe dans laquelle on croit ſouvent toucher une véne aſſez ſuperficielle, mais qui ne s'y rencontre pas pour l'ordinaire, ou qui eſt du moins beaucoup plus profonde qu'elle ne paroît.

Quand après avoir tâté & tou-

ché long-tems le bras de tous côtez, on ne trouve point de vénes que l'on puisse se promettre d'ouvrir avec sûreté, l'on doit tenter d'autres moyens pour les faire paroître, qui sont de faire des frictions à tout l'avant-bras, avec des linges autant chauds qu'on les puisse appliquer sans brûler la partie, réitérer les frictions, & les continuer durant un tems considérable. L'on peut encore après avoir ôté la ligature, plonger le bras dans l'eau chaude, le lier ensuite de nouveau, & recommencer les frictions. Enfin tous ces moyens étant éprouvez, si l'opérateur ne sent au toucher aucun vaisseau qu'il puisse raisonnablement esperer de bien ouvrir, il vaut mieux qu'il differe la saignée, que de commettre l'opération au hazard, comme font hardiment des Chirurgiens téméraires qui ne craignent pas de piquer aux en-

droits

droits où il paroît des cicatrices des anciennes ſaignées, dans l'eſperance d'y rencontrer par hazard les mêmes vénes que l'on y a trouvées dans ces tems-là, ſans conſiderer que la ſituation des vaiſſeaux change ſelon les âges, ſelon l'embonpoint du corps, & que le grand nombre des ſaignées faites à un même vaiſſeau, l'uſent enfin & l'aboliſſent de telle ſorte, qu'il ne ſe fait plus voir ni ſentir au toucher dans les endroits où il étoit autrefois fort apparent & fort ſenſible.

Que ſi au contraire, comme il arrive le plus ſouvent, on vient à ſentir après toutes les tentatives le gonflement & la *réponſe* de quelque véne, quoique fort profonde, c'eſt pour lors que le Chirurgien, après s'être bien aſſuré du lieu où elle eſt par pluſieurs attouchemens, doit s'appliquer à la bien ouvrir.

Ayant pour cela frotté l'endroit de la peau où il faut faire la ponction, avec un peu d'huile pour la rendre plus souple & pour faciliter l'entrée de l'instrument, principalement à certaines gens qui l'ont seiche, rude & farineuse ; il est à propos de faire avec son ongle en ce même endroit qui répond à la véne une impression assez forte, afin que le vestige soit sensible & puisse lui servir de guide ; puis empoignant fortement le bras du malade de la main opposée à celle dont il prétend se servir pour opérer, il doit prendre la lancette qu'il tient à sa bouche par le milieu du fer comme je l'ai déja dit, & tenant son instrument ferme avec le pouce & le doigt indice, les trois derniers doigts appuyez sur le bras pour l'affermissement de la main, il ne lui reste alors qu'à prendre garde d'introduire avec justesse la pointe de son

inſtrument au plus bas lieu de l'impreſſion que ſon ongle a faite ſur la peau, preſque perpendiculairement juſqu'à la véne, enſuite ayant coupé tranſverſalement, autant qu'il le juge néceſſaire (car les ouvertures tranſverſales ſont les plus ſûres pour ne point manquer les vaiſſeaux) il faut qu'il releve tout d'un coup la pointe de ſa lancette, en la retirant pourtant un peu ſi elle eſt plongée trop profondément, afin (par cette *élevation* ſubite de donner à l'ouverture toute l'étendue qu'elle doit avoiren coupant ainſi du dedans en dehors une plus grande portion de la véne & des tégumens qui la couvrent.

Surquoi il eſt à remarquer qu'il vaut toujours mieux que les ouvertures ſoient plus grandes que trop petites, pour permettre au ſang une libre ſortie, principalement lorſque l'on ouvre des vaiſ-

ſeaux profonds; car quand l'ouverture eſt petite & profonde, elle eſt bientôt bouchée par l'oppoſition de la chair ou de la graiſſe qui ſont au-deſſus du vaiſſeau, & le ſang ne ſort qu'avec peine.

Quand après l'inciſion faite, l'impétuoſité du ſang commence à ſe rallentir, il faut un peu lâcher la ligature, afin que les arteres comprimées puiſſent fournir aux vénes autant qu'il faut de nouveau ſang pour ſuffire à l'évacuation que l'on veut faire, ſuivant les régles que j'ai données dans les premiers Chapitres de ce Traité.

Il faut en même tems mettre dans la main du malade quelque choſe qu'il puiſſe tourner aiſément, comme un lancetier ou autre choſe de figure ronde, & lui faire tourner ce qu'on lui met en main ſans ſerrer trop fort, mais tournant ſeulement du bout des doigts, afin de hâter le mouve-

ment du ſang vers l'ouverture de la véne, par l'expreſſion que les muſcles de l'avant-bras font aux vaiſſeaux qui ſont couchez ſur leur corps à la partie intérieure, & principalement de ceux qui s'appellent le *ſublime* & le *profond* qui ſervent à la fléxion des doigts; & lorſque la ſaignée ſe fera à la gorge, on aura ſoin de faire remuer doucement au malade la machoire d'embas, pour faciliter la ſortie du ſang; & quand ce ſera au pied qu'on lui fera cette opération, on lui dira auſſi de remuer le gros orteil pour la même intention.

Durant que le ſang coule, le Chirurgien doit ſoutenir le bras du malade d'une de ſes mains vers le poignet, ce qui fait deux bons effets, premierement de ſoulager celui à qui on rend cet office, dont le bras s'appeſantit beaucoup dans ce tems-là, à cauſe que la li-

gature empêche le ſang & les eſprits de ſe porter librement à cette partie. En ſecond lieu le Chirurgien tenant ainſi le bras appuyé, peut aiſément le plier ou l'étendre un peu plus, ſelon qu'il le juge à propos pour donner au ſang une iſſue plus facile, pendant que de ſon autre main il peut élever, baiſſer, & tirer la peau d'un côté ou de l'autre, lorſqu'étant dérangée, elle fait que l'ouverture intérieure de la véne ne répond pas juſte à l'ouverture extérieure.

Une ſuffiſante quantité de ſang s'étant écoulée, le Chirurgien, pour finir l'opération, n'a qu'à délier la ligature, dégorger le vaiſſeau, c'eſt-à-dire en preſſant légerement aux environs de l'ouverture, empêcher qu'il ne s'arrête du ſang ſous la peau; ou faire ſortir par ce moyen celui qui pourroit s'y être arrêté, & fermer exactement la playe en la ſerrant

des deux côtez avec le doigt indice & celui du milieu, après avoir fait rentrer la graisse si elle sort, en la repoussant d'une main avec la compresse, & pinçant de l'autre exactement les lévres de la plaie avec le pouce & l'indicateur.

L'operateur doit cependant commander à ceux qui l'aident, d'emporter le sang tiré fort doucement, de le mettre sur un lieu stable, & d'en ôter l'écume, en passant sur sa surface une plume ou quelqu'autre corps qui puisse l'éloigner sans mouvoir le sang. Il y en a qui mettent le petit doigt dans le trou de leur oreille, & le passent ensuite sur l'écume du sang, au moyen dequoi elle se dissipe sans aucune violence; mais je craindrois que cette ordure jaunâtre de l'oreille qui reste au bout du doigt, & qui est cause de cette prompte dissipation étant fort amere, ne causât au sang même

quelque changement en sa surface, qui empêcheroit peut être le Médecin d'en bien juger.

Il faut enfin appliquer la compresse sur l'incision, & la bande par-dessus, dont les tours circulaires conduits alternativement au-dessus & au-dessous du coude, se croisent & appuient ferme sur l'ouverture : pour rendre ce bandage plus sûr, il est bon d'attacher la compresse aux croisures de la bande, avec une épingle déliée, dont la pointe soit tellement placée qu'elle ne puisse piquer le malade.

L'application de la compresse n'est pas exempte de difficulté : quelques-uns veulent qu'elle soit mouillée dans l'eau froide, & d'autres qu'elle soit appliquée seiche sur la petite plaie de la saignée. On peut dire en général que cette petite cérémonie ne peut faire ni grand bien ni grand mal ;

le linge bien net & bien ſec, & & l'eau froide ſéparez ou aſſemblez n'ont rien qui puiſſe empêcher l'union : il eſt pourtant mieux le plus ſouvent de la mettre ſeiche, parce qu'étant mouillée, elle s'endurcit en ſe ſeichant par la chaleur de la partie qu'elle touche, ce qui eſt cauſe qu'elle pourroit la meurtrir & cauſer de la douleur au malade. Elle peut néanmoins étant trempée dans l'eau, avoir quelque uſage, lorſqu'il s'eſt épanché un peu de ſang ſous la peau, qui cauſe une petite tumeur qu'on appelle *trombus* aux environs de la plaie : le bon effet qu'elle produit pour lors n'arrive pas, comme pluſieurs prétendent, de ce qu'elle ſert de remede *répercuſſif*, c'eſt-à-dire propre à renvoyer le ſang épanché au lieu d'où il eſt ſorti ; car la froideur de l'eau eſt par elle-même plus propre à cailler le ſang & l'arrêter à

la partie : mais il arrive par accident que venant à s'endurcir quand elle eſt ſeiche, comme j'ai déja dit, elle fait une compreſſion ſur cette petite enflure, qui écarte le ſang, & lui donne lieu de ſe réſoudre plus aiſément, étant compris dans un plus grand eſpace. Et cette réſolution paroît enſuite par la teinture de la peau, qui paroît variée par le paſſage que le ſang s'eſt ouvert au-travers de ſes trous inſenſibles.

Il y a des gens qui rafinent, & forment encore une difficulté au ſujet du bandage circulaire, diſant qu'il ne faut qu'un ſeul tour au-deſſus du coude, & tous les autres au-deſſous, afin de ne pas faire une eſpece de ligature au-deſſus de l'inciſion, capable d'empêcher le retour du ſang, & qui l'obligeroit par conſequent à s'échaper par l'ouverture de la ſaignée.

Pour moi j'eſtime que le ban-

dage eſt plus ſûr lorſque l'on fait autant de tours au-deſſus qu'au-deſſous de la jointure, d'autant que le bandage ne devant être que médiocrement ſerré, il ne peut empêcher le retour du ſang, & que le ſeul circuit que l'on feroit au-deſſus, ne pouvant pas réſiſter auſſi fortement que deux ou trois que l'on feroit au-deſſous, la bande pourroit ſe rompre en cet endroit, & ainſi donner lieu à tout le bandage de gliſſer, & au ſang de s'écouler en conſequence, pour peu qu'il y eût de diſpoſition.

CHAPITRE XVI.

Ce qu'il faut preſcrire au malade après la ſaignée.

CE que le Chirurgien doit faire après la ſaignée préférablement à toutes choſes, c'eſt de faire revenir le plutôt qu'il

peut le malade de ſa foibleſſe, en cas qu'il y ſoit tombé, comme il arrive à pluſieurs dans le tems du bandage; pour cela il le doit faire porter promptement ſur un lit, en cas qu'il ait été ſaigné debout, lui jetter de l'eau froide au viſage, & lui en faire boire une gorgée ou deux, lui faire ſentir l'air froid en ouvrant les fenêtres & les rideaux du lit, en cas que ſa maladie & la ſaiſon le permettent. Lui faire flairer des choſes de bonne odeur, comme du fort vinaigre, de l'eau-de-vie, de l'eau de la Reine d'Hongrie, de l'eſprit de vin, l'appeller par ſon nom pluſieurs fois & avec des cris redoublez, lâcher tout ce qui peut le contraindre en quelqu'endroit du corps que ce ſoit, & lui fraper rudement les paumes des mains. Etant par tous ces moyens bien remis de ſon évanouiſſement, l'opérateur doit avoir ſoin de donner à la partie où

l'opération a été faite, une ſituation convenable. Cette ſituation doit être différente ſelon les différentes parties d'où l'on a tiré le ſang. Si la ſaignée, par exemple, a été faite à la tête, le malade doit demeurer au lit dans une grande tranquilité, la tête mollement appuyée, & plutôt baſſe que fort élevée. Après la ſaignée du bras, il doit tout de même ſe tenir en repos, ſoit qu'il reſte au lit, ou dans un fauteuil de commodité, ſon bras étant bien ſoutenu & plié en angle *mouſſe*. Si c'eſt aux extrêmitez inférieures, il faut néceſſairement qu'il garde le lit pendant vingt-quatre heures, de crainte qu'il ne ſe faſſe *fluxion* & *ſuppuration* à l'endroit de la ſaignée.

Il arrive ſouvent à ceux que l'on ſaigne, de ſentir de l'altération quand la ſaignée eſt faite, ce qui les oblige de demander au

Chirurgien s'il n'y a point de danger qu'ils boivent. Le Chirurgien peut leur répondre qu'ils peuvent boire ſans crainte, puiſque les Médecins l'ordonnent pour l'ordinaire, ou comme remede lorſqu'il y a de la foibleſſe, ou comme avis purement ſalutaire, afin de rappeller au centre du corps le ſang & les eſprits que l'ouverture de la véne avoit déterminez à ſe mouvoir vers les extrêmitez, comme vers le lieu où il leur étoit plus facile de continuer leur mouvement.

Je ſçai qu'il y a encore des gens qui conſeillent la même choſe pour une autre raiſon, croyant qu'un verre d'eau reçû dans l'eſtomac bientôt après la ſaignée, rafraîchit beaucoup plus que ſix dans un autre tems, parce que les vénes de cette partie étant vuides de ſang, attirent ſelon eux promptement & avidement cette

liqueur, qui ſe diſtribuant en fort peu de tems dans toutes les entrailles, les rafraîchit extraordinairement. Mais ceux qui ont cette penſée ſont maintenant en petit nombre, d'autant que ces prétendues *attractions* ne ſont plus reçûes pour expliquer les effets de la nature, & que ce raiſonnement a plus d'idée que de réalité.

On demande en ſecond lieu ſi l'on peut dormir après la ſaignée; l'on s'étoit autrefois fait là-deſſus un grand ſcrupule qui étoit paſſé en coutume, ſans que l'on en pût donner aucune raiſon ſolide. Car ceux qui prétendoient raiſonner plus juſte ſur cette difficulté, diſoient qu'il n'étoit pas bon de dormir après la ſaignée pour deux raiſons: premierement parce que la nature eſt toujours outrée quand elle eſt obligée de faire ſucceſſivement & ſans interruption deux mouvemens contraires; que

la ſaignée attire le ſang du dedans au dehors, & le ſommeil du dehors au dedans. En ſecond lieu, parce que cette *concentration* du ſang qui ſe fait dans le tems du ſommeil empêche le principal effet de la ſaignée, par le moyen de laquelle on prétend faire une *évacuation.*

D'autres ſans s'embarquer dans ces raiſonnemens auſſi faux qu'ils paroiſſent ſolides à ceux qui manquent de diſcernement, peuvent paſſer pour être plus judicieux, quand ils diſent que ceux qui ont été ſaignez ne doivent pas dormir de crainte que leur bras ne ſe délie dans les mouvemens déréglez auſquels beaucoup de gens s'abandonnent durant le ſommeil.

Pour moi s'il m'étoit permis de m'expliquer là-deſſus, n'étant à beaucoup près ni Phyſicien ni Docteur, je dirois qu'il eſt vraiſemblable que le ſommeil eſt au-

tant

tant & plus ſalutaire après la ſaignée que dans aucun autre tems, parce que rien n'eſt plus propre à rafraîchir tout le corps; ce qui eſt une des principales fins de la ſaignée, & que rien auſſi par conſequent n'eſt plus capable de donner au ſang un calme parfait après le trouble que l'évacuation pourroit y avoir cauſé; joint à cela que tous les Médecins ordonnent ce remede contre les inſomnies, & que ceux à qui il arrive de dormir après la ſaignée, par la ſeule pente qu'ils ont dans ce tems-là vers le ſommeil, plus grande encore que dans un autre tems, ne s'en trouvent pas incommodez. A l'égard du flux de ſang que l'on craint pour ceux qui dorment avec inquiétude, on les peut mettre en ſûreté par un double bandage bien fait & bien ferme; ou pour mieux faire encore, on peut engager quelque perſonne à

rester auprès d'eux, pour les retenir dans leurs agitations, si ce sont des personnes d'un certain grade.

Il est bon de s'abstenir de prendre de la nourriture après la saignée, jusqu'à ce que le sang & les esprits ayent repris leur assiette naturelle; car les fermens qui servent à la digestion, agissent mieux quand ils sont dans leur état naturel, que lorsqu'ils sont émûs. L'intervale ordinaire est d'une heure, si ce n'est que le malade étant foible pour n'avoir rien pris depuis long-tems, on pourroit pour lors lui faire prendre quelque chose propre à rétablir ses forces, incontinent après l'opération, comme un peu de vin, ou de quelqu'autre essence. La nourriture que l'on donne après la saignée, doit être légere & de facile digestion; desorte qu'un bouillon de viande médiocrement nourris-

ſant, eſt ce que l'on peut prendre de meilleur.

Enfin, quoique j'aye déja dit quelque choſe dans le précedent Chapitre ſur la maniere de bien placer le ſang tiré, je crois être obligé d'ajouter en finiſſant celui-ci, que les palettes doivent être poſées ſelon qu'elles ont été tirées, dans un lieu qui ſoit exemt de fumée, d'un grand vent, & qui ne reçoive point les rayons du ſoleil, parce que toutes ces choſes changent la diſpoſition des particules de la ſurface du ſang, & ne permettent pas au Médecin d'en bien juger.

Il faut encore que les vaiſſeaux qui reçoivent le ſang, ſoient d'argent, d'étain, de verre, ou de fayance, parce qu'il s'y conſerve beaucoup mieux, & n'y reçoit aucune altération, comme il arriveroit dans ceux de cuivre & d'airain. Il faut de plus que ces mê-

mes vaiſſeaux ſoient bien lavez & eſſuyez ; car quand il eſt reçû dans un vaiſſeau encore imbu d'humidité, il paroît toujours plus rouge & plus vermeil, pour des raiſons que nous dirons dans la ſuite.

CHAPITRE XVII.

Ce que l'on doit remarquer dans le ſang tiré.

QUoique le jugement du ſang regarde particulierement les Médecins, il eſt cependant néceſſaire que les Chirurgiens ayent quelques notions générales des conſequences que l'on peut tirer de ſa bonne ou mauvaiſe qualité, par la conſidération de ſa couleur & de ſa conſiſtence, de ſon odeur & de ſa ſaveur, afin qu'ils ne ſoient point réduits à demeurer ſans réponſe, lorſque les malades toujours inquiets de leur état, les

interrogent ſur cet article, qui eſt dans la plupart le fondement de leur crainte ou de leur eſpérance : outre qu'il y a des gens bien ſenſez & moyennement crédules, qui ne s'imaginent pas que toute la ſcience ſoit ſi abſolument dévolue à la qualité de Docteur, qu'un Chirurgien n'en puiſſe avoir quelque petite part.

Comme le ſang eſt compoſé de diverſes particules pour réparer les différentes parties qui compoſent le corps, il eſt aiſé de concevoir que quelque forte que ſoit la liaiſon qu'elles ont entre elles, pour ne former qu'un ſeul corps liquide, apparemment uniforme, elles peuvent néanmoins par accident recevoir des arrangemens différens, à l'occaſion des mauvais ſucs qui peuvent s'inſinuer dans les conduits qui les contiennent, & qui peuvent augmenter ou ralentir leur mouvement, leur cau-

ſer des fermentations irrégulieres, des diſſolutions & des coagulations, & ainſi faire dégénérer le ſang de ſon état naturel.

Or comme c'eſt l'arragement des parties de quelque corps que ce ſoit, qui par une certaine réfléxion de la lumiere dans le fond de nos yeux, nous le fait voir d'une certaine couleur ; il s'enſuit que les parties qui compoſent un corps, ne peuvent changer de ſituation, ſans changer la couleur du corps qu'elles compoſent. Cela poſé, il ſuffit de ſçavoir qu'elle eſt la couleur du ſang, lorſque l'animal jouit d'une ſanté parfaite, pour conclure que le ſang eſt mauvais lorſqu'il s'éloigne de cette couleur ; & comme il n'y a qu'un ſeul & unique arrangement de ſes parties, qui lui donne cette couleur qui le fait paſſer pour un bon ſang, il y a auſſi différentes ſituations de ſes particules, qui lui

donnent la varieté des teintures qui nous le font paroître mauvais.

Le ſang paſſe pour être bon & pour avoir ſa couleur naturelle, quand il eſt rouge & vermeil ; & c'eſt principalement dans le poumon qu'il acquiert cette couleur, ſuivant les expériences que M[r] *Louver* a faites. Mais de tirer du ſang de différens vaiſſeaux, comme de la véne-cave, de l'artere pulmonaire, de la véne du poumon, & de l'*aorte* ; & de voir que le ſang qu'on tire de la véne-cave eſt d'un rouge brun ; que celui qu'on tire de l'artere pulmonaire eſt d'une couleur toute pareille, quoiqu'il ait paſſé dans la cavité droite du cœur ; que celui qu'on tire de la véne du poumon eſt d'un rouge brillant au poſſible ; & enfin que celui qu'on tire de l'*aorte*, après avoir paſſé dans la cavité gauche, n'eſt pas d'une plus belle couleur : de tout cela,

dis-je, il ſemble que c'eſt avec aſſez de raiſon qu'on attribue au nitre contenu dans l'air qui entre & ſort ſans ceſſe du poumon, la vertu de diſpoſer les parties du ſang d'une maniere à nous le faire paroître de cette couleur rouge & vive.

Ce fait eſt encore confirmé par une autre expérience, qui eſt qu'après avoir tiré du ſang dont la ſurface eſt rouge & vermeille, ſi l'on vient à enlever cette ſurface, celle qui paroît enſuite eſt d'un rouge brun; mais après avoir été quelque tems expoſée à l'air, elle revient d'un rouge auſſi brillant que celle qui a été enlevée. Ce qui n'arrive vrai-ſemblablement que parce qu'il y a dans l'air quelque principe dont l'impreſſion eſt capable de diſpoſer tellement les parties de la ſurface du ſang, que la lumiere qu'elles nous réfléchiſſent nous les fait voir de cette couleur.

Quand

Quand le ſang tiré, lorſqu'il eſt refroidi, paroît bleuâtre, blanchâtre, jaunâtre, ou varié dans ſa couleur, il paſſe pour du mauvais ſang ; & pour lors les Médecins *Galéniſtes*, ſelon la différence des couleurs qui déguiſent ſa face, déterminent quelle eſt entre les quatre humeurs, dont ils prétendent que la maſſe du ſang eſt composée, celle qui peche principalement, ſoit bile, pituite, mélancolie ou ſang proprement pris. Les Médecins *Chymiſtes* au contraire rapportent ces couleurs diverſes du mauvais ſang, aux différentes exaltations des divers principes, tant actifs que paſſifs, qu'ils admettent dans la maſſe ſanguinaire, quand il leur arrive de ſe dégager des autres : au lieu que le mélange égal des eſprits, des ſels, des ſoufres, de l'eau, & de la terre, maintient le ſang dans ſon integrité, qui nous eſt mani-

festée par sa couleur rouge & vive.

Sur ce fondement il est assez facile de résoudre trois questions que l'on peut faire sur la couleur du sang. Premierement, pourquoi dans les fiévres malignes, & qui causent ordinairement la mort à ceux qu'elles attaquent, on tire assez souvent du sang d'une très-belle couleur. En second lieu, si le sang rouge & vermeil est toujours du bon sang; & comment peuvent subsister ceux à qui l'on tire toujours du sang de mauvaise couleur, même dans leur santé la plus parfaite, quand il leur arrive de se faire saigner par précaution.

Je répons à la premiere demande, que les Médecins estiment avec raison que c'est un mauvais signe, lorsque dans ces sortes de maladies le sang tiré se trouve d'une si belle couleur; parce qu'il

paroît par-là que la plus grande partie du ſang déja corrompue & deſtituée d'eſprits ne ſe meut qu'à peine dans les premieres arteres, & n'a pas aſſez de mouvement pour parvenir juſqu'aux extrémitez du corps.

A la ſeconde propoſition, je dis que la couleur du ſang tiré ne dépend pas ſeulement de la diſpoſition de ſes particules, telle qu'il la peut avoir de ſa nature, ou acquerir par la maladie; mais encore de l'ouverture de la véne, de la maniere dont il ſort, & du vaiſſeau même où il eſt reçû.

Trop ou trop peu d'ouverture à la véne, empêche que l'on ne puiſſe bien juger du ſang. Ce ſont deux défauts dans la ſaignée, qui font que ſa couleur eſt toujours autre qu'elle ne ſeroit, ſi l'ouverture étoit proportionnée au vaiſſeau. Car ſi l'ouverture eſt petite, le ſang ſort d'un fil délié & en

long tems, de maniere que ses particules reçoivent beaucoup plus l'impression de l'air, que quand il sort à plein canal & en peu de tems : ce qui fait que beaucoup de parties d'aïr chargées de nitre, agissant sur une plus petite quantité de sang, lui donnent plus aisément la couleur rouge. Si l'incision est trop grande, le sang, au lieu de jaillir, coule autour du bras de celui que l'on saigne, & forme une nappe assez étendue par le moyen de laquelle il expose à l'air une grande surface ; & cet air agissant sur beaucoup de ses parties, leur donne encore cette même couleur ; outre qu'en ces deux rencontres le sang se refroidit & se caille bientôt, & perdant par consequent bientôt son mouvement, ses parties hétérogenes n'ont pas le tems de se débarrasser les unes des autres pour se porter jusqu'à sa sur-

face, qui nous paroît toujours rouge par l'impreſſion du nitre de l'air qui la diſpoſe comme elle doit être pour exciter dans nos yeux cette ſenſation *viſive* que nous appellons *rougeur*.

Le vaiſſeau qui reçoit le ſang contribue encore à ſa couleur; car s'il eſt reçû dans un vaiſſeau fort large & peu profond, il paroît toujours plus rouge que dans un vaiſſeau profond & étroit, parce que dans un vaiſſeau large, il offre beaucoup de ſes particules à la diſcrétion de l'air, dont l'impreſſion fait qu'il refroidit & ſe caille en fort peu de tems; au lieu que tout le contraire arrive quand il eſt reçû, par exemple, dans des palettes qui ſont étroites & profondes, où l'on voit qu'il conſerve plus long-tems ſon mouvement & ſa chaleur, au moyen dequoi ſes parties diverſes ont le tems de ſe débrouiller & de parve-

nir jusqu'à la surface pour en varier sa couleur.

Il est encore important de ne pas remuer le sang en le portant au lieu où on le veut garder, parce que dans l'agitation l'air faisant encore son impression sur le plus grand nombre de ses particules, il se refroidit bientôt, & les esprits se dissipent fort promptement, ce qui fait qu'il paroît plus rouge.

Si le sang est reçû dans un vaisseau qui soit encore imbu de l'eau froide dont on s'est servi pour le laver, il paroît toujours d'une belle couleur, parce qu'il se refroidit d'abord, & son mouvement cessant aussitôt, il ne permet pas à ses parties diverses de parvenir jusqu'au haut du vaisseau.

Il ne s'ensuit donc pas toujours que le sang rouge & vermeil soit du bon sang, bien qu'il en ait la

couleur, puiſque les défauts qui ſe ſont rencontrez dans l'opération, le font paroître beau, quoiqu'il ſoit effectivement mauvais.

Ce ne ſeroit pas auſſi raiſonner juſte, de conclure toujours que la ſaignée a été mal faite, lorſque le ſang eſt rouge & vermeil, vû qu'il doit avoir cette couleur en bien des rencontres, quoique l'opération ait été fort bien faite, comme, par exemple, lorſque l'on ſaigne des gens qui jouiſſent d'une aſſez bonne ſanté, ſeulement par précaution, ou pour des incommoditez fort legeres, leur ſang doit pour l'ordinaire avoir les marques d'un bon ſang, n'ayant en eux aucune cauſe qui l'ait pû faire dégénérer de ſon état naturel.

Les perſonnes que l'on ſaigne auſſi dans un état de foibleſſe, ou pour n'avoir pas pris de nourriture depuis long-tems, & que la

crainte de la ſaignée ou l'horreur du ſang font devenir foibles auſſitôt que la véne eſt ouverte, & dont les forces par conſéquent ne permettent pas au ſang de s'élancer avec violence, ces gens-là, ont toujours du ſang qui eſt d'une fort belle couleur pour les mêmes raiſons que j'ai déja pluſieurs fois alleguées. On voit encore dans les maladies les plus malignes, que l'on tire ſouvent aux malades de fort beau ſang, quoique les vaiſſeaux ſoient bien ouverts, pour la raiſon que j'ai dite en répondant à la premiere propoſition.

Le mauvais ſang tiré n'eſt pas auſſi toujours une marque certaine que la ſaignée a été bien faite; car il y a des gens dont tout le ſang eſt ſi corrompu & ſi dépravé, qu'il paroît toujours mauvais, quoiqu'il ſorte mal du vaiſſeau, qu'il ſoit mal reçû, & que la ſaignée

ſoit mal faite. C'eſt pour cela que les habiles Médecins qui ne veulent pas juger des choſes trop légerement, avant que de rien prononcer ſur le ſang tiré, ont égard à toutes les circonſtances que j'ai marquées, & s'informent ſoigneuſement de la manicre dont il eſt ſorti, quand ils n'ont pas vû faire l'opération.

A l'égard de la troiſiéme queſtion qui regarde ceux à qui l'on tire toujours du ſang de mauvaiſe couleur, en quelque état qu'ils ſe trouvent, dans la difficulté qu'il y a d'expliquer la cauſe d'un effet ſi contraire à toutes les maximes que nous venons d'établir, on ne peut ſe tirer d'affaire que par quelque conjecture. Celle qui me paroît la plus vrai-ſemblable, eſt de dire que le ſang de ces gens-là doit être chargé de beaucoup d'acides qui tiennent de la nature du vitriol, & qui donnent à leur ſang

cette couleur, de la même maniere que le vitriol mêlé avec le ſang, après même qu'il eſt ſorti de ſes vaiſſeaux, lui donne une couleur ſemblable à celle de ſa nature. De-là vient que ces ſortes de perſonnes ne s'en trouvent point incommodez, ſuivant cette maxime reçûe de tous les Philoſophes, & fondée ſur l'expérience, *que l'on n'eſt point bleſſé des choſes avec leſquelles on s'eſt* pour ainſi dire *naturaliſé par une longue habitude*.

La conſiſtence du ſang après ſon refroidiſſement, contribue encore à faire connoître ſa qualité bonne ou mauvaiſe. Car s'il conſerve ſa liquidité après qu'il eſt entierement refroidi, les Medecins eſtiment que c'eſt la marque d'une corruption & d'une déſunion entiere de tous ſes principes; & qu'au contraire s'il ſe caille d'abord, c'eſt un effet de ſa groſſiere-

té, & la marque d'un défaut d'esprits qui ne peuvent lui donner lieu de se bien mouvoir, lorsqu'il est contenu dans les vénes.

La bonne consistence du sang refroidi, dépend donc d'une médiocre liaison que ses parties doivent avoir les unes avec les autres, de la même maniere qu'une gelée bien faite, sans former un corps tout-à-fait solide, s'éloigne de la liquidité.

Il est rare que l'on puisse juger du sang par l'odeur qui en exhale, & sa mauvaise odeur ne devient gueres sensible qu'en deux rencontres; ou lorsque l'arrangement naturel de ses parties est tout-à-fait détruit, ou lorsque la meilleure partie du sang croupit dans les vénes sans action & sans mouvement, comme on l'a vû quelquefois dans ceux qui étoient atteints de la ladrerie ou d'une vérole fort invétérée. Ce qui est

un ſigne très-pernicieux ; & ceux qui ont le ſang infecté juſqu'à un tel degré de corruption, ne doivent pas eſpérer de vivre longtems.

Cependant quoique la mauvaiſe odeur du ſang ne ſe faſſe pas ſentir pour l'ordinaire, il ne laiſſe pas d'y avoir beaucoup de danger de reſpirer avec l'air les corpuſcules malins qui s'échapent du ſang que l'on tire aux malades, puiſque l'on ſçait par expérience qu'entre les Chirurgiens qui travaillent dans les Hôpitaux, ceux qui font plus de ſaignées ſont plutôt attaquez de fiévres malignes, par la contagion de l'air qu'ils reſpirent, que ceux qui panſent des playes qui rendent une odeur extrémement mauvaiſe. Ce que l'on ne peut attribuer qu'à la diſpoſition qu'ont ces corpuſcules détachez du ſang à pénétrer les arteres & les vénes dans les orga-

nes de la respiration & de l'odorat.

On ne s'attache gueres à juger du sang par la saveur : cependant la saveur douce passe pour être celle qui lui est plus naturelle ; & quand il est acide, amer, salé, ou qu'il y a quelqu'autre saveur qui s'éloigne de la douce, il passe pour être du mauvais sang.

Enfin il n'y a que des imposteurs & des fourbes qui puissent se vanter de connoître par la vûe du sang le pucelage dans les vierges, la grossesse dans les femmes, & le mal vénérien dans les deux sexes ; car quoiqu'il soit vrai qu'il arrive au sang de notables changemens dans tous ces états, nous n'avons pas assez de connoissance de la disposition de ses particules naturelle & contre nature, pour pouvoir descendre dans un semblable détail ; & toutes ces choses sont si cachées, que la vie de l'homme

ne suffiroit pas pour y rien connoître de certain, quand il en feroit son unique étude.

Il faut donc mettre ceux qui ont ces sortes de prétentions, au rang de ces autres fourbes qui veulent connoître toutes sortes de maladies, & juger de leurs événemens, par la vûe des urines, qui seule ne donne pas plus d'éclaircissement que celle du sang; & si l'on a vù quelquefois tout un grand peuple sotement crédule & ridiculement prévenu en faveur de ces charlatans, les suivre en foule & publier partout quelques prédictions & quelques réussites, dont ils étoient uniquement redevables au hazard, il ne faut pas s'en étonner; l'extrême empressement qu'ont tous les hommes, jusqu'aux plus éclairez, pour trouver les moyens de se maintenir en santé & de prolonger leur vie, leur fait faire à eux-mêmes toutes

les avances qui sont nécessaires à ceux qui les veulent tromper sur cet article; & il leur est impossible de s'en défendre, surtout lorsque ces misérables ont l'adresse de joindre le merveilleux à leur impudence & à la témérité de leurs promesses.

CHAPITRE XVIII.

Des accidens qui suivent la saignée.

AUtant que la saignée donne de réputation aux Chirurgiens, lorsqu'ils ont l'avantage de réussir dans la pratique de cette délicate opération; autant leur cause-t-elle de scandale & de déplaisir, lorsqu'en certaines rencontres elle est suivie de ces fâcheux accidens qui n'éclatent toujours que trop à leur honte & à leur dommage.

Mais cet éclat, tout chagrinant

qu'il eſt par lui-même, leur eſt encore plus préjudiciable, quand ils n'ont pas aſſez de fonds & de capacité pour remédier à ces accidens. Car outre que ceux-là ne manquent pas, pour ainſi dire, qui trouvent ſur le champ les moyens de réparer leur faute, il eſt vrai encore que leurs confreres, dont ils ſont obligez pour lors d'emprunter le ſecours, ou qui ſont appellez pour cela contre leur volonté, ne cherchent que trop ſouvent les moyens de leur nuire, au lieu de les ſoutenir, pour s'élever eux-mêmes ſur leurs débris, par la plus indigne de toutes les lâchetez.

Cela me fait croire que je ferai plaiſir aux jeunes Chirurgiens de leur enſeigner dans ce Chapitre & dans les deux ſuivans, quels ſont les accidens dont la ſaignée peut être ſuivie, & les moyens de remédier ſûrement même aux plus fun-

funeſtes & aux plus pernicieux, afin qu'ils ſoient en état, ſi quelque malheur leur arrive en ſaignant, de ſe paſſer en bien des rencontres du triſte ſecours de ces politiques intereſſez qui ſacrifient tout à leur avarice & à leur propre gloire.

Les accidens qui ſurviennent à la ſaignée, ſont de trois ſortes, très-légers, médiocres, ou très-grands. La premiere diſgrace qui arrive ſouvent au Chirurgien qui ſaigne beaucoup, eſt de manquer d'ouvrir la véne, ou de l'ouvrir ſi mal, que le ſang ne ſort qu'avec beaucoup de peine.

Le Chirurgien peut manquer d'ouvrir la véne pour pluſieurs raiſons: premierement parce qu'elle n'a pas une ferme aſſiette ſous la peau, & qu'il ne lui eſt pas aiſé de l'aſſujettir & de l'empêcher de fuir ſous la lancette: ou parce qu'elle eſt fort profonde, & que l'o-

pérateur appréhende, en faiſant l'inciſion auſſi profonde qu'il faudroit, de toucher avec la véne, quelque autre partie dont la bleſſure ſeroit dangereuſe : ou parce que ſon attouchement le trompe, lui faiſant croire qu'il y a très-certainement une véne à l'endroit qu'il touche, quoiqu'effectivement elle n'y ſoit pas.

La véne peut être mal ouverte, parce que l'inciſion a été faite un peu trop haut ou trop bas ; ou parce que la véne étant roulante, lorſque le Chirurgien ceſſe de la tenir ſujette avec ſon doigt, pour permettre au ſang de ſortir, ſon ouverture ne ſe rencontre plus vis-à-vis celle de la peau, qui ſert alors d'obſtacle à la ſortie du ſang. La véne eſt encore mal ouverte, quand l'inciſion eſt trop petite à proportion de ſa groſſeur, ou qu'elle eſt trop grande : mais la trop grande ouverture n'eſt pas un

défaut, pour ainſi dire, car la ſaignée n'en eſt pas moins bonne.

Si le Chirurgien manque d'ouvrir la véne, parce qu'elle a fui ſous la lancette, il doit faire enſorte de l'aſſujettir de nouveau, vis-à-vis de l'inciſion qu'il a faite, & tâcher de la trouver dans cette même ouverture ; ou s'il ne le peut pas, il doit piquer de nouveau, au-deſſus, au-deſſous, ou à l'endroit de quelqu'autre véne, s'il en paroît, ſans marquer aucune crainte ni ſurpriſe, comme beaucoup de Chirurgiens qui ſe trouvent déconcertez dès qu'ils manquent une ſaignée, & qui étonnent plus les malades & les aſſiſtans par leur propre trouble, que par la faute qu'ils ont faite, qui n'eſt ſouvent, comme j'ai dit, que fort légere. S'il a manqué de trouver la véne, pour n'avoir pas fait une inciſion aſſez profonde, il peut porter de nouveau ſa lan-

cette dans la même incision, jusqu'à ce qu'il la rencontre, ou tâcher de l'ouvrir dans un autre endroit avec plus de succès.

Si son attouchement l'a trompé, il doit toucher en d'autres endroits, & tâcher de juger plus juste du lieu où est la véne, en redoublant son attention durant un plus long tems: & si des longs attouchemens & des longues recherches ne lui donnent point de certitude de bien ouvrir aucun vaisseau, il vaut mieux differer la saignée, du matin au soir, ou du soir au lendemain; car dans cet intervale la disposition des vénes peut changer, & ceux qui saignent beaucoup, sçavent par expérience que l'on est quelquefois obligé d'abandonner des saignées, que l'on fait quelque tems après avec assez de facilité.

Si le sang d'une véne mal ouverte sort si mal que l'on ne puisse

pas eſpérer de ſoulager le malade par une telle ſaignée, il faut le ſaigner de l'autre bras, ou differer l'opération, ſi la maladie demande qu'elle ſoit faite au même bras, principalement ſi la véne eſt profonde; car ces ſortes de vénes ne peuvent plus ſe gonfler, dès qu'elles ont commencé de ſe vuider, même d'une très-petite quantité de ſang. Si l'inciſion eſt trop petite, il faut faire la même choſe. Si elle eſt trop grande, & que l'on faſſe la ſaignée pour une légere indiſpoſition, on laiſſera couler le ſang autour du bras; mais ſi la maladie eſt grande, & qu'elle demande que le Médecin juge du ſang par ſa véritable couleur, il faut diminuer l'ouverture en la ſerrant un peu, afin que le ſang puiſſe s'élancer; car quand il ſort de cette maniere, on en juge mieux, pour les raiſons que j'ai rapportées dans le précedent Chapitre.

D'autres accidens qui ſuivent la ſaignée, & qui peuvent encore paſſer pour légers, ſont un petit amas de ſang ſous la peau, qui forme une petite tumeur qu'on nomme *trombus*, & qui enſuite peut être cauſe d'une ſuppuration lêgere, précedée d'une petite inflammation avec un peu de douleur. Une lancette mal polie & mal tranchante, peut encore être cauſe que la petite inciſion de la ſaignée ne ſe reprend pas facilement, à raiſon de la violence que la peau a ſoufferte dans le tems de la diviſion. Les efforts que le malade a pû faire inconſidérément bientôt après la ſaignée, peuvent encore empêcher l'union, en donnant lieu à quelque peu de ſang de ſe gliſſer ſous la peau & entre les lévres de l'inciſion; ce qui fait qu'il ſe forme une galle ſur la playe, qui incommode le malade pendant quelques jours.

On remédie facilement à tous ces accidens legers, usant d'abord de quelques remedes adoucissans & suppurans, & ensuite de *dessicatifs*, en se servant par exemple, autour de la plaie, d'une onction faite chaudement avec l'huile rosat & le vinaigre, mettant sur l'ouverture un peu de l'onguent *basilicum*, le cerat de Galien par-dessus, & un linge en plusieurs doubles, trempé dans l'*oxicrat* tiéde. Après l'inflammation appaisée & la suppuration faite, il suffit de mettre sur la plaie un petit emplâtre de céruse brûlée, de *diapalme*, de *minio*, ou de quelque autre semblable, pour desfécher la plaie & fermer la cicatrice.

Quelquefois le bras paroît meurtri après la saignée, quand on a trop serré le bandage, ou aux personnes délicates & difficiles à saigner, quand on a par un long

attouchement fait des impreſſions un peu fortes à l'endroit de l'ouverture, ou quand il s'eſt épanché un peu de ſang ſous la peau ; mais cet accident ne cauſe point de douleur, & il ne faut au plus que baſſiner les endroits meurtris d'un peu d'eau-de-vie, pour faire reprendre à la peau ſa couleur naturelle.

La piquure de la membrane commune des muſcles, eſt un accident de la ſaignée, qui a ſouvent d'aſſez fâcheuſes ſuites, & aſſez chagrinantes pour le Chirurgien. Il eſt à remarquer que cette membrane prétendue eſt un véritable tendon large, formé de l'extenſion des tendons & de l'allongement des muſcles qui ſervent à étendre le coude, lequel enveloppe tout l'avant-bras, comme le muſcle large, que l'on nomme *faſcia lata*, entoure preſque toute la cuiſſe & la jambe : que ce tendon

eſt fort ſenſible, & qu'ainſi il ne faut pas s'étonner ſi la piquure eſt ſuivie d'aſſez grands accidens, comme de fiévre, d'une fort grande inflammation qui s'étend en peu de tems à toute la partie intérieure de l'avant-bras ; d'une tumeur dure à l'endroit de la piquure, qui ſe termine par un abſcès conſidérable, quelquefois même par pluſieurs, depuis la partie ſupérieure du bras juſqu'à l'extrêmité de la main, principalement quand cet accident arrive en des lieux où l'air eſt corrompu, comme dans les Hôpitaux des grandes Villes ou des Armées, ou à des ſujets dont le ſang eſt impur & fort échauffé par la fatigue qu'ils ont ſoufferte, & par leur mauvais régime ; comme je l'ai vû arriver en l'année 1684, dans l'Hopital Royal du Siége de Luxembourg, à quantité de Soldats qui avoient été mal ſaignez par les Chirur-

giens de leur Compagnie.

Quelquefois à la vérité tous ces accidens n'arrivent pas, & la ſuite de cette piquure ſe borne à faire ſentir au malade une douleur aſſez conſidérable depuis l'inciſion juſqu'au pouce, qui l'incommode principalement lorſqu'il veut renverſer le poignet, d'autant que cette envelope contribue à ce mouvement ; & cette douleur ne ſe diſſipe qu'après un long tems.

On s'apperçoit d'abord de cet accident par la grande douleur que le malade reſſent dans le tems de la piquure, laquelle s'étend juſques vers le pouce, où ce tendon ſe termine. On ne peut ſe précautionner trop tôt contre les ſuites dont j'ai parlé, par des défenſifs, comme par l'onction d'huile roſat & de vinaigre, de la même huile battue avec le blanc d'œuf, le bol d'Arménie, & le cerat de Galien ; par deux ſaignées

faites promptement de l'autre bras. Et quand la douleur, l'inflammation & la tumeur augmentent, il faut se servir du cataplasme anodin, fait avec le lait, la mie de pain, le safran, l'onguent *populeum*, & l'huile rosat; & tâcher de déterminer la suppuration à se faire par l'ouverture de la saignée, en appliquant sur l'incision quelque médicament capable de la procurer, comme sont l'emplâtre divin, le *diachilon* avec les gommes, ou le cataplasme fait avec l'ozeille, l'oignon de lys, & l'onguent *basilicum*; & mettre sur tout le bras & l'avant-bras des linges trempez dans l'oxicrat tiede. Si l'abscès se produit ailleurs qu'à l'ouverture, il faudra l'ouvrir quand le pus sera formé, & continuer le traitement comme celui d'un autre abscès à l'ordinaire.

Si tous ces accidens n'arrivent pas après cette piquure, & que le

malade ſe plaigne ſeulement de la douleur qu'il reſſent depuis l'endroit de la ſaignée juſqu'au poignet, ſans inflammation & ſans menace de ſuppuration, il faut pour appaiſer cette douleur, ſe ſervir de l'onction d'huile roſat mêlée avec l'eau-de-vie, ou l'eſprit volatil de ſel armoniac, faite deux ou trois fois le jour, bien chaudement. On peut uſer enſuite de celle de vers avec l'eſprit de vin, ou l'eau de la Reine d'Hongrie, & frotter même tout l'avantbras avec l'onguent d'*althæa*, ou de *martiatum*, fondus.

La plus grande peine qu'ait le Chirurgien dans ce traitement, lorſque les accidens ſont conſidérables, eſt de ſe rendre maître de l'eſprit du malade & des aſſiſtans, pour empêcher l'éclat qui lui eſt toujours déſavantageux. Il y pourra réuſſir par le ſoin qu'il aura de bien panſer le bleſſé, de le viſiter

plusieurs fois par jour, & lui faire voir par sa contenance ferme & résolue, que rien ne l'étonne, qu'il est sûr d'un bon succés, & de maîtriser facilement tous ces accidens par le moyen des remedes.

CHAPITRE XIX.

De l'érésipele qui survient après la saignée, de la piquure du tendon, & de celle du nerf.

TRois grands accidens & difficiles à surmonter, suivent quelquefois ou accompagnent la saignée. Le premier est un érésipele obstiné & malin: le second est de piquer avec la véne un nerf ou un tendon; & le troisiéme est d'ouvrir l'artere au lieu de la véne, ou de les ouvrir l'un & l'autre en même tems. Je traiterai dans ce Chapitre des moyens de remédier

à l'éréſipele, à la piquure du nerf, & à celle du tendon; & dans le ſuivant je m'expliquerai ſur l'ouverture de l'artere, où je donnerai la maniere de prévenir les accidens dont elle eſt ſuivie, & de s'oppoſer même à leur progrès, quand ils ſont dans leur plus grande vigueur.

C'eſt ſouvent avec beaucoup d'injuſtice que l'on attribue à l'ignorance du Chirurgien, par quelque faute commiſe en faiſant l'inciſion de la véne, la cauſe de l'éréſipele qui ſurvient après la ſaignée; car quoique la piquure de la membrane muſculeuſe, celle du nerf ou du tendon puiſſent quelquefois donner lieu au ſéjour du ſang bouillant & bilieux qui fournit la matiere de cette maladie dans les endroits où on la voit paroître, il eſt néanmoins conſtamment vrai que l'éréſipele ſuccede quelquefois à l'ouverture de

certaines vénes ſi groſſes & ſi apparentes, que le Chirurgien le moins expert ne pourroit en les ouvrant toucher aucune partie, dont la bleſſure pût donner lieu d'appréhender le moindre accident.

On ne peut donc alors attribuer raiſonnablement la cauſe d'un accident ſi fâcheux, qu'à la mauvaiſe diſpoſition du ſang du malade, que l'ouverture de la véne a déterminé à ſe porter par le moyen des arteres, vers la partie où elle s'eſt faite, ſuivant la loy du mouvement circulaire, avec tant d'abondance & de rapidité, qu'il n'a pû enſuite retourner par les vénes avec la même facilité; & ce qui confirme une conjecture ſi vrai-ſemblable, c'eſt qu'en même tems que ce ſang bouillant & impétueux cauſe une inflammation extraordinaire, & une très-grande tenſion au bras ſaigné, la

même inflammation arrive au poumon, qui cause au malade la difficulté de respirer, le crachement de sang, & tous les accidens de la *péripneumonie*, & dont il meurt quoiqu'on puisse faire, après l'entiere résolution de l'érésipele, comme je l'ai vû arriver plus d'une fois ; joint à cela que l'inflammation est souvent moins grande au lieu de la saignée qu'à d'autres endroits qui en sont fort éloignez.

L'érésipele paroît assez par la grande enflure du bras qui s'étend depuis l'épaule jusqu'à la main, avec une fusée qui se continue depuis l'aisselle jusqu'au coude ; toute la peau est rouge & fort enflammée, & la rougeur est tantôt plus grande dans un endroit & tantôt dans un autre, ce qui désigne le caractere d'une humeur érésipélateuse. La fiévre continue s'allume, le malade ressent une dou-

leur *tensive* & brûlante qui ne lui donne point de repos, la difficulté de la respiration se déclare, les crachats deviennent rougeâtres, & la ferveur du sang se fait connoître par la grande chaleur qui se répand dans toute l'habitude du corps.

Pour remédier à tous ces accidens, il faut d'abord avoir recours à la saignée de la partie contraire, & la réiterer jusqu'à cinq, six, sept & huit fois en fort peu de tems, pour faire promtement une grande *diversion*. Il faut en même tems pour modérer l'ardeur du sang, se servir de remedes intérieurs & extérieurs.

A l'égard des remedes intérieurs, le Chirurgien doit prendre l'avis du Médecin, quand il est dans un lieu où il peut esperer d'avoir cet avantage ; mais s'il ne peut pas se promettre d'être assisté d'un tel secours, il doit rappel-

ler toutes ſes connoiſſances pour tirer ſon malade du danger qui le preſſe, & mettre à couvert ſa propre réputation.

Il commencera pour cet effet à faire obſerver au malade un régime exact qui tende à humecter, rafraîchir & purifier toute la maſſe ſanguinaire, le réduiſant à ne rien prendre que des bouillons faits avec le veau, la volaille & les feuilles de chicorée, de laitue, de pourpier, cerfeuil, bourache & bugloſe, & un peu de gelée qui ne ſoit pas trop nourriſſante.

Il lui conſeillera de boire beaucoup de tiſanne faite avec les racines de ſcorſonnaire, guimauve, nénuphar, chiendent & régliſſe; & tous les ſoirs il lui fera prendre deux priſes d'*apoſeme* fait avec la même tiſanne, dans laquelle on fera bouillir les quatre ſemences froides, après quoi l'on y diſſoudra une once de ſirop de guimau-

ves, & autant de *diacodium*.

S'il arrive que l'éréſipele s'étende beaucoup, & gagne juſqu'à la poitrine, il ne ſera pas mal de lui faire prendre au matin dans ſon premier bouillon, ou dans quelques eaux cordiales, comme ſont celles de ſcabieuſe, de *ſcordium*, de chardon benit, de ſcorſonnaire ou d'*alleluia*; la poudre de viperes, pour purifier ſon ſang, rectifier ſa dépravation, calmer l'irrégularité de ſes mouvemens, & fortifier les parties intérieures, contre les impreſſions de cette bile farouche, répandue dans toute la maſſe des humeurs. Il fomentera le bras attaqué de l'éréſipele avec la décoction tiede de l'eau ſimple, dans laquelle on aura fait bouillir la racine d'*althæa*, les feuilles de mauves, guimauves, violiers, pariétaire, ſenneçon, bete, mercuriale; ajoutant après l'ébullition, un peu de vinaigre

rosat, & renouvellera cette fomentation trois ou quatre fois dans la journée; il trempera des linges en plusieurs doubles dans cette même décoction, qu'il apliquera chaudement sur la partie malade; ou bien il l'enduira d'un liniment composé avec les sucs de *solanum*, de plantain, & de *sempervivum*, les mucilages des semences de *psillium*, de lin & de fénugrec tirez dans l'eau de roses, l'huile de pavot, le camfre, le safran & le cerat de Galien: s'il n'aime mieux appliquer sur cette même partie le cataplâme anodin de lait & de mie de pain blanc cuits ensemble, en consistence de bouillie fort claire, y ajoutant ensuite les jaunes d'œufs, le safran, l'huile rosat; & si la douleur est extrême, l'extrait liquide d'opium.

Quand la douleur & l'inflammation sont un peu moderées, il

eſt bon de ſe ſervir d'un cataplâme un peu plus *réſolutif*, fait avec les farines d'orobes, de lupins, & de graine de lin, cuits dans l'oximel, ajoutant enſuite les fleurs de roſes, de camomille, & de mélilot, & les huiles d'anet & millepertuis.

Si l'éréſipele cauſe des ulceres en quelque endroits du bras, il uſera pour les baſſiner d'une lotion faite avec l'*ariſtoloche*, la pervenche, la petite centaurée, la gentiane, l'abſinthe, & *le ſanicle*, & il appliquera deſſus, après la lotion faite, l'onguent *nutritum*, le *pompholix*, le *deſſicatif* rouge, l'onguent de céruſe, le cerat ſantalin, ou d'autres ſemblables deſſicatifs.

Si la grandeur du mal fait craindre l'extinction de la chaleur naturelle & la mortification, il ſe ſervira des remedes que je propoſerai incontinent contre la gan-

grene, en parlant de la piquure du nerf & du tendon.

De tous les accidens de la saignée, il n'y en a point dont les suites soient si dangereuses que sont celles de la piquure du nerf & du tendon; car quoique ces deux parties soient différentes, leurs blessures sont à peu près suivies des mêmes symptômes, & la maniere de les traiter est toute semblable.

Il est assez rare que le Chirurgien pique en saignant, le principal conduit du nerf, qui se trouve au bras au-dessous de l'artere qui accompagne la *basilique*; car étant placé de cette maniere, il faudroit que l'on fit pour l'atteindre une ponction extrêmement profonde. *Ambroise Paré* assure néanmoins que ce nerf fut piqué en sa présence au Roy Charles IX. & que ce grand Prince fut long-tems incommodé de

cette piquure, après même que l'on eut avec peine appaiſé la fougue des premiers accidens, par les remedes dont on ſe ſervit à l'heure même, & que l'on continua dans la ſuite.

Il arrive bien plus ſouvent qu'en voulant ouvrir la *médiane* qui eſt quelquefois fort enfoncée, on touche le tendon du muſcle que l'on nomme *biceps*, qui ſert avec un autre que l'on appelle *brachial* intérieur, à faire plier l'avant-bras, attendu que cette véne eſt pour l'ordinaire immédiatement au-deſſus & à côté de ce tendon. En un mot, ſoit que l'on touche le nerf ou le tendon, on le connoît d'abord par l'extrême douleur que le bleſſé reſſent à l'inſtant de la piquure, par la tumeur énorme qui arrive au bras, accompagnée de pulſation très-grande, d'inflammation exceſſive, & de la fiévre continue; & ſi

on ne remédie promtement à tous ces ſymptômes, la convulſion ſurvient au bleſſé, & il ne tarde guéres à tomber dans le délire, auſſi-bien que la partie bleſſée en gangrene & en mortification, qui emportent le malade en fort peu de tems.

La ſaignée fréquemment réitérée eſt d'un grand ſecours pour prévenir d'abord & modérer tous ces fâcheux accidens. Le régime du malade doit être ſemblable à celui que j'ai propoſé pour l'*éréſipele*, la tiſanne & les bouillons altérans & rafraîchiſſans; les cliſteres laxatifs, les *apoſemes*, conviennent auſſi dans cette occaſion. Mais la principale application du Chirurgien doit être à traiter la partie bleſſée. La premiere vûe qu'il doit avoir pour bien réuſſir, eſt d'appaiſer la douleur, d'empêcher le grand dépôt dont cette bleſſure eſt toujours ſuiv-

ſuivie. Il faut pour cela ſe ſervir de défenſifs ſur les endroits éloignez de la plaie, au-deſſus & au-deſſous, faits avec l'huile roſat, les blancs d'œufs, le bol d'arménie, les ſucs de *ſolanum* & du *ſempervivum* & le vinaigre ou l'oxicrat fait avec les eaux de plantain, de morelle, de roſes, de juſquiame, de cigue, & le fort vinaigre en plus grande quantité que dans l'oxicrat ordinaire, dont on ſe ſert ſimplement pour rafraîchir.

Les Auteurs propoſent d'inſinuer dans la plaie chaudement des huiles de parties ſubtiles, capables de deſſécher & abſorber l'humidité qui ſort du nerf, laquelle acquiert bientôt une qualité maligne, âcre & piquante. *Guy de Chauliac* appelle cette humidité ainſi dégénerée de ſon état naturel, *ſanie nitreuſe* & *érugineuſe*, contre laquelle il propoſe l'uſage de l'huile de *ſabine* préférable-

ment à celui de toutes les autres huiles. A ſon défaut l'on peut ſe ſervir de l'huile de terebenthine mêlée d'eau-de-vie, ou de l'huile d'*hipericon*, de lys, de renard, de *caſtoreum*, d'euphorbe, & de l'huile d'œufs, ſi la douleur eſt exceſſive; & ſi l'on manquoit de ces huiles compoſées, on pourroit employer l'huile commune dans laquelle on auroit fait bouillir de la rue & de l'anet. Il faut frotter tout le bras long-tems & chaudement avec les huiles de roſes, de camomille & de lys mêlées enſemble avec du fort vinaigre, puis l'entourer & le couvrir de cataplâmes ſemblables à ceux que nous avons ci-devant propoſez contre l'éréſipele, ou d'un emplâtre de *diacalciteos* ou d'*oxicroceum* diſſous dans l'huile roſat & le vinaigre, ou de fomentations *émollientes* & quelque peu *réſolutives*, aiguiſées d'un peu de ſel armoniac.

Quoique tous ces remedes ayent été judicieusement prescrits par ceux qui ont écrit des plaies des nerfs, & qu'ils puissent beaucoup contribuer à leur guérison, il arrive néanmoins fort souvent qu'ils ne produisent pas l'effet que l'on en attend, parce qu'ils ne sont pas assez puissans pour détruire efficacement la cause des fâcheux accidens qui succedent à ces sortes de plaies. Or la cause de tous ces accidens est le suc nerveux qui s'échape par l'extrêmité du nerf ou du tendon piqué, & qui étant hors de son lieu naturel, se fermente, irrite les parties qu'il touche, & oblige par cette irritation le muscle à se gonfler & à se contracter ; ce qui cause un grand trouble dans les esprits qui abordent sans cesse à ce muscle ; & cette agitation se communiquant bientôt aux muscles voisins qui reçoivent leur suc & leurs esprits

des mêmes nerfs, les oblige de même à se gonfler, donne lieu à une grande tension qui empêche le retour du sang par les vénes qui sont pressées par ce gonflement, & le sang qui s'arrête de plus en plus autour de ces muscles tendus, cause en peu de tems l'enflure & l'inflammation qui arrivent à tout le bras, & qui s'augmentent à un tel point, que la fiévre continue survenant, accompagnée de convulsion & de délire, la gangrene suit, & la mortification entiere de tout le bras, si l'on n'a de bonne heure recours à la Chirurgie pour empêcher le progrès de cette *Iliade* d'accidens.

Le moyen que la Chirurgie fournit, est de lilater la plaie pour donner une issue libre à la mauvaise *sanie* qui séjourne sur le nerf, ou sur le tendon, & pour donner lieu au Chirurgien de porter aisément ses remedes jusqu'au

fond de la plaie: c'eſt le ſentiment de tous les habiles Praticiens. *Guy de Chauliac* eſt formel ſur cet article, quand après avoir enſeigné que la principale intention que l'on doit avoir en traitant la piquure du nerf, eſt d'extraire la *ſanie érugineuſe* du fond de la plaie, il dit, de l'autorité d'*Henric*, que le plus ſûr moyen pour cela, eſt de couper les tégumens avec un raſoir. *Ambroiſe Paré* conſeille la même choſe, & tous ceux qui ont vû de ces ſortes de bleſſures, ſçavent par expérience qu'il ne faut pas attendre bien tard à faire des grandes inciſions pour découvrir le fond du mal, & empêcher le ſéjour des matieres, d'autant que ces ouvertures trop long-tems differées n'ont pas le ſuccés qu'elles auroient, ſi on les faiſoit dans le commencement.

Après une ſuffiſante dilatation faite au-deſſus, au-deſſous & juſ-

qu'au fond de la plaie avec le biſtouri, ou les ciſeaux courbez, plutôt plus grande que trop petite ; il faut couler dans l'ouverture le baume d'*Arceus* fondu & aſſez chaud, ou l'onguent digeſtif fait avec la terebenthine lavée dans l'eau-de-vie, la poudre de mirthe, l'huile d'œuf, & la gomme élémi : remplir la plaie de plumaceaux en quantité ſuffiſante ſans rien forcer, continuer ſur toute la partie tuméfiée les mêmes onctions & les mêmes cataplâmes, emplâtres ou fomentations, juſqu'à ce que les accidens étant ceſſez & la ſuppuration faite, il faut incarner, deſſécher & cicatriſer cette plaie à l'ordinaire.

Mais la choſe ne réuſſit pas toujours avec tant de bonheur, quand le Chirurgien, ou par ignorance, ou de crainte de faire éclater ſa faute à ſon déſavantage, & d'étonner le malade & les aſſiſtans,

tarde trop à faire de lui-même cette déclaration, ou à ſe fortifier pour la bien faire, du conſeil de ceux qui peuvent voir plus clair que lui, dans une affaire où il ſe peut abuſer pour y prendre trop d'intereſt.

Surquoi il eſt à remarquer que dans cette rencontre où le bleſſé court un très-grand danger, le Chirurgien ne doit plus garder de meſures ſur ce qui le regarde en ſon particulier, & qu'il doit au contraire en bonne conſcience ſacrifier ſa propre réputation au bien de celui qu'il traite, pour réparer autant qu'il peut la faute qu'il a commiſe. Outre qu'il lui eſt plus avantageux de choiſir lui-même les conſultans, que d'attendre le choix du malade, ou de ceux qui entrent dans ſes interêts, qui ne manqueront pas d'en demander lorſqu'il ne ſera peut-être plus tems.

C'eſt un grand malheur pour un Chirurgien qui a mal réuſſi dans la ſaignée, de tomber entre les mains de certains conſultans mal intentionnez ou peu habiles, car il s'en trouve de ces deux ſortes; & c'eſt ſagement fait à lui, comme on vient de dire, de demander d'abord quelques-uns de ceux dont il croit les avis ſalutaires, deſintéreſſez & ſinceres, pour ne pas s'expoſer à la cenſure & à la politique de ceux que j'ai déſignez, qui ne courent de malade en malade, que pour s'approprier ſouvent les pratiques de leurs confreres.

Si donc après la dilatation de la plaie que l'on aura faite trop tard, les accidens ſubſiſtent, la tenſion, la fiévre & la convulſion continuent, & ſi l'on s'apperçoit de la ſuffocation de la chaleur naturelle par les veſſies, par le changement de la couleur rouge de la peau

peau qui étoit fort enflammée, en une couleur fuſque & brune qui tende à lividité, par le flétriſſement & la peſanteur de la partie, & par une certaine odeur fade & pourriſſante qui ſaiſit d'abord l'odorat dès qu'on approche du malade, c'eſt alors qu'il n'y a point de tems à perdre, & qu'il faut continuer à ſe ſervir de la Chirurgie pour appaiſer la convulſion, diminuer la tenſion, rappeller la chaleur naturelle, & empêcher l'entiere mortification de la partie bleſſée.

Pour appaiſer la convulſion, les Auteurs propoſent de couper totalement & tranſverſalement le nerf & le tendon, fondez ſur une raiſon aſſez plauſible, qui eſt que le nerf ou le tendon coupez entierement ne ſont plus contraints dans leurs contractions, & que c'eſt cette contrainte qui cauſe & entretient la convulſion.

Pour moi j'avoue qu'il eſt fâcheux d'en venir à cette extrémité qui prive la partie de ſon action ; mais quand les maladies ſont venues à de certains termes, il n'y a plus de ménagement à avoir, & il faut tout faire pour ſauver la vie au malade. Ce remede n'eſt pourtant pas ſi certain, qu'il ne manque quelquefois, lorſque la convulſion ayant continué longtems, les eſprits ſont déréglez juſques dans leur principe ; & l'on a vû des bleſſez auſquels les convulſions ont continué non ſeulement après les tendons totalement coupez, mais même après l'emportement du bras, & qui ont ſubſiſté juſqu'à ce que la convulſion des organes de la reſpiration les ait emportez.

Pour diminuer la tenſion exceſſive, il faut faire ſur toute l'étendue de l'enflure, principalement aux endroits où il y a des

veſſies, où l'épiderme ſe ſépare, & où la couleur de la peau change, un grand nombre de ſcarifications qui pénétrent juſqu'au vif; ce que l'Opérateur connoîtra par les plaintes du bleſſé, & par le ſang qui ſortira des ouvertures : il eſt à propos de commencer les inciſions dans la partie la plus baſſe, & de les continuer ju'qu'au haut de l'enflure, en telle ſorte que les angles inférieurs des inciſions ſupérieurs ſe trouvent engagez entre les angles ſupérieurs des inférieures, afin de ne point cauſer de contrainte à la peau. On peut dans la ſuite augmenter le nombre des ſcarifications ſelon le progrès du mal, & rendre même celles que l'on a faites d'abord plus longues & plus profondes, quand la gangrene ne s'arrête pas, afin de pouvoir porter les remedes juſqu'au fond de la pourriture.

C'eſt par le moyen de ces reme-

des qui doivent être fort chauds & fort pénétrans, que l'on peut rappeller la chaleur naturelle presqu'éteinte en ressuscitant les esprits, & en donnant du mouvement au sang : l'on peut se servir pour cela d'une fomentation faite avec la thériaque dissoute dans l'esprit de vin animé de sel armoniac, ou de l'eau jaune faite avec l'eau de chaux & le sublimé corrosif. Quelques-uns n'approuvent pas ce remede qui peut, à ce qu'ils prétendent, causer un transport au cerveau, par la disposition que le mercure a toujours de se porter vers les parties supérieures pour causer la salivation. J'avoue que l'on a des exemples de ce mauvais effet; mais ils sont rares. Et cela n'empêche pas que la plupart des Chirurgiens ne se servent avec succès de ce remede pour arrêter le progrês de la pourriture & pour maîtriser les ulceres rongeans qui

résistent aux remedes ordinaires.

La fomentation faite avec le fort vinaigre chargé de sel commun, mêlé avec l'eau-de-vie, le miel rosat, & l'onguent *Egyptiac*, est encore un bon remede pour fomenrer chaudement la partie *scarifiée*; & après l'avoir lavée long-tems avec cette liqueur ou les précedentes, ou quelqu'autre de même vertu, que chacun peut composer selon son idée, il faut tremper un grand nombre de plumaceaux dans cette même liqueur, & en garnir les ouvertures, après les avoir enduits d'un onguent propre à procurer par une suppuration convenable, la séparation des chairs gangrenées & corrompues.

Cet onguent peut être composé de terebenthine lavée en l'eau-de-vie, des poudres de myrthe & d'aloës, des onguens *Egyptiac* & *basilicum*, avec les huiles d'absin-

the & d'*hypericon.* Les incisions étant bien remplies de ces remedes, ou d'autres semblables, il est bon d'enveloper toute la partie d'un cataplâme composé pour empêcher la pourriture, résoudre, dessécher, & appaiser la douleur, tel que pourroit être celui que l'on composeroit de farines de féves, d'orges, d'orobes & de lupins cuites dans l'oximel avec le sel commun, le miel rosat, le suc d'absinthe & de marube, les poudres d'aloës, de mirthe, de mastic, & sur la fin l'eau-de-vie, pour le rendre d'une consistence plus molle.

Il y a des Praticiens qui blâment sans raison l'usage des cataplâmes en ces occasions, parce qu'ils prétendent qu'en chargeant trop la partie, & bouchant les pores, ils empêchent la transpiration des vapeurs putrides, & pour cela ils aiment mieux se servir, pour enveloper la partie gangré-

née, de compreſſes trempées dans les fomentations ſuſdites, mêlées avec le vin aromatique; & pour conſerver à ces linges trempez la chaleur qu'ils ont quand on les applique, ils font mettre aux environs de la partie malade des bouteilles remplies d'eau fort chaude, ou des briques ou des thuiles échauffées, que l'on entoure de linges en pluſieurs doubles, de crainte qu'elles n'agiſſent trop puiſſamment ſur les parties où la chaleur & le ſentiment languiſſent, & qui pourroient, comme il arrive aſſez ſouvent, ſouffrir des brûlures fort conſidérables, ſans que le malade reſſentit une douleur violente qui l'obligeât de s'en plaindre.

Il faut encore remarquer qu'il eſt néceſſaire de renouveller tous ces remedes deux & trois fois le jour, afin qu'ils agiſſent plus puiſſamment. Enfin l'attention que l'on doit avoir à bien traiter la

partie gangrénée par des remedes topiques, ne doit pas empêcher, pour préſerver les parties nobles de l'impreſſion des vapeurs pourries que les vénes leur peuvent reporter, que l'on ne faſſe prendre aux bleſſez des potions cordiales, pareilles à celles que j'ai propoſées dans le traitement de l'*éréſipelle*, & que l'on applique ſur la région du cœur, quelque *épitème* tel que pourroit être celui qui ſeroit composé des eaux de chardon benit, de bugloſe, de bouroche, de roſes, d'eau thériacale, des ſucs de citron & de *ſolanum*, du vinaigre roſat, des poudres des trois ſantaux, de *diamargaritum frigidum*, des confections d'*alkermes* & d'hyacinthe, & des trochiſques de camphre.

Que ſi l'on ne peut par tous ces moyens arrêter le progrès de la mortification, & qu'il paroiſſe par de petits friſſons, des nauſées,

des ſoulevemens d'eſtomac, que le cœur commence d'être bleſſé des mauvaiſes vapeurs qui s'élevent de la pourriture, il faut venir au plutôt à l'extrême remede, qui eſt d'emporter en même tems la maladie & la partie où elle a ſon ſiége, & ne pas imiter ces malheureux Chirurgiens qui tâchent, en differant cette opération juſqu'à l'extrémité, de faire enſorte que la terre couvre au plutôt leur faute, afin de s'exempter de voir un homme qui par le défaut de ſon bras, la leur reprocheroit continuellement. Mais il arrive rarement que l'on ſoit obligé d'en venir à cette extrémité, quand on ſe précautionne à l'inſtant de la bleſſure, & que l'on continue de faire en bon ordre tous les remedes que j'ai propoſez.

CHAPITRE XX.

De l'anévrisme qui suit la saignée ; & des moyens d'y remédier.

QUoique l'*anévrisme* qui survient après la saignée, ne soit pas un accident dont les suites soient ordinairement si fâcheuses que celles de la piquure du nerf ou du tendon, il a néanmoins plus d'éclat, cause au Chirurgien dans la suite du tems plus de scandale, & dans l'instant même plus de trouble & plus d'étonnement.

Ayant fait réfléxion là-dessus, il m'a paru qu'il y a d'anciennes raisons qui ont donné lieu à la prévention qui s'est répandue parmi le peuple, de la grandeur de cet accident, & qu'il y a eu d'autres raisons depuis & qui durent encore, qui entretiennent cette même opinion. Après avoir don-

né quelque éclairciſſement à ces réfléxions, il ſera aiſé de comprendre pourquoi le Chirurgien ſe trouble ſouvent lui-même, & ſe trouve déconcerté lorſqu'il a le malheur d'ouvrir l'artere en saignant, laquelle ouverture eſt le plus ſouvent ſuivie d'anévriſme.

La perte du ſang, de quelque maniere qu'elle ſoit arrivée, a toujours cauſé beaucoup de ſurpriſe & de crainte à toutes ſortes de perſonnes, par l'expérience que l'on a toujours eu de la foibleſſe où elle réduit en peu de tems ceux qui la ſouffrent, & de la mort même qu'elle leur cauſe lorſqu'elle continue, & qu'elle eſt demeſurée : ce qui a donné lieu à cette maxime qui n'eſt pas ignorée des plus ſimples, *que la vie eſt dans le ſang*. Or comme l'ouverture d'une artere, à moins qu'elle ne ſoit très-petite, eſt toujours ſuivie d'un flux de ſang fort impé-

tueux que l'on ne peut arrêter, comme je l'ai dit ailleurs, en certains endroits du corps où la compreſſion & la ligature n'ont point de lieu, & qui eſt toujours difficile à réprimer dans les lieux mêmes où l'on peut mettre ces deux moyens en uſage, il ne faut pas s'étonner ſi l'ouverture d'un tel vaiſſeau donne de la crainte généralement à toutes ſortes de perſonnes, & ſi les moins éclairez prévenus de la grandeur de cet accident, diſent, dès le moindre petit mal qui leur arrive au bras après une ſaignée, qu'il faut que l'on leur ait piqué l'artere, & qu'ils en feront eſtropiez.

Une autre raiſon qui n'a pas de moindres fondemens, a autrefois beaucoup contribué à établir cette créance parmi le peuple, c'eſt la cruelle opération dont les Chirurgiens ſe ſervoient pour guérir l'anévriſme, le plus ſouvent ſans

autre ſuccès que de cauſer la mort au bleſſé, ou du moins la perte ou l'impuiſſance de la partie où l'on faiſoit cette opération, qui conſiſtoit à paſſer au travers du bras, juſqu'auprès de l'os, du côté des vaiſſeaux, une forte aiguille garnie d'un cordonnet ferme, pour engager généralement toutes les grandes vénes, arteres, & même les muſcles, afin de ſe rendre plus certainement maître du ſang, en faiſant l'ouverture de l'anévriſme ; mais il arrivoit le plus ſouvent de cette exacte interception, que la partie tomboit en gangrene, le bleſſé en convulſion, & qu'après avoir ſouffert de grandes douleurs, la mort finiſſoit ſes peines.

C'eſt une choſe étonnante que cette funeſte opération ait été pratiquée depuis trente années par les Chirurgiens de la premiere volée, & qu'elle le ſoit encore

dans les Provinces par les anciens opérateurs, qui ſuivent aveuglement, & ſouvent même avec obſtination, ce qu'ils ont vû faire à leurs maîtres ; cela eſt, dis-je, ſurprenant, vû que l'on trouve dans le Livre de *Guy de Chauliac*, qui eſt entre les mains de tous les Chirurgiens depuis plus de trois cens ans, une maniere d'operer pour l'anévriſme, toute ſemblable à celle dont tous les Chirurgiens de Paris ſe ſervent depuis qu'ils ont ouvert les yeux, pour traiter cette tumeur ſans mettre les bleſſez dans un danger preſque certain de perdre la vie. Voici comme cet Auteur parle dans le quatriéme Chapitre de la deuxiéme Doct. de ſon ſecond Traité, où mettant l'anévriſme au rang des *apoſtémes* des bras, il dit « Qu'elle ſe guérit en « deux manieres, ou par une em« plâtre ſtyptique, aidée de la « compreſſion faite par un ban-

« dage ſemblable à celui dont on « ſe ſert pour la rupture ; ou bien « en découvrant l'artere, la liant « haut & bas, & coupant ce qui eſt « entre les deux ligatures.

Ambroiſe Paré, qui n'eſt pas un Ecrivain moins célebre parmi les Chirurgiens, en fait une deſcription encore plus exacte, à la fin du ſeptiéme Livre des Tumeurs. Voici ſes mots. « Partant je con- « ſeille au jeune Chirurgien qu'il « ſe garde d'ouvrir les anévriſmes, « ſi elles ne ſont fort petites, & en « parties non dangereuſes, cou- « pant le cuir au-deſſus, le ſépa- « rant de l'artere ; puis on paſſera « une éguille à ſeton, enfilée d'un « fort fil par-deſſus l'artere, aux « deux côtez de la plaie, laiſſant « tomber le fil de ſoi-même ; & « ce faiſant, nature engendre chair « qui ſera cauſe de boucher l'ar- « tere.

Que ſi on a lieu de s'étonner

que tant de Chirurgiens, d'ailleurs fort habiles, ayent tardé si longtems à suivre de si bons guides, faute d'application dans la lecture de ces deux Auteurs, l'on a encore plus de sujet de blâmer ceux qui ayant connu depuis les moyens de traiter les anévrismes avec beaucoup de facilité, n'ont pas laissé d'en faire un grand mistere, & d'éxagerer aux blessez la consequence & le danger de leur blessure, quoique la réussite d'un tel traitement soit sûre & certaine, quand on s'y prend de bonne heure, & que l'on y procede avec méthode, suivant les régles que je vais tâcher de donner incontinent.

La conduite inexcusable dont les restaurateurs de cette opération se sont servi pour se rendre célebres, & pour faire éclater davantage leur nom, a bien humilié dans leurs tems les Chirurgiens à qui

qui il étoit arrivé d'ouvrir des arteres en ſaignant, & humilie encore à préſent leurs ſucceſſeurs, puiſqu'au lieu de ſe ſervir du bonheur de leurs expériences dans le traitement de cette tumeur, pour ſoulager leurs confreres malheureux, en rendant cette opération commune & aiſée, en faiſant leurs efforts pour détromper les bleſſez de la prévention qu'ils ont ſur la grandeur de leur mal, en leur faiſant eſperer une guériſon prompte & facile, & en leur donnant ſur le champ un promt ſecours, ſans bravade & ſans forfanterie; on en a vû quelques-uns ſouffler le feu de la diſcorde, animer les bleſſez à la pourſuite des operateurs infortunez, & faire publier juſques dans les Gazettes étrangeres, qu'ils étoient ſeules capables de réuſſir dans de ſemblables cures, quoiqu'il n'y ait point de Chirurgien, pour peu qu'il ſoit

éclairé de bons principes, & pour peu qu'il ait d'uſage dans ſon art, qui ne puiſſe, ayant vû faire cette opération à d'habile gens, la faire enſuite avec tout le ſuccès poſſible.

La prévention qu'un procedé ſi peu charitable a introduite dans tous les eſprits, eſt cauſe que les Magiſtrats, ſur les plaintes qui leur ſont faites, traitent les Chirurgiens qui tombent dans ce malheur, avec beaucoup de ſéverité; ce qui fait que ces infortunez enviſageant dans l'inſtant de ce même malheur, le déſaſtre dont ils ſont menacez, ſe déconcertent, ne ſont plus en état de prendre d'abord de juſtes meſures pour réparer leur faute : ce qui ſeroit facile à faire, & par conſequent avantageux & pour le malade & pour le malheureux opérateur.

On m'objectera ſans doute que le Chirurgien qui ouvre une arte-

re en ſaignant, fait une faute conſidérable, & qu'il en doit par conſéquent ſouffrir le dommage préférablement au bleſſé. Je réponds à cela qu'il eſt vrai que le Chirurgien fait une faute, mais qu'il faut conſiderer qu'il n'eſt pas toujours en ſon pouvoir de l'éviter, principalement, quand il eſt obligé, pour de grandes & longues maladies, de ſaigner pluſieurs fois un malade d'un même bras, à qui l'on ne peut tirer du ſang à ce bras là même, que de la véne qui accompagne l'artere, & qui eſt naturellement petite, profonde & cachée: car tous ceux qui ont l'uſage de la ſaignée, ſçavent que quand on ſaigne pluſieurs fois une même véne, les tégumens s'élevent au-deſſus, la véne ſe flétrit, & que l'on eſt obligé pour la bien ouvrir, de plonger la lancette beaucoup plus profondément dans les dernieres ſaignées que

dans les premieres ; ce qui ne se peut faire sans risquer quelque chose à l'égard de l'artere qui en est fort proche, & de l'éloignement de laquelle on ne peut pour lors juger avec certitude. Et ce qui confirme ce que j'avance, c'est que parmi les Chirurgiens qui ont eu plus de réputation pour la saignée, il n'y en a eu aucun jusqu'ici à qui il ne soit arrivé d'ouvrir des arteres, quoiqu'il y en ait eu de plus heureux que d'autres, pour empêcher le grand éclat de de ces ouvertures.

On me dira peut-être encore qu'il vaudroit mieux dans ces occasions, ne point saigner les malades, que de risquer cet accident ; mais il est bien difficile à un Chirurgien de s'en dispenser, quand le Médecin le juge à propos, & qu'il fait connoître aux assistans que la guérison du malade dépend d'une saignée ; car pour lors si

l'un refuſe de la faire, il en vient un autre moins ſcrupuleux qui l'entreprend, & la fait le plus ſouvent avec ſuccès.

Mais ſans perdre plus de tems à juſtifier les malheureux Chirurgiens en ce qui regarde l'ouverture des arteres, & à reprocher à leurs confreres leur adroite politique, il eſt mieux d'enſeigner aux jeunes Eleves les moyens de remédier ſûrement à ce fâcheux accident, pour leur donner lieu en bien des rencontres de ſe mettre à couvert de ces ſortes d'injuſtices.

Mais auparavant il eſt bon qu'un jeune Chirurgien ſçâche qu'il peut arriver au bras d'un malade après la ſaignée, lorſque le Chirurgien a eu le malheur d'intéreſſer l'artere, deux ſortes de tumeurs auſquelles on donne le nom d'*anévriſme*; l'un vray, l'autre faux.

L'anévriſme vrai eſt un effet de la dilatation de l'artere, lorſque

ſa tunique intérieure ayant été ouverte, n'eſt plus ſoutenue par l'extérieure, enſorte que la tunique intérieure s'engage dans l'ouverture de l'extérieure, où elle forme une maniere de poche ou de hernie, qui rentre au-dedans lorſqu'elle eſt comprimée, & revient enſuite.

Le faux anévriſme ſe fait en ſaignant, par la ſection totale des deux tuniques de l'artere; ce qui fait que le ſang artériel ſortant avec impétuoſité, & ne trouvant pas lieu de s'échaper aiſément par une aſſez large ouverture, ſe gliſſe ſous les tégumens, & y forme une tumeur qui eſt proprement un abſcès de ſang.

Ces deux ſortes d'anévriſmes ſont connus par un ſigne qui leur eſt commun, & par d'autres qui leur ſont particuliers.

Celui qui leur eſt commun eſt la ſortie du ſang avec impétuoſité & pulſation.

Entre ceux qui leur ſont propres, on connoît le faux anévriſme non ſeulement par la ſortie impétueuſe du ſang, mais auſſi par le battement de l'artere qui ſe fait ſentir aſſez profondément, par la couleur de la peau preſque livide ; la tumeur occupe un grand eſpace, mais elle eſt moins ronde & moins élevée, & elle ne cede pas ſi aiſément au toucher.

Les ſignes de l'anévriſme vrai, ſont le battement de la tumeur fort ſenſible & ſa moleſſe ; de maniere qu'en la comprimant, elle diſparoît & rentre au-dedans, & reparoît de nouveau dès que l'on ceſſe de la comprimer, & la couleur de la peau n'eſt point changée, parce que le ſang enfermé dans la tumeur communique encore avec le torrent de la circulation.

Le faux anévriſme eſt plus dangereux & plus difficile à guérir que

le vrai : car le vrai peut être guéri par le bandage & les remedes aſtringens ; au lieu que le faux anévriſme ne peut être guéri que par l'opération, à moins que l'on n'ait le bonheur de réprimer d'abord ſi bien l'hémorragie, qu'il n'y ait point de retour : car lorſque le flux de ſang récidive, il n'y a plus de guériſon à eſperer que par l'opération, ſans quoi le bleſſé eſt en danger de périr par la gangrene, ou d'eſſuyer la perte du bras.

Nous en eumes autrefois un triſte exemple en la perſonne du Seigneur de Harlay Archevêque de Rouen & enſuite de Paris, auquel un Médecin ouvrit l'artere, s'étant ingeré témérairement de faire la fonction de ſon Chirurgien ordinaire qui étoit abſent.

Deux Chirurgiens célebres s'obſtinerent pendant plus d'un mois à traiter ſon faux anévriſme par les aſtringens & par le bandage ;

mais

mais l'hémorragie récidivant ſans ceſſe, & le bleſſé ſe trouvant dans un mauvais état, on fut obligé de mander à Rouen feu M[r] Biennaiſe, qui avoit en ce temslà une grande vogue dans Paris, qui guérit cet illuſtre Prélat par l'opération jointe au cauſtique qui étoit ſa méthode.

Diſons maintenant qu'il réſulte pour l'ordinaire de l'ouverture que l'on fait à l'artere en ſaignant, deux effets différens qui ſont également mauvais : c'eſt ou de ne pouvoir ſe rendre tellement maître du ſang par le bandage, par les remedes aſtringens & *ſtiptiques*, qu'il ne ſe perde de tems en tems, ſans qu'il ne ſe faſſe de tumeur anévriſmale, & c'eſt ce qui étonne encore plus le bleſſé & les aſſiſtans : ou bien il arrive qu'une cicatrice entiere & parfaite ſe faiſant à la peau, ſans que l'ouverture du corps de l'artere ſe réuniſ-

ſe, l'épanchement du ſang artériel qui ſe fait ſous cette même peau, forme une tumeur que l'on nomme *anévriſme*.

Que quelquefois cette tumeur eſt fort petite, & reſte long-tems bornée aux environs de l'ouverture, enſorte même qu'elle rentre & s'évanouit lorſqu'on la preſſe, au lieu que d'autres fois le ſang ne trouvant pas de bornes aſſez fortes pour empêcher ſon progrès dans les cellules des membranes, la tumeur s'augmente en fort peu de tems.

L'on connoît que l'artere a été ouverte en ſaignant, par l'impétuoſité du ſang qui ſort, par ſa maniere de ſortir qui marque une eſpece de pulſation réglée, par ſa couleur brillante & vermeille, & parce qu'il fait un petit bruit en ſortant, quand l'ouverture eſt étroite.

Un Chirurgien ſage & prudent

à qui le malheur arrive d'ouvrir une artere, doit dans l'inſtant avoir égard à trois choſes : à ſe rendre maître du ſang, à faire ce qu'il peut pour empêcher qu'il ne ſe faſſe un anévriſme, & cacher cette diſgrace, s'il ſe peut, à ſon malade. Pour arrêter le ſang, lorſque l'artere eſt ouverte, on propoſe d'abord d'en tirer juſqu'à ce que le malade tombe en ſincope : il y a néanmoins une diſtinction à faire ; car il eſt bien vrai que ſi l'ouverture eſt grande & que le ſang ſorte librement, une grande ſaigné qui réduiſe le malade en défaillance, eſt un fort bon moyen pour l'arrêter plus aiſément ; mais ſi l'ouverture eſt étroite, & que la tumeur commence à paroître par l'extravaſion du ſang ſous les tégumens, il faut au plutôt lâcher la ligature, faire un bandage qui faſſe une ſuffiſante compreſſion, & ſaigner

même le bleſſé ſur le champ de la partie contraire.

Surquoi il eſt bon de remarquer qu'il vaut mieux que le Chirurgien avoue d'abord ſa faute, pour avoir lieu de prendre toutes ſes précautions, que de la celer dans l'eſperance qu'elle ne ſera pas connue, comme il arrive quelquefois, principalement aux enfans, dont les arteres ſe réuniſſent plus aiſément que celles des autres perſonnes qui ont atteint un âge plus avancé, les tuniques qui forment ces conduits n'ayant pas encore acquis dans ce premier âge, toute leur ſolidité.

Un Chirurgien ſoigneux de ſon devoir & de ſa réputation, doit toujours avoir ſur lui un bandage propre pour arrêter le ſang d'une artere, en cas que le malheur lui arrive de l'ouvrir; & ce bandage doit être fait d'une bande trois ou quatre fois plus longue que celle

dont on ſe ſert pour une ſaignée ordinaire, de trois ou quatre compreſſes de plus en plus larges ; la premiere deſquelles doit être garnie de quelque choſe de ſolide, comme d'une moitié de féve deſſéchée, d'une piéce de monnoie trés-petite, ſi l'on n'aime mieux mettre immédiatement ſur l'ouverture un petit tampon de papier mâché, qui ſe moule mieux qu'autre choſe à l'endroit où on l'applique, ou quelque autre corps ſolide, capable de boucher exactement l'ouverture. Ce premier bandage doit être ſemblable à celui de la ſaignée ordinaire ; ſi ce n'eſt qu'il eſt à propos qu'il ſoit un peu plus ſerré. On doit enſuite appliquer le long du tronc de l'artere, à la partie intérieure du bras, une compreſſe de deux doigts plus large que la premiere, qui commence au milieu de l'avant-bras, & finiſſe vers l'aiſſelle. Cette com-

presse ainsi appliquée avec cette deuxiéme bande, réprime un peu la pulsation de l'artere, & contribue par ce moyen à empêcher la sortie du sang.

Le mieux seroit ensuite que le blessé gardât le lit dans un grand calme durant sept ou huit jours, son bras mollement appuyé, sans lever le bandage durant tout ce tems: mais si des affaires pressantes l'obligent de sortir, il faut du moins que son bras soit soutenu d'une bonne écharpe, & qu'il ne s'en serve pour aucune action violente. Et si malgré toutes ces précautions, le sang s'échape après quelques jours, le plus sûr est de ne pas differer à faire l'opération que je décrirai incontinent.

Il arrive le plus souvent que la plaie extérieure des tégumens se réunit parfaitement, comme je l'ai déja marqué, mais que la plaie intérieure ne l'étant pas, il se fait

un anévriſme qui ne peut ſe guérir que par les remedes aſtringens & par le bandage, ou par l'ouverture de la tumeur. Le bandage & les remedes aſtringens ne conviennent qu'aux petits anévriſmes, & qui rentrent au-dedans lorſqu'on les preſſe. Cette maniere de guériſon eſt incommode par ſa longueur; car il faut porter le bandage des trois, quatre, cinq & ſix mois, & quelquefois davantage; & quand cette bleſſure arrive à des miſérables qui ne vivent que de leur travail, il vaut mieux leur faire d'abord l'opération qui les tire d'affaire en trois ſemaines ou un mois, encore plus certainement & ſans crainte de récidive. Mais ſi c'eſt une perſonne conſidérable, qui craigne la douleur des inciſions, & qui puiſſe prendre tout le tems néceſſaire, le bandage dont il faut ſe ſervir, eſt tout pareil à celui que je viens de dé-

crire pour arrêter le ſang ; avant l'application duquel on peut mettre ſur la tumeur un remede aſtringent fait avec la terre ſigillée, le bol d'arménie, la poudre de cyprès, & le blanc d'œuf. On peut relever le bandage de quatre en quatre ou de ſix en ſix jours.

Mais ſi pour n'avoir pas pris dans le commencement les précautions ſuſdites, la tumeur eſt augmentée, ou qu'un bandage mal appliqué & trop ferme ait cauſé l'inflammation au bras, la douleur, la fiévre, qui pourroient être ſuivies d'accidens encore plus fâcheux, l'opération eſt alors le ſeul moyen de guérir l'anévriſme.

Cette opération dont on ſe fait une grande affaire, ſeroit peu de choſe & n'auroit aucune ſuite fâcheuſe, ſi on la faiſoit d'abord ; puiſqu'une ſimple inciſion ſuivie de la compreſſion faite ſur l'artere

immédiatement, par les tampons de linge & le bandage, ſuffiroit le plus ſouvent ; mais parce qu'on la regarde comme l'extrême remede, & qu'on l'éloigne ordinairement beaucoup plus que l'on ne devroit, elle devient plus difficile & plus conſidérable ; car outre que les inciſions doivent être plus grandes à proportion que la tumeur l'eſt elle même, c'eſt que la compreſſion n'a plus de lieu, à cauſe de l'enflure du bras, qui s'eſt augmentée par le bandage ; deſorte qu'il faut dans ce tems-là ſe ſervir, pour arrêter le ſang, ou de la ligature, ou des remedes cauſtiques.

La ligature de l'artere étant bien faite, eſt ſans difficulté le moyen le plus ſûr pour maîtriſer le ſang. Les cauſtiques ſont à craindre dans cette partie, parce qu'en ſe fondant, ils peuvent toucher le nerf qui eſt fort proche de

l'artere, & cauſer de grandes douleurs, quelquefois même des convulſions ; & ſi l'on a vû des Praticiens célebres préferer ces remedes brûlans à tous les autres moyens, & ſe vanter d'en avoir de particuliers tellement compoſez qu'ils ne puiſſent agir que ſur l'artere, on ſçait auſſi qu'il y avoit dans leur procedé peu de ſincerité & de bonne foi, mais plutôt un veritable deſir de ſe ſingulariſer & de trouver des dupes. En un mot la ligature eſt à préſent généralement approuvée de tout ce qu'il y a de gens que le bon ſens conduit, & qui cherchent la ſûreté dans leur pratique.

Avant l'opération, il eſt bon de préparer le bleſſé par quelques ſaignées *révulſives* & par la purgation. Il faut auſſi que l'appareil ſoit exact, & qu'il y ait plus que moins de bandes, de ligatures, de compreſſes, de poudres aſtringen-

tes, & de remedes défensifs, principalement si l'on vouloit faire l'opération sans lier l'artere; car si cette ligature rend, comme j'ai déja dit, l'opération plus sûre, elle la rend aussi plus longue & plus douloureuse, par la difficulté qu'il y a quelquefois de bien séparer l'artere des autres parties, particulierement aux anciens anévrismes où le bras est fort enflé; & l'on peut fort bien, quand les anévrismes sont petits & récens, se contenter de l'incision simple, des tampons fermes & bien placez sur l'ouverture de l'artere & aux environs, & d'un bandage bien conditionné.

On doit encore avant que d'operer, s'assurer de trois ou quatre serviteurs fideles & intelligens; car dans cette rencontre leur secours contribue presque autant au succès de l'opération, que l'industrie de celui qui travaille. Il

faut enfin que l'opérateur ſoit muni de ſes inſtrumens, qui ſont une grande lancette bien afilée, de bons ciſeaux courbes, de trois ou quatre aiguilles auſſi courbes, enfilées d'un double cordonnet, avec de petites compreſſes, un biſtouri droit, & une *érine*, qui eſt un inſtrument dont l'extrémité eſt en forme de crochet.

La meilleure ſituation que l'on puiſſe donner au bleſſé pour bien opérer, eſt de le faire aſſeoir ſur une chaiſe commode, dans une chambre expoſée au grand jour, & aſſez grande pour permettre de tourner tout autour de l'eſpace qu'il occupe. Il faut enſuite le garnir de linges, pour l'empêcher d'être gâté du ſang. Après cela il faut que l'opérateur place ſes ſerviteurs de telle ſorte, qu'ils ſoient toujours prêts à exécuter ce qu'il pourra deſirer d'eux, ſans trouble & ſans confuſion.

Il doit donner à celui dont il est le plus sûr, la fonction principale, qui est de tenir avec adresse les vaisseaux comprimez, en posant ses deux pouces sur la partie moyenne & extérieure du bras blessé, pour comprimer par le moyen des quatre autres doigts de ses deux mains, la partie moyenne & intérieure du même bras où passe le tronc de l'artere, & empêcher par cette compression que le sang ne se porte jusqu'à l'ouverture qui est au-dedans du pli du coude. Il doit ensuite toucher le poulx de cette partie, pour être sûr si l'artere ne bat plus, & si elle est suffisamment serrée. Un autre serviteur doit tenir l'avant-bras & la main du blessé; un autre placé de l'autre côté, doit soutenir tout son corps, & se rendre maître de son autre bras, de crainte qu'il ne s'en serve pour s'opposer à l'opérateur dans le tems des incisions;

& un quatriéme doit être de réserve à côté de celui qui travaille, pour lui donner sur le champ tout ce qu'il lui demandera dans le cours de l'opération.

Comme le serviteur qui tient avec ses mains l'artere sujette, fait une action violente qu'il ne peut pas continuer jusqu'à la fin de l'opération, il y a bien des gens qui préferent une espece de ligature, que l'on nomme le *tourniquet*, qui serre plus exactement l'artere, que la main du plus fort serviteur ne sçauroit faire, qui ne fait point de peine à celui qui la tient serrée, & qui se peut aussi fort facilement & fort promptement lâcher ou resserrer, selon que l'opérateur le desire. Ce *tourniquet* fut inventé en l'année 1674, par Mr *Morel*, natif de Besançon, Chirurgien d'armée fort ingénieux.

Cette maniere de serrer le bras

par le moyen d'une compreſſe qui l'entoure, ſur laquelle on applique un lien circulaire, traverſé d'une cheville creuſée en ſon milieu, qui peut étant tournée, ſerrer la partie autant qu'on le peut deſirer, eſt ſans doute d'une grande utilité en certaines rencontres; mais il eſt vrai auſſi qu'elle pourroit être pernicieuſe en d'autres, comme quand il y a une grande enflure à tout le bras, & que la chaleur naturelle commence à ſouffrir quelque diminution; car pour lors il ſeroit à craindre que la violence d'une telle compreſſion fit tomber la partie en gangrene; au lieu que quand un petit anévriſme laiſſe encore au bras ſa naturelle diſpoſition, elle peut être d'un bon uſage.

Toutes choſes étant ainſi diſpoſées, l'opérateur doit ſe mettre en devoir de travailler, & pour cela prendre ſa grande lancette,

l'ouvrir comme pour faire une ſaignée, la mettre à ſa bouche, puis toucher la tumeur de tous côtez, pour mieux juger de ſon étendue, enſuite empoigner d'une main le bras bleſſé au-deſſous de la tumeur, & l'ouvrir de l'autre, ſuivant la longueur du bras, en biaiſant un peu vers le condile interne. Il ne faut point craindre de faire l'inciſion plutôt plus grande que trop petite, afin de mieux découvrir l'artere; deſorte qu'après l'ouverture de la lancette, & les grumeaux de ſang ou d'autres corps étrangers ôtez & détachez par le moyen du doigt que l'opérateur introduit dans l'ouverture, il faut, s'il y a dans le fonds quelques brides qui faſſent, prendre les ciſeaux courbes & les couper, & même agrandir l'ouverture de la lancette, en coupant les tégumens haut & bas, s'il juge qu'il ſoit néceſſaire. Après quoi

quoi la plaie étant bien nettoyée des grumeaux de ſang, du pus, des portions de chair, & quelquefois même des ſubſtances ſemblables à des os & des cartilages, qui ſe trouvent dans les anévriſmes lorſqu'ils ſont fort anciens; le Chirurgien doit faire un peu lâcher les doigts que ſon ſerviteur tient au-deſſus de l'artere ſujette, ou le *tourniquet* à celui qui le tient ſerré, pour mieux découvrir par la ſortie du ſang le lieu où l'artere eſt ouverte. Ayant découvert par ce moyen l'artere & le lieu de ſon ouverture, il doit la ſéparer au-deſſus & au-deſſous de cet endroit où elle eſt ouverte, des parties qui l'environnent, en diſſéquant avec un biſtouri droit. Quand elle eſt débarraſſée de tous côtez, il doit la ſuſpendre avec ſon inſtrument crochu paſſé pardeſſous, puis faire de nouveau lâcher le ſerviteur qui retient le

ſang, pour être ſur préciſément du lieu de la petite plaie de l'artere. Ayant enſuite fait reſſerrer les doigts du ſerviteur ou le tourniquet, pour retenir le ſang, il doit donner l'inſtrument qui tient l'artere ſuſpendue & dégagée, à un ſerviteur, paſſer enſuite l'aiguille & le cordonnet qui la ſuit au-deſſous de l'artere; & après avoir coupé le retour du cordonnet près de la tête de l'aiguille, pour avoir deux petits liens; il doit en pouſſer un au-deſſus de la petite plaie de l'artere, & placer l'autre au-deſſous, lier enſuite le premier bien ferme ſur une petite compreſſe; après cela faire lâcher entierement ſon ſerviteur, ou le tourniquet; & s'il ne ſort point de ſang, il peut ſerrer à loiſir ſon autre petit lien au-deſſous de l'ouverture, comme le premier.

Pluſieurs eſtiment avec aſſez de

raiſon, que la ligature qui ſe fait au-deſſous de la plaie de l'artere, n'eſt pas fort néceſſaire, parce que le ſang vient de la partie ſupérieure. Mais d'autres penſent au contraire qu'ils pourroient encore par le moyen des abouchemens des arteres voiſines, ſortir quelque peu de ſang par l'ouverture de l'artere bleſſée, qui feroit craindre quelque défaut de la part de la ligature ſupérieure; & qu'au ſurplus c'eſt à cet égard qu'on peut dire que *ce qui abonde ne nuit pas*.

Quelques-uns après ces ligatures faites, coupent tranſverſalement l'artere dans l'eſpace interpoſé: mais cette pratique eſt mauvaiſe; car outre que cette ſection eſt inutile, on a vû arriver plus d'une fois que la portion ſupérieure de l'artere venant à ſe retirer, les chairs où elle s'étoit retirée, avoient, pour ainſi dire, exprimé & chaſſé la ligature, & les bleſſez

mourir ensuite malheureusement par la perte du sang.

Il est donc à propos de se contenter, après les deux ligatures bien assurées, de remplir l'ouverture de plumaceaux trempez dans quelque remede astringent, comme pourroit être le bol subtil incorporé avec le blanc d'œuf, & la poudre de mastic, de terebenthine cuite & de colophone, le tout élevé en hauteur pour ne pas gêner le pli du coude par le bandage; de frotter les environs avec l'huile rosat & le vinaigre, par-dessus une compresse en trois doubles trempée dans l'oxicrat, deux compresses en long & larges de deux travers de doigts, aussi trempées & croisées dans le pli du coude, ensuite le bandage fait de deux doubles circulaires, porté au-dessus & au-dessous du coude, médiocrement serré, enfin d'un second bandage fait avec une compresse longue &

étroite, posée à la partie interne du bras, le long du cordon des vaisseaux, & maintenue par un bandage expulsif, commencé trois doigts au-dessus du poignet, & conduit jusque vers l'aisselle. On peut être deux ou trois jours sans relever le bandage; encore est-il bon au premier pansement, de ne lever doucement que les premiers plumaceaux, & de laisser ceux du fond, & de les recouvrir de poudres astringentes, afin de ne pas procurer sitôt la suppuration qui pourroit lâcher la ligature. Dans la suite du tems, on pourra couler dans l'ouverture le baume d'*Arcæus* fondu, ou un *digestif* aiguisé des poudres de mirrhe & d'aloës, & conduire enfin le traitement de cette plaie comme celui des autres plaies à l'ordinaire.

Il faut encore observer une chose qui est de consequence, c'est de ne pas trop plier le bras au

bleſſé durant le cours du traitement, mais de le ramener peu à peu à ſon extenſion ordinaire, à meſure que l'ouverture ſe remplit de chairs ; car ſi l'on n'y prend garde, il ſe fait une cicatrice profonde & ſerrée qui s'endurcit dans la ſuite, & fait que le bras demeure fléchi pour toujours. Pour aider encore au libre mouvement du bras, après le traitement fini, il eſt à propos dans tous les panſemens que l'on fait après le quinziéme jour, de commencer à obliger le bleſſé d'étendre & de plier un peu l'avant-bras, & de baiſſer & renverſer le poignet, pour empêcher qu'il ne ſe faſſe un amas de glaires dans la jointure du coude, comme je l'ai vû arriver il y a déja du tems, à une fille qui en demeura eſtropiée, faute de ces précautions. Et le plus grand mal qui en arriva encore, eſt que prétendant que l'impuiſ-

ſance de ſon bras procedoit de la bleſſure de l'artere, elle demanda en Juſtice une penſion au Chirurgien qui l'avoit ſaignée, qu'elle auroit dû plus juſtement prétendre de celui que ſes parens avoient choiſi pour lui faire l'opération de l'anévriſme.

On pourroit avoir tellement négligé l'anévriſme, & attendu ſi tard à faire l'opération, qu'il y auroit quelques circonſtances particulieres à obſerver pour empêcher, après la ligature faite, le progrès de la mortification, comme de moins ſerrer les bandages, de les renouveller plus ſouvent, de tremper les compreſſes dans des liqueurs capables de rappeller la chaleur à la partie bleſſée, & d'animer les eſprits, comme ſeroit l'eſprit de vin dans lequel on auroit diſſout du ſel armoniac, le vin aromatique aiguiſé d'un peu de thériaque; & l'on pourroit

même après l'opération, faire quelques ſcarifications aux endroits du bras où il paroîtroit une plus grande tenſion. Mais quand on differe l'opération juſqu'à une telle extrêmité, le ſuccès en eſt fort douteux.

Voilà toute l'inſtruction que ma foible capacité m'a permis de donner aux jeunes Chirurgiens ſur le traitement de l'anévriſme. Il ne me reſte plus qu'à parler de l'application des ventouſes, de celle des ſangſues, de l'ouverture des varices, des ſcarifications, des cauteres, & des véſicatoires, & de pluſieurs autres moyens d'évacuation, que j'abrégerai dans les Chapitres ſuivans, ſans pourtant rien omettre de ce qu'il y aura de plus eſſentiel dans chacune de ces opérations. J'eſpere que ceux qui les liront avec attention, en tireront plus d'éclairciſſement que de tout ce que l'on a écrit juſqu'à préſ-

présent ſur cette matiere, puiſque je n'avance rien qui ne ſoit fondé ſur la pratique & ſur les réfléxions des plus expérimentez Chirurgiens de ce tems.

CHAPITRE XXI.

Des ventouſes, & de la maniere de s'en ſervir.

L'Uſage des ventouſes eſt fort ancien dans la Médecine, puiſqu'*Hippocrate* en propoſe l'application en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages, & que *Galien* nous apprend auſſi les bons effets qu'elles peuvent avoir contre pluſieurs maladies : mais parce que l'on parle toujours mieux de ce que l'on connoît parfaitement, je commencerai par définir la ventouſe, enſuite je m'attacherai à expliquer trois choſes dans ce Chapitre, que je croi ſuffiſantes

pour instruire un Chirurgien de tout ce qu'il doit sçavoir sur le sujet des ventouses. Ce sera premierement de marquer ce que l'on entend par l'application de ces instrumens ; contre quelles maladies on a lieu de croire que cette application peut être utile ; & ce qu'un Chirurgien qui travaille avec méthode, doit observer en les appliquant. Il me suffira pour expliquer ces trois points, d'éclaircir un peu ce qu'a dit *Guy de Chauliac* sur cette matiere, qu'il n'a pas moins bien traitée que la plupart de celles qui sont du ressort de la Chirurgie.

« La ventouse, dit cet Auteur, « est un instrument en forme de « boëte, dont l'entrée est plus é« troite que le fond. On en peut faire de differente grandeur, de toutes sortes de métaux, de corne & de verre. Nous nous servons en France plutôt de ces dernieres

que des autres, parce qu'étant transſparentes, l'on peut juger ſans les lever, de la quantité de ſang dont elles ſe rempliſſent, lorſqu'elles ſont appliquées. Il y a encore une autre difference de ventouſes, qui eſt familiere parmi les Médecins & Chirurgiens, mais qui a beſoin de quelque explication pour être entendue de ceux qui n'ont pas l'uſage de la Médecine. C'eſt de dire qu'il y a des ventouſes ſeches, & d'autres qui ſont ſcarifiées. Par les premieres on prétend, en faiſant élever la chair & la peau où l'on applique la ventouſe, faire tranſpirer inſenſiblement quelques humeurs de la ſurface du corps, & les empêcher de ſe porter ſur quelque autre partie. Et par le moyen des dernieres on ſe propoſe de tirer du ſang; & pour cela l'on fait pluſieurs petites inciſions, ou bien l'on fait mordre des ſangſues ſur

l'endroit de la peau où la ventouſe a fait ſon impreſſion.

Guy de Chauliac, après *Hippocrate*, *Galien*, & les plus fameux Médecins qui l'ont précedé, a propoſé comme un merveilleux remede contre un grand nombre de maladies; mais il faut auſſi tomber d'accord, malgré tout le reſpect que l'on doit avoir pour un ſi grand perſonnage, qu'il attribue à ce remede bien des effets dont il ne peut être la cauſe, parce que ces prétendus effets ſont contraires à la ſtructure du corps humain, contraires au bon ſens & à l'expérience: car de croire qu'une ventouſe appliquée ſur l'un ou ſur l'autre hipocondre, puiſſe appaiſer le flux de ſang qui ſe fait ou par la narine droite, ou par la narine gauche; qu'une autre ventouſe miſe ſur la tête, puiſſe relever la luette allongée, & arrêter le rhume; qu'une autre miſe au-

dessous des mammelles, selon l'avis d'Hippocrate, puisse arrêter l'écoulement immoderé des menstrues aux femmes ; & qu'une autre posée sur le milieu de l'hipogastre, puisse retenir ou remettre la matrice dans son lieu naturel ; ou qu'étant placée sur la région où passent les ureteres, elle puisse attirer la pierre des reins dans la vessie : ce sont des bagatelles que tout Anatomiste éclairé du seul bon sens, & tous Médecins ou Chirurgiens qui auront un peu d'intelligence dans leur art, ne croiront jamais, & toutes ces vaines attributions ne méritent pas d'être réfutées.

C'est pour cela que je me contenterai de faire une réflexion générale sur l'usage que l'on fait maintenant des ventouses en différens endroits de l'Europe, & de rapporter ensuite les maladies pour la guérison desquelles les

Médecins de Paris les ordonnent pour l'ordinaire, afin de ne point perdre de tems dans un détail inutile.

L'uſage des ventouſes eſt bien plus fréquent chez les Italiens & chez les Allemans, qu'il n'eſt en France, pour des raiſons que les Médecins de ces pays-là prétendent avoir de les ſubſtituer à la ſaignée; & c'eſt chez ces peuples que les ventouſes mériteroient le titre qu'*Avicenne* leur a donné, d'être les vicaires & les lieutenans de la ſaignée. Les Médecins d'Italie croient mieux faire de ſe ſervir des ventouſes pour tirer du ſang à leurs malades, que de leur faire ouvrir des vénes conſidérables, à cauſe de la chaleur du climat, qui donne lieu à une plus grande ttanſpiration des humeurs, & à une plus grande diſſipation d'eſprits, que dans les régions tempérées; & ils craindroient de trop affoi-

blir ceux qu'ils traitent, en leur faiſant tirer du ſang des grandes vénes.

Les Allemans au contraire prétendent que ceux qui habitent leur climat, ont beſoin de beaucoup de ſang & d'eſprits pour réſiſter au froid qui y regne; & que quand il eſt néceſſaire d'ôter du ſang aux malades, il vaut mieux leur en tirer des petites vénes par les ventouſes, que des plus grandes, afin de ne leur pas cauſer un épuiſement de chaleur & d'eſprits, trop prompt & trop ſubit.

Bien que ces raiſonnemens ſemblent d'abord aſſez plauſibles, ils ne répondent pourtant point trop à l'expérience, puiſque les Eſpagnols qui ſont dans un pays auſſi chaud que l'Italie, ſe trouvent très-bien de la ſaignée, qu'ils pratiquent autant & plus fréquemment qu'en France. Quoiqu'il en ſoit, nos Médecins de Paris fon-

dez sur la raison & sur l'expérience, estiment que l'évacuation qui se fait par les ventouses, est un petit secours en comparaison de celle qui se fait par les ouvertures des vénes considérables; ils s'en servent néanmoins après les saignées principales, contre plusieurs maladies de la tête, comme sont l'apopléxie, l'assoupissement, le délire, les douleurs de tête, & les inflammations des yeux longues & rebelles; & dans toutes ces occasions ils les font appliquer le plus souvent avec scarifications. On les applique seches aux aînes, pour avancer la suppuration de la tumeur vénérienne, en échauffant la partie, en assemblant l'humeur qui est pour l'ordinaire épaisse, crue & indigeste, & par ce moyen l'on prétend exciter les levains qui peuvent causer la fermentation & mettre la matiere en mouvement. Il y a néanmoins

des Medecins & des Chirurgiens qui n'approuvent pas cette pratique, & qui prétendent que l'élévation que la ventouſe cauſe à la peau & à la chair, donne bien lieu à ce qu'il y a de plus ſubtil dans la matiere, de paſſer au-travers des pores, mais que le fond & le plus groſſier ſe fixe & s'endurcit davantage.

On les applique enfin de la même maniere, principalement aux femmes, au-dedans des cuiſſes & des jambes, contre la ſuffocation de matrice, les vapeurs & toutes les affections *hiſtériques*.

Avant d'appliquer les ventouſes avec ſcarifications, il faut, comme j'ai déja dit, que les ſaignées générales ayent précedé, particulierement s'il y a grande plénitude; de crainte qu'au lieu de faire *révulſion* du ſang & des humeurs, cette ſorte de ſaignée ne les détermine encore à ſe porter

vers les endroits du corps d'où l'on prétend les éloigner, ſuivant le principe que nous avons établi dans le Chapitre de la *révulſion.*

Il faut de plus que tout ſoit préparé, deſorte que rien ne manque de toutes les choſes qui peuvent être néceſſaires dans le cours de l'opération. Il faut, par éxemple, que l'on ait du feu clair pour chauffer les linges, des ventouſes de verre bien nettes & bien lavées, garnies d'étoupes ſéches & déliées dans leur fond, qui puiſſent aiſément s'enflammer; ou bien avoir un fragment de carte coupé en rond, plus ou moins grand, ſelon l'entrée de la ventouſe, & attacher ſur cette carte deux petits bouts de bougie croiſez l'un ſur l'autre, dont les bouts relevez forment quatre petites branches droites, que l'on puiſſe allumer.

Pour tirer du ſang après la ventouſe appliquée, on peut ſe ſervir

ou de la lancette, ou des ſangſues, ou d'un inſtrument particulier fait d'un cercle de fer & de pluſieurs petites roues tranchantes, renfermées dans des cellules différentes, & qui excedent un peu hors du cercle. Le côté de cet inſtrument que l'on applique ſur la peau, reſſemble aſſez à une moufle : l'utilité qu'on en tire, eſt de faire en même tems tout ce qu'il faut de ſcarifications pour tirer du ſang ; au lieu que par la lancette, les inciſions faites les unes après les autres, chagrinent le malade par la longueur du tems qu'il faut employer pour les faire.

Cet inſtrument néanmoins, outre qu'il épouvante encore plus le malade & les aſſiſtans, que la lancette, ne convient pas en toutes ſortes d'occaſions, comme par éxemple, dans une forte apopléxie, où il faut faire des inciſions grandes & profondes pour tirer

beaucoup de ſang ; au lieu que le tranchant des roues ne peut pénétrer qu'autant qu'il excede le cercle qui l'environne.

Les ſangſues conviennent lorſque des perſonnes délicates craignent le fer, & que la maladie n'eſt pas preſſante ; car l'on peut tirer par les piquures de ces animaux, autant de ſang que par tout autre moyen dont on ſe puiſſe ſervir.

Après ces préperations, il faut mettre le malade en ſituation : or cette ſituation eſt différente, ſuivant les endroits du corps où l'on veut appliquer les ventouſes. Si on les applique ſur les épaules, le malade doit être aſſis ſur ſon lit, ou ſur une chaiſe, ſi ſa maladie lui permet de ſortir du lit ; & ſa tête doit être appuyée ſur des couſſins poſez ſur une table aſſez élevée ; ou bien il doit être dans ſon lit, à ſon ſéant, & ſoutenu

par plusieurs personnes le mieux qu'il sera possible, & selon que sa maladie le pourra permettre. Lorsque l'on met les ventouses aux aînes, le malade peut être debout, ou à demi couché sur les bords d'un lit ou d'un fauteuil de commodité. Si c'est au-dedans des jambes & des cuisses qu'on les veut appliquer, il faut que la personne soit couchée, & que ces parties-là soient écartées l'une de l'autre.

Il faut ensuite découvrir la partie où l'on veut faire l'opération; & si l'on veut tirer du sang par le moyen des ventouses, comme l'on fait d'ordinaire, quand on les met sur la nuque du col ou sur les épaules, il faut garnir les environs de linges pliez en plusieurs doubles, pour recevoir l'écoulement du sang. Après quoi il faut faire d'assez longues frictions sur la partie avec des linges autant chauds

que le malade les peut ſouffrir ; & ces frictions ſe doivent faire de haut en bas & en rond, pour arrêter le ſang dans les petites vénes de la peau, ce qui fait qu'elles ſe dilatent & qu'elles en fourniſſent une plus grande quantité, quand les inciſions ſont faites.

On connoît que les frictions ont fait leur effet, quand la partie eſt fort rouge, & pour lors il faut enflammer les ventouſes & les appliquer aux endroits marquez, & auſſitôt la chair s'éleve,entre dans la ventouſe, & l'a tient ferme ſur le lieu où on l'a poſée.

Pour expliquer la cauſe de cet effet, il faudroit faire un long étalage de Phyſique qui ſeroit mal placé dans un Traité de Chirurgie ; c'eſt pourquoi je paſſe à la ſuite de l'opération, & je dis qu'après que la ventouſe a reſté ſur la partie un demi quart-d'heure ou environ, bien couverte de linges

fort chauds, on la peut lever en preſſant la peau avec le pouce près de ſon cercle inférieur, afin par cette petite violence de donner lieu à l'air qui y eſt renfermé, d'en ſortir avec une eſpece de petit bruit, & pour lors elle quitte ſa priſe: & auſſi-tôt il faut prendre ſa lancette que l'on tient à ſa bouche comme pour ſaigner, & faire dans l'eſpace du veſtige qui reſte de la ventouſe en forme de cercle, autant de petites inciſions & autant profondes qu'on le juge à propos, pour tirer la quantité du ſang preſcrite par le Médecin. Ces inciſions doivent être faites de haut en bas, commençant par la partie inférieure du cercle de la ventouſe, afin que l'opérateur, en faiſant les dernieres inciſions, ne ſoit point incommodé par le ſang qui coule des premieres, obſervant d'engager les angles inférieures des ſupérieures dans l'eſ-

pace qui ſe trouve entre les inférieures, pour la raiſon que j'ai dite cy-devant, en parlant de celles qu'il faut faire quand une partie eſt gangrénée.

Il faut poſer de nouveau chaque ventouſe ſur ſon même plan, en la tournant un peu pour donner lieu à la chair d'y entrer plus aiſément; & quand elles ſont bien attachées, il les faut couvrir de linges chauds que l'on renouvelle de tems en tems; & lorſque l'on voit qu'elles ſont plus qu'à demi pleines, que le ſang s'y caille, & qu'elles ſe refroidiſſent, on les releve, on vuide le ſang dans quelque vaiſſeau, on les eſſuye, on lave les inciſions avec de l'eau chaude, ſi l'on veut derechef exciter l'iſſue du ſang; & l'on remet encore les ventouſes, après les avoir échauffées d'une nouvelle flamme; & l'on fait cela tant de fois que les forces du malade le peuv-

peuvent permettre, pour tirer la quantité de ſang ordonnée par le Médecin.

Après avoir levé pour la derniere fois les ventouſes, il faut bien nettoyer les petites inciſions avec du vin tiéde, appliquer deſſus quelques linges enduits de beurre frais ou d'onguent roſat, ou bien y mettre l'emplâtre de *diapalme* diſſout, de céruſe de *minio*, ou quelqu'autre de même vertu, par deſſus une compreſſe & un bandage propre à contenir cet appareil. Si les ventouſes ont été appliquées ſur les épaules avec ſcarifications, on doit entourer le corps d'un circulaire, & faire paſſer d'un côté & d'autre un chef de bande du derriere en devant.

Si l'on a appliqué les ventouſes ſeches, il n'eſt point beſoin de tout cet appareil après l'opération; il ſuffit de couvrir la partie où elles ont été poſées, d'un linge bien doux & bien ſec.

Il eſt bon d'obſerver que ſi pour tirer du ſang on ſe ſert des ſangſues, au lieu des inciſions faites par la lancette ou par les roues tranchantes de l'inſtrument que j'ai décrit, l'on eſt quelquefois obligé pour arrêter le ſang, de ſe ſervir ſur les ponctions de ces animaux, d'un peu de poudre aſtringente & de charpie, d'autant que les plaies qu'elles font à la peau étant profondes & triangulaires, elles ne ſe rejoignent pas ſi aiſément que les ſcarifications ſuperficielles qui ont été faites en longueur.

Si le malade ſe trouvoit foible après l'effet des ventouſes, ce qui arrive rarement, attendu qu'il ne ſe fait pas une aſſez grande ni aſſez ſubite diſſipation des eſprits par les petites vénes d'où on tire du ſang; il faudroit en ce cas-là ſe ſervir des mêmes remedes que j'ai ci-devant propoſez contre la foi-

blesse qui arrive après la saignée, & lui donner quelque tems après de la nourriture.

CHAPITRE XXII.

Des sangsues, & de leur usage.

LEs sangsues, comme dit *Guy de Chauliac*, « sont certains « vers noirs qui ressemblent assez « à la queue d'un rat, qui ont sur « le dos quelques lignes jaunâtres, « & le ventre distingué d'une cer- « taine couleur fusque qui tend à « la rougeur. Il faut continue-t-il, « se servir de ceux que l'on trouve « dans les eaux courantes, préfé- « rablement à ceux qui vivent « dans les eaux croupies, parce « qu'ils passent pour être veni- « meux.

Les sangsues qui ont une grosse tête, sont encore à rejetter, suivant le même Auteur : néan-

moins ce qu'il y a de certain, eſt que les plus groſſes, lorſqu'elles ſont d'une bonne qualité, font plus d'effet que les petites, parce que leurs aiguillons ſont plus larges & plus pénétrans, & qu'il ſort par conſéquent plus de ſang par les ouvertures qu'elles font, leſquelles auſſi ne ſe réuniſſent pas ſi facilement.

Pour ſe bien ſervir des ſangſues, il ne faut que faire attention à deux choſes, ſuivant le même *Guy de Chauliac*; aux maladies qu'elles peuvent guérir, & à la maniere de les bien appliquer.

Les maladies contre leſquelles on uſe de ſangſues, ſont pluſieurs qui arrivent, dit *Avicenne*, en des parties où l'on ne peut pas ſe ſervir de ventouſes; & pour lors les ſangſues ſont les lieutenantes des ventouſes, comme les ventouſes le ſont de la ſaignée en certaines occaſions dont nous avons parlé.

Ces parties où l'on ne peut pas s'en servir, selon le même Auteur, sont comme aux lévres, au nez, & aux extrémitez qui sont dénuées de chair, comme sont les doigts & les jointures.

De plus, on se sert des sangsues aux environs des ulceres rongeans : on les applique aussi sur les *apostêmes* qui ont de la peine à mûrir. On s'en sert encore contre les dartres difficiles à guérir. On les applique fréquemment sur les hémorroïdes, pour vuider le sang impur & grossier qu'elles contiennent ; & le sexe curieux de sa beauté, demande assez souvent qu'on les lui applique autour du visage, quand il s'imagine qu'une trop grande rougeur le rend moins agréable.

Il ne faut appliquer les sangsues qu'après les évacuations générales, pour la même raison que j'ai alléguée en parlant des ven-

touses, dans le Chapitre précedent. Il faut encore, avant de s'en servir, qu'elles ayent été hors de l'eau, du matin au soir, ou du soir au lendemain, pour se dégorger de celle dont elles étoient pleines, & par consequent pour les rendre plus âpres & plus avides à succer le sang.

Après cela, il faut frotter la partie sur laquelle on les veut mettre avec du lait tiéde, ou y faire quelques ponctions légeres dont il sorte du sang, pour les inviter à mordre, & à s'attacher sur les endroits qui en seront induits : ensuite dequoi on les applique, ou l'une après l'autre ; ou pour mieux faire, l'on en renferme plusieurs dans une boëte que l'on pose sur l'endroit qu'on veut qu'elles s'attachent ; l'on releve la boëte quand le malade a senti plusieurs piquures, & on l'applique plusieurs fois, s'il est besoin, jus-

qu'à ce qu'il y en ait un nombre suffisant.

Quand elles sont gorgées de sang, elles tombent d'elles-mêmes ; ou on leur fait quitter prise en leur mettant du sel menu sur la tête, de la salive, ou quelque autre chose qui ait de l'âcreté, de l'amertume, ou de l'acidité.

Si elles sont appliquées sur l'une des extrêmitez, comme sur les mains ou sur les pieds, on peut plonger ces parties dans l'eau chaude, & laisser couler du sang autant que le Médecin a prescrit. Si on les a mises sur les hémorroïdes, il faut placer le malade sur une chaise percée pour recevoir la vapeur de l'eau chaude, & laisser de même couler du sang autant qu'on le juge à propos. Si c'est à la tête ou sur quelque autre partie qu'on ne puisse pas baigner, on se contente de bassiner de tems en tems les piquures avec de l'eau

chaude, & d'essuyer le sang avec un linge à mesure qu'il sort.

Après cela si le sang ne s'arrête pas de lui-même, il faut mettre sur les piquures un peu de linge brûlé, ou quelque poudre astringente par-dessus, une ou plusieurs compresses, un bandage convenable, & traiter ensuite le malade comme après la saignée.

CHAPITRE XXIII.

Des varices.

JE croirois laisser ce Traité imparfait, si avant de le finir, je ne disois un mot des *varices*, puisque la saignée de ces sortes de vénes est quelquefois d'un grand secours.

Les varices sont des vénes dilatées par le sang grossier qui y séjourne faute de circulation; elles se remarquent plus ordinairement

ment aux extrêmitez inférieures, & plus rarement en d'autres parties; car c'est dans les vénes des jambes & des cuisses que le sang fait un plus grand effort pour monter vers le cœur, & où il peut par consequent s'arrêter plus facilement & dilater les vénes.

La mauvaise qualité du sang destitué d'esprits, & peu disposé à se mouvoir, contribue à la dilatation de ces sortes de vaisseaux dans les sujets que les Médecins nomment *impurs* & *cacochymes*.

Ceux qui s'occupent à des exercices pénibles, comme à porter des fardeaux, à faire de longues courses, à pousser un cheval, à danser, y sont sujets par accident; les femmes qui ont porté plusieurs enfans, & qui ont eu des travaux pénibles, en sont ordinairement attaquées.

Il est dangereux de guérir les varices qui sont fort anciennes,

lorſqu'elles ont cauſé des ulceres, principalement en des ſujets replets, impurs & maſſifs; car les ſuperfluitez qui s'évacuent par les ulceres variqueux dans ces ſortes de ſujets, refluent enſuite ſur des parties plus conſidérables, & cauſent de très-fâcheuſes maladies.

On ſoulage ces perſonnes-là en ouvrant de tems en tems ces ſortes de vénes, & en tirant beaucoup de ſang. Il n'eſt pas beſoin de ligature pour faire cette ſaignée; car les varices ſe produiſent aſſez d'elles-mêmes, & l'on peut faire tenir debout ceux à qui on les ouvre, afin de les mieux voir. Par le moyen de cette ſaignée les ulceres des jambes ſont beaucoup ſoulagez, & la douleur qui les accompagne ordinairement s'appaiſe auſſitôt.

Le bandage bien conduit depuis le bas juſques au haut de la jambe, ſoulage encore beaucoup

ceux qui ont des varices. D'autres ſe ſervent pour le même effet, d'une chauſſe de peau de chien taillée bien juſte ſur la jambe, & qui ſe laſſe par le côté.

Pour guérir radicalement les varices, quand on croit le pouvoir faire ſans danger, il faut ouvrir les tégumens ſur chaque dilatation, découvrir la véne dilatée, & la bien ſéparer des autres parties, la ſoulever enſuite, puis paſſer par-deſſous une aiguille courbe ſuivie de ſon fil, & faire enſuite une ligature bien ferme au-deſſus & au-deſſous de la dilatation, que l'on ouvre enſuite d'un bout à l'autre entre les deux ligatures, pour en tirer le ſang coagulé. Après quoi l'on traite la plaie à l'ordinaire.

Quand il y a pluſieurs varices aux jambes, ce traitement eſt fort long & fort douloureux; & peu de gens le ſouffriroient avec au-

tant de constance que *Marius*, au rapport de *Plutarque*, le souffrit à une de ses jambes, & qui manqua néanmoins de fermeté quand il falut venir à l'autre, disant que le bien que l'on pouvoit attendre de ce traitement, ne valoit pas la peine qu'il falloit endurer pour l'obtenir.

CHAPITRE XXIV.

Des scarifications.

PLusieurs de mes amis au sentiment de qui je défere, m'ont fait remarquer qu'ayant traité dans cet Ouvrage des manieres d'évacuer le sang, tant par le moyen des saignées que par celui des sangsues ; on s'étonnoit que je n'eusse rien dit des autres moyens d'évacuation que l'on prescrit tous les jours dans la pratique de la Médecine, qui y ont du

rapport, & que les Médecins substituent même assez souvent à ceux dont j'ai parlé.

Un tel avis joint à l'utilité qu'en pourront tirer ceux qui s'appliquent à l'étude de la Chirurgie, m'a obligé dans la seconde édition de ce Livre, à dire quelque chose des scarifications, des cauteres, des setons, des vesicatoires, des frictions, de l'application des animaux vivans, des bains, & des étuves. Pour commencer par le premier de ces remedes, je dis d'abord avec *Est. Travus* que les scarifications sont de petites incisions qui se font en plusieurs parties du corps pour en faire sortir le mauvais sang, en donnant des coups de lancette selon la longueur de la partie en égale distance, & engagez les uns dans les autres. Ce remede étoit bien plus usité autrefois qu'il n'est aujourd'huy, puisqu'Hippocrate & Ga-

lien s'en ſervoient fréquemment à l'occaſion de pluſieurs maladies tant intérieures qu'extérieures.

Ces ſcarifications ſont de trois ſortes ; car elles ſont ou petites & ſuperficielles, ou médiocres & un peu plus longues, ou très-profondes & fort étendues en longueur. Il eſt bon d'obſerver que les premieres ſe doivent faire en piquant, & les dernieres en coupant, & qu'il eſt à propos avant de les mettre en uſage, que le corps ait été préparé par les remedes généraux quand on le peut. Celles qui ſe pratiquent ſur des parties maigres & décharnées, doivent être légeres & ſuperficielles ; au lieu que celles qui ſe font ſur les parties graſſes & charnues, doivent être longues & plus profondes, ayant le ſoin de fomenter avec l'eau chaude l'endroit qu'on a deſſein de ſcarifier. Galien, à ce qu'il nous rapporte, ſca-

rifioit avec ſuccès le derriere de la tête, pour les vertiges & pour les douleurs invétérées de cette partie. Les Orientaux, ſelon pluſieurs Voyageurs, font encore la même choſe aux oreilles pour l'inflammation des yeux, pour les catarres, & pour toutes les fluxions qui partent du cerveau. *Arethée* recommande les légeres ſcarifications faites au-dedans des narines pour les rougeurs opiniâtres du viſage, que l'on appelle vulgairement *couperoſe*.

J'ai vû à Rome dans l'Hôpital du St Eſprit pluſieurs hydropiſies preſque déſeſpérées, heureuſement guéries par des ſcarifications réiterées aux jambes; & il n'y a pas d'habiles Chirurgiens qui ne ſçachent que les ſcarifications appaiſent les inflammations rebelles & où il y a de la dureté; qu'elles contribuent auſſi beaucoup à la guériſon des ulceres de

longue durée, & de ceux qui ſont accompagnez de malignité, de calloſité, de prurit, d'éréſipele où le poil tombe, & enfin à guérir ceux qui ſont difficiles à cicatriſer. J'ai ſouvent réuſſi en me ſervant de ce remede aux tumeurs luiſantes des parties honteuſes, que l'on nomme criſtalines, produites par l'impreſſion du levain vérolique; & je me ſouviens d'avoir auſſi lû dans le petit Art Médicinal de Cardan, qu'il avoit guéri pluſieurs perſonnes travaillées des gouttes aux mains & aux pieds, par de légeres ſcarifications. L'expérience nous apprend tous les jours que les ſcarifications faites aux environs des plaies cauſées par la piquure ou morſure des animaux venimeux, ſont fort utiles. L'avantage qu'on en peut auſſi tirer pour avancer la guériſon des grandes contuſions, fait qu'on ne doit pas les négliger

dans ces rencontres ; & je ſuis témoin que tous les Chirurgiens qui ſervoient auſſi-bien que moi dans l'Hôpital Royal de l'Armée qui aſſiégeoit Luxembourg au mois de Juin de l'année 1684, employerent utilement ce remede dans le traitement de pluſieurs contuſions énormes qui menaçoient de gangrene. Je rapporterois ici la maniere de faire avec méthode ces trois ſortes de ſcarifications, ſi je ne m'en étois ſuffiſamment expliqué dans le dixneuviéme Chapitre de la premiere édition de ce Traité, en parlant des accidens qui ſurviennent aux piquures du nerf & du tendon.

CHAPITRE XXV.

Des cauteres.

JE me perſuade que les jeunes Chirurgiens ne ſeront pas fâ-

chez que je leur explique ici succintement la maniere la plus sûre & la plus aisée d'appliquer les cauteres. L'expérience que l'on a de leurs bons effets, prouve qu'il y a peu de remedes dans la Médecine qui préservent d'un plus grand nombre de maladies ; & quoique beaucoup de personnes témoignent de l'aversion pour les cauteres, à cause du soin qu'il faut avoir de panser les ulceres qui résultent de ces sortes de caustiques, & de la mauvaise odeur qui en exhale : cependant ces incommoditez n'ont pas empêché un jeune Prince de s'y soumettre ; & il est vrai-semblable qu'il y a déja long-tems qu'il auroit abandonné à son légitime successeur la possession des Royaumes dont il jouit dans les deux mondes, sans le secours de deux cauteres qu'il porte depuis plusieurs années par le conseil de ses Médecins ; cepen-

dant quelque utilité qu'il tire de ces continuelles évacuations pour la conſervation de ſa ſanté, beaucoup d'autres Médecins bien ſenſez & fort entendus dans la pratique de leur art, n'ont pas laiſſé de conjecturer que ces longs écoulemens des humeurs utiles auſſibien que des ſuperflues, pourroient bien l'empêcher de continuer par lui-même la ſucceſſion illuſtre de ſon auguſte lignée.

Quoique l'on puiſſe entendre indifferemment par le mot de cautere, & l'application du remede. & l'effet qu'elle produit, c'eſt néanmoins un uſage reçû parmi ceux de la profeſſion, d'entendre par ce terme un ulcere utile que l'on fait en certains endroits du corps, ou pour purifier toute la maſſe ſanguinaire de de ſes impuretez par une évacuation plus ou moins longue, ou pour faire une diverſion des hu-

meurs superflues qui ont pris leur cours sur quelque partie, en appliquant un remede qui par sa vertu caustique brûle & fait escarre.

Je ne trouve nulle part quel a été le premier auteur de l'application d'un tel remede ; mais je sçai seulement que les Italiens & les Espagnols chez qui l'usage en est très ancien & très-commun, l'appelle *fontanelle* & *fuente*, parce que les impuretez du corps ou de certaines parties sortent de ces ulceres comme d'une fontaine.

Les intentions pour lesquelles les Médecins conseillent l'application des caustiques, sont pour évacuer, détourner ou divertir les humeurs qui offensent le cerveau, de la même maniere que les Jardiniers détournent le cours d'un ruisseau pour le conduire au lieu qu'ils veulent arroser, & que les paysans de Provence & de

Languedoc ouvrant avec une tarriere le tronc des oliviers qu'une mauvaiſe ſéve eſt prête à faire périr, les rétabliſſent dans leur premier état. Tous ceux enfin qui ont quelqu'expérience dans la pratique de la Médecine & de la Chirurgie, ſçavent que leur uſage ne profite pas ſeulement aux maladies de la tête, des yeux, des oreilles, du nez, de la bouche, & de la gorge, mais qu'ils ſoulagent encore merveilleuſement les mauvaiſes diſpoſitions de la poitrine, du cœur, des poumons, & de la plévre; qu'ils ſont auſſi très-efficaces contre les paſſions hiſtériques, comme ſont les fureurs utérines, les ſuffocations de matrice, la ſuppreſſion des mois, qu'ils aident beaucoup à guérir les vieux ulceres des jambes; & & je ſçai même par pluſieurs expériences que j'ai faites heureuſement, & que j'ai vû faire à d'au-

tres Chirurgiens, qu'il n'y a pas de meilleur remede contre les douleurs de la ſciatique, les plus fréquentes & les plus invétérées. L'uſage des cauteres étoit autrefois ſi commun parmi les Anciens, qu'il n'y avoit preſque pas de parties au corps où ils ne les appliquaſſent; mais ſans m'arrêter à faire une hiſtoire réglée de la fortune des remedes cauſtiques, je paſſe aux endroits où on les applique aujourd'hui.

Premierement à la nuque du cou, entre la premiere & la ſeconde vertebre de cette partie. En ſecond lieu à la partie extérieure du bras, dans une petite cavité qui ſe rencontre entre le muſcle deltoïde & le biceps. En troiſiéme lieu à la partie intérieure de la cuiſſe, dans un petit intervale qui ſe trouve entre le muſcle couturier & le vaſte interne. Et finalement à la partie intérieure

du genou, un peu au-dessous de l'attache des fléchisseurs de la jambe. Et comme les Médecins peuvent ordonner leur application sur d'autres parties que sur celles dont nous venons de parler, pour des raisons que nous ne pouvons pas prévoir; il est bon de marquer aux jeunes Chirurgiens les qualitez qu'une partie doit avoir pour souffrir l'application du cautere. Il y en a cinq principales : la premiere est que la personne à qui on l'applique, puisse voir l'ulcere, & par ce moyen le panser sans le secours d'autrui : la seconde, que le bandage puisse convenir à la partie sur laquelle on l'applique, soit celui de linge, soit celui de cuir à boucles : la troisiéme, qu'il soit appliqué auprès des vaisseaux, pour donner plus de facilité aux humeurs viciées de prendre leur cours par cette ouverture : la quatriéme, qu'on le pose dans l'espa-

ce de deux muſcles, afin qu'il ſoit éloigné de leur tête ou de leur queue, ſur leſquelles ſon impreſſion pourroit cauſer de grandes douleurs; & pour cela on fait étendre & fléchir la partie, après quoi on trouve facilement l'endroit juſte: & la cinquiéme enfin conſiſte à l'appliquer le plus près que l'on peut de l'endroit où la maladie a ſon ſiége.

Les Anciens ſe ſervoient autrefois de différentes ſortes de cauteres: les uns uſoient du fer ardent, les autres d'un bouton d'or ou d'argent enflammé. Les autres faiſoient un exciſion avec le biſtouri ou la lancette; les autres appliquoient un petit morceau de coton roulé en forme de pinceau, & trempé dans l'huile bouillante; les uns faiſoient tomber deux ou trois gouttes de cire d'une bougie allumée; & les autres enfin brûloient la partie où ils vouloient appliq-

appliquer le cautere, à la faveur d'un criſtal convexe expoſé au Soleil. Mais toutes ces manieres de brûler les hommes tout vivans, pour ainſi dire, ne ſont plus en uſage : on ſe ſert ſeulement d'une pierre cauſtique, dont l'effet quoiqu'un peu lent & douloureux, ne fait pas tant d'horreur au malade, que les métaux ou les liqueurs brûlantes. Entre pluſieurs compoſitions de ces pierres cauſtiques qui ſont rapportées dans les Pharmacopées Françoiſes & Etrangeres, il y en a une que le ſieur Charas habile Artiſte a décrite dans ſa Pharmacopée Royale Galénique & Chymique, & je la préfere à la plupart des autres qu'on trouve ailleurs, à cauſe qu'elle eſt facile à compoſer, & qu'elle fait ſon effet en peu de tems, puiſque dans l'eſpace d'une demi-heure au plus l'eſcarre ſe trouve fait : voici la maniere de la préparer.

Il faut prendre une livre de bonne chaux vive mise en poudre ; & l'ayant mêlée avec deux livres de sel de tartre nouvellement préparé & pulvérisé, on les calcine ensemble pendant deux ou trois heures dans un grand creuset à feu ouvert, puis on en fait une lessive, laquelle ayant été filtrée & évaporée jusqu'à ce que le sel reste sec au fond du vaisseau. On met ensuite ce sel dans un creuset d'Allemagne sur un feu violent, on le tient jusqu'à ce qu'il soit bien en fusion, auquel tems on le verse dans une poële de cuivre échauffée, où on le coupe tandis qu'il est chaud, en petites pieces de différentes figures pour le besoin ; les serrant promptement dans des bouteilles de verre double bien bouchées, & que l'on garde dans un lieu sec.

Avant que d'appliquer la pierre caustique, il faut avoir l'appareil

tout prêt, qui consiste en un emplâtre plus ou moins grand, selon le nombre & l'étendue des caustiques que l'on veut appliquer, pour former suivant le besoin un escarre aussi plus ou moins grand. La matiere emplastique dont cet emplâtre est formé, doit s'attacher fortement à la peau, pour mieux borner l'action du caustique qui doit être appliqué sur la peau, même dans l'espace d'un trou fait au milieu de l'emplâtre plus ou moins grand, & diversement figuré suivant l'escarre que l'on veut procurer; on mouille la peau comprise dans l'étendue d'un peu de salive, afin de hâter plus promptement la dissolution du caustique que l'on applique ensuite sur cet endroit. Le caustique ainsi appliqué doit être couvert d'une petite compresse qui excede le trou, sur laquelle on met un plus grand em-

plâtre, puis une compresse encore plus grande, soutenue d'une bande circulaire suffisamment serrée pour empêcher l'appareil de s'écarter.

Le caustique tel qu'il puisse être, fait bien plutôt son effet aux enfans, aux femmes & aux filles qui ont la chair plus tendre & plus délicate, qu'aux hommes qui l'ont plus dure & plus serrée : c'est pourquoi il est à propos de le relever aussi plutôt ou plus tard, de crainte qu'il ne fasse un escarre trop profond par un trop long séjour ; ou trop superficiel, ne séjournant pas assez de tems pour pouvoir faire son impression jusqu'où on la desire.

L'appareil étant levé, on scarifie avec la lancette l'endroit cautérisé, & on procure la chute de l'escarre avec le suppuratif, le beurre frais, ou d'autres remedes onctueux capables de fondre &

d'humecter. Quand l'escarre s'est séparé, on met un pois, ou une petite orange verte desséchée, ou enfin une petite boule d'iris de Florence, au milieu de l'ulcere pour l'entretenir, & par dessus une feuille de lierre fraîchement cueillie, ou un morceau de feuille de poirée. Les personnes qui sont obligées d'aller à la campagne, se serviront commodément de la toile-gauthier, qui est une espece d'emplâtre que les Apoticaires composent exprès, & dont ils couvrent un linge des deux côtez; ensorte que l'on peut appliquer & réappliquer plusieurs fois sur l'ulcere, le même emplâtre de l'un & de l'autre côté, en l'essuyant jusqu'à ce que le linge soit tout-à-fait dénué de la matiere emplastique dont il étoit enduit.

On a soin de panser l'ulcere deux fois par jour, & de changer souvent de linge pour éviter la

mauvaiſe odeur. Il arrive quelquefois que les humeurs aigries qui découlent de l'ulcere, produiſent aux environs une petite inflammation éréſipélateuſe que l'on guérit facilement en appliquant deſſus le cérat de Galien, ou quelqu'autre remede tempérant & adouciſſant ; & lorſque les chairs ſurmontent tant ſoit peu, on les conſomme aiſément avec la poudre blanche qui eſt l'alun brûlé.

CHAPITRE XXVI.

Des ſetons.

PAr ce mot de ſeton, il faut entendre un ulcere ſous la peau, long & étroit, fait avec un petit inſtrument pointu, triangulaire & trenchant, ſemblable à une aiguille d'emballeur, lequel eſt entretenu par une méche ou

un cordon qu'on tire d'un côté & d'autre pour évacuer ou détourner les humeurs ſuperflues des lieux où elles ſe portent. Si on en croit la plupart de ceux qui ont écrit de cette matiere, il n'y a preſque pas de maladies rebelles dont on ne vienne heureuſement à bout par ce remede. Tout ce qu'on peut dire de plus fort en ſa faveur, c'eſt qu'Hippocrate en a parlé très-avantageuſement dans ſon Livre de l'ancienne Médecine, & que quelques Médecins Arabes tombent d'accord avec lui que ce remede eſt d'une grande utilité contre pluſieurs maladies. On ſubſtitue quelquefois les ſetons aux cauteres, parce qu'ils font plus promptement leur effet. Cependant leur uſage eſt preſque anéanti, & les Médecins ne les ordonnent gueres à préſent qu'aux fortes apopléxies, pour procurer en peu de tems la décharge qui ne

ſe pourroit faire ſi promptement par l'uſage du cautere.

Ambroiſe Paré dit que ce remede a un effet merveilleux contre les fluxions invétérées des yeux ; & à cette occaſion il rapporte l'hiſtoire d'un Orfévre Italien qui demeuroit près les grands Auguſtins, & qui avoit été traité ſans ſuccès d'une fluxion ſur les yeux fort opiniâtre par pluſieurs Médecins & Chirurgiens. Le malade ne voyant plus pour ſe conduire, appella ce Chirurgien célebre qui le guérit en peu de tems par un ſeton qu'il lui appliqua à la nuque du cou. Dans le même chapitre il rapporte encore une autre hiſtoire d'un jeune homme de vingt ans, qui fut guéri d'une épilepſie par l'application d'un ſeton au même endroit, ordonné par le ſçavant Hollier. L'expérience fait auſſi connoître que ce remede eſt fort avantageux aux

ulceres de la tête qu'on appelle vulgairement *teigne*. Il n'eſt pas néceſſaire de faire ici une longue déduction des diverſes parties où les Anciens l'appliquoient, ni de parler de toutes les maladies auſquelles ils s'en ſervoient, parce qu'apparemment les ſaignées n'étoient pas ſi fréquentes dans ces tems-là qu'elles le ſont aujourd'hui. Je rapporterai ſeulement par curioſité qu'ils employoient pluſieurs matieres pour entretenir cet ulcere, les uns prenoient du crin de cheval dont ils faiſoient un cordon, d'où eſt venu le mot de ſeton, c'eſt-à-dire du mot Latin *ſeta*, qui ſignifie long poil & rude; les autres ſe ſervoient de ſoie crue; les uns de lin non filé, & les autres d'une groſſe boucle d'or, laquelle ils tournoient à droite & à gauche deux fois le jour. On ne ſe ſert plus en France de ces moyens-là; mais

bien d'une meche égale & obéissante, faite d'un coton doux, trempée dans le blanc d'œuf & l'huile rosat.

Comme c'est ordinairement à la nuque du cou où l'on applique ce remede, il est bon avant que d'en venir à l'opération, de manier la partie pour en diminuer un peu la sensibilité, de peur que la douleur étant trop grande, elle n'y cause dans la suite une fluxion importune : l'on fait asseoir le malade sur une chaise sans dossier, lui faisant un peu renverser la tête en arriere, afin que la peau soit plus lâche ; alors on la fera pincer transversalement de deux mains par un serviteur au-dessous des cheveux, & on passera ensuite une aiguille froide, suivie d'une méche semblable à celle que je viens de décrire, & qu'on aura trempée dans le remede que j'ai rapporté.

L'ouverture ſe doit donc faire en long & non en travers, comme la plupart des Chirurgiens le pratiquent encore aujourd'hui, parce qu'en paſſant l'aiguille en ce ſens-là, quand on eſt obligé de profonder, on n'eſt pas en danger de bleſſer les parties ſituées ſous les tégumens ; outre que par ce moyen l'évacuation des matieres ſe fait auſſi plus facilement. On ne ſe ſert plus de tenailles percées pour pincer la peau, & pour conduire l'aiguille, parce qu'on peut avec la main l'aſſujettir autant qu'il eſt néceſſaire. On traite enſuite cette plaie comme les récentes, c'eſt-à-dire en changeant ſouvent de méche, & juſqu'à ce que le ſeton ait fait l'effet qu'on en eſpere.

CHAPITRE XXVII.

Des véſicatoires.

QUoique l'uſage des véſicatoires ne ſoit pas ſi fréquent en France qu'il étoit autrefois ; cependant comme il y a encore aujourd'hui d'habiles Médecins qui en ordonnent l'application dans des maladies opiniâtres & rebelles, & lorſque les remedes ordinaires ont été inutiles. C'eſt pourquoi il eſt bon que les jeunes Chirurgiens ayent quelque connoiſſance de ces ſortes de remedes, afin que quand ils auront occaſion de les appliquer, ils le puiſſent faire méthodiquement.

On appelle véſicatoire un remede topique, lequel étant mis ſur la peau, y fait élever des veſſies ; & par les ulcérations qu'il y excite, donne occaſion aux ſéro-

ſitez ſuperflues de s'échaper : il eſt aiſé de juger par cette définition, qu'il tire ſon nom de l'effet qu'il produit.

Les Médecins ne les ordonnent jamais qu'après les évacuations univerſelles. Les maladies contre leſquelles leur effet paroît davantage, ſont les épilepſies, les migraines, les apopléxies & autres affections ſoporeuſes, les douleurs ſciatiques, les gouttes, les morſures de bêtes venimeuſes, les cathares, les fluxions ſur les yeux, ſur les oreilles & ſur les dents : il me ſouvient auſſi d'en avoir vû appliquer avec un heureux ſuccès ſur les poignets de pluſieurs perſonnes attaquées de fiévres malignes dans Sainte Marie-neuve, premier Hôpital de Florence, & en d'autres lieux, au-dedans des cuiſſes & des jambes pour de pareilles maladies.

On les applique ſur le cou pour

les affections de la tête, derriere les oreilles pour celle des yeux, sur l'artere temporale pour la douleur des dents ; & en d'autres occasions on les met sur la partie malade.

On compose les vésicatoires avec le miel anacardin, les poudres de cantharides & d'euphorbe, la graine de moutarde, de chacun une demi-once, avec une once & demi de levain, le tout délayé dans un mortier avec une cueillerée de fort vinaigre ; on en réserve aussi en forme d'emplâtre pour s'en servir au besoin.

La maniere d'user des vésicatoires, est qu'avant de les appliquer sur la partie, on y fasse une légere friction, afin que par ce moyen, les pores étant ouverts, la vertu du remede pénetre plus facilement. La quantité des vésicatoires se doit régler selon l'âge, le sexe, & la grandeur de la partie

malade, sur laquelle on doit les appliquer. Quand on pose ce remede sur quelque partie du corps que ce soit, on s'apperçoit bientôt de son action par la chaleur excessive qu'on y ressent, qui ayant la force de faire élever l'épiderme & de le séparer de la peau, l'intervale se remplit bientôt d'une sérosité maligne & subtile, par le dégorgement des conduits qui fournissent la matiere des sueurs & de la transpiration insensible.

Il faut laisser les vésicatoires sur la partie malade, jusqu'à ce qu'ils ayent excité plusieurs vessies, ce qui arrive dans l'espace de deux, trois, quatre, cinq ou six heures, & quelquefois davantage, selon la nature des personnes ausquelles on les applique; on les leve ensuite, on ouvre les vessies avec la pointe des ciseaux, on applique dessus des feuilles de bétes ointes de beurre frais, & on a soin de les

changer en Eté tout au moins sept ou huit fois le jour. On reprime la trop grande inflammation qui peut y survenir, par l'onguent blanc de Rhasis lavé dans l'eau de plantain; & lorsqu'on est content de leur effet, on desseche l'ulcere avec le pompholix.

CHAPITRE XXVIII.

Des frictions & de l'application des animaux vivans.

LEs frictions ont été fort estimées des Anciens, & il y a encore aujourd'hui beaucoup de Médecins qui ne les méprisent pas : leur effet, disent-ils, est si admirable, qu'elles poussent dehors plus de matiere par la transpiration insensible, que par les autres conduits, & ils prétendent que de huit livres d'alimens qu'on prendra, il y en aura cinq qui se dissi-

peront & s'envoleront par les pores. Cette même pensée est appuyée par Sanctorius célebre Professeur de l'Université de Padoue, dans sa Médecine Statique, où il dit qu'il transpire insensiblement beaucoup plus d'humeurs par les pores de la peau, que par les voies les plus communes. L'expérience nous apprend que quand cette transpiration est empêchée par la crainte, par le chagrin, par un froid extérieur, par l'application de quelque médicament onctueux, ou enfin par quelqu'autre cause, elle produit des incommoditez qui sont souvent très-fâcheuses, parce que la plupart des gens du métier les négligent & les méprisent au lieu d'y faire attention. Entre plusieurs remedes que cet habile Médecin propose pour les guérir, les frictions n'y sont pas oubliées : ce qui s'accorde bien à la remarque que le docte

Fernel fait dans sa Thérapeutique, où il dit qu'elles vuident non seulement les humeurs qui sont arrêtées à la surface du corps, sans en troubler l'œconomie, mais qu'elles mettent encore en mouvement celles qui sont contenues dans les vaisseaux, en les rendant plus fluides; c'est, je croi, cette raison qui oblige plusieurs Médecins d'ordonner assez souvent des frictions douces & longues avec un linge chaud & demi-usé, dans les parties intérieures des cuisses des filles & des femmes dans le tems qu'elles doivent avoir leurs ordinaires, pour les leur provoquer. Or comme il est un certain art particulier de faire ces frictions, il est juste d'en donner quelqu'idée aux jeunes Chirurgiens, afin qu'ils soient en état de les faire avec méthode, lorsque les Médecins les jugeront nécessaires, ou qu'ils auront occasion

de les faire de leur propre mouvement.

On fait de trois ſortes de frictions qui ſont fort utiles en bien des rencontres : on les diviſe en dures, molles, & médiocres. On entend par les frictions dures, celles qu'on fait fortement avec une toile neuve par tout le corps, ou à une partie ſeulement : on s'en ſert lorſque l'on veut raréfier, ſubtiliſer, atténuer & réſoudre les humeurs groſſieres qui ſont cachées ſous la peau. Les molles & longues échauffent les extrêmitez du corps, lâchent les pores du cuir, & font que les humeurs ſubtiles s'évaporent d'elles-mêmes. Les médiocres au contraire tiennent le milieu entre les deux, & elles ont des vertus ſi excellentes, que Paré dit qu'il s'en eſt ſervi fort heureuſement en bien des occaſions, mais particulierement ſur la perſonne du Duc d'Arſcot,

blessé d'un coup d'arquebuse auprès du genou, lequel ayant été très-long-tems à guérir, ne put, à ce qu'il prétend, être rétabli que par des frictions médiocres & universelles, & par d'autres faites a la partie qui étoit demeurée un peu roide.

Il y a encore beaucoup de Médecins à Paris qui ordonnent l'application des animaux vivans, comme les cocqs, les pigeons, les petits chiens & les petits chats, dans les fiévres malignes qui attaquent le cerveau, dans les phrénésies, les douleurs de gouttes, les longues sincopes, & les pleurésies. Lorsqu'on veut appliquer un cocq sur la tête, il faut qu'il soit jeune, d'autant que sa chaleur est plus tempérée que celle d'un vieux, qu'elle est plus conforme au tempérament humain, & qu'elle fait enfin transpirer davantage. Avant que d'en faire

l'application à la tête, on doit la raſer à ſec, parce que ſi on la mouïlloit, la lotion nuiroit au cerveau, & augmenteroit les humiditez retenues qui cauſent quelquefois tout le déſordre. Les jeunes cocqs doivent s'ouvrir par le dos après leur avoir coupé les pattes : quelquefois on ſubſtitue à leur place des pigeons qu'on fend par le milieu du ventre avec de bons ciſeaux. On les applique ordinairement tout ſanglans, les couvrant d'une ſerviette bien chaude, pliée en pluſieurs doubles, & arrêtée par un couvre-chef, de crainte de gâter le lit. Les petits chiens étant fendus par les les flancs avec un couteau pointu & trenchant, on les applique ſur les endroits travaillez de gouttes, ayant auparavant fomenté la partie avec le vin chaud. Les petits chats ſe fendent auſſi par les flancs ; & après leur avoir coupé

la tête & les pattes, on les applique ſur les côtes dans les pleuréſies, & ſur la région du cœur dans les ſincopes, les y tenant avec une groſſe compreſſe arrêtée par un bandage circulaire fait d'une ſerviette pliée.

CHAPITRE XXIX.

Des bains.

Je ne croirois pas avoir ſatisfait à mes engagemens, ſi je ne donnois dans ce Chapitre quelques idées des bains qui ſont en uſage dans la Médecine pour la conſervation de la ſanté & pour la guériſon des maladies, auſſi-bien que chez les Orientaux pour la propreté & pour le plaiſir.

Entre les peuples qui ont eu en recommandation l'uſage des bains, les Romains ont été ſans doute les plus magnifiques & les

plus voluptueux; les vestiges qui nous restent de leurs thermes publiques, en sont des marques certaines; c'étoit des lieux vastes & fort ornez, où ils faisoient conduire par des aqueducs des eaux chaudes & des eaux froides qui se répandoient dans de grandes cuves de marbre, où les particuliers pouvoient aller se baigner en tout tems & avec toutes sortes de commoditez. On voit encore aujourd'hui à Rome tout ce que l'Architecture a de plus grand & de plus hardi, dans ce qui nous reste de ceux qui furent bâtis par les ordres de l'Empereur Dioclétian, lesquels servent à présent d'Eglise aux Chartreux, & qui font l'admiration des plus sçavans Architectes.

C'est par la même raison que le feu Roy, qui étoit magnifique en tout, en a fait construire de si superbes & de si délicieux à Ver-

failles & à Marly, aussi-bien que Son Altesse Royale MONSIEUR à sa belle Maison de Saint-Cloud. Mais sans nous engager dans une plus longue disgression, renfermons nous dans les bains utiles que la Médecine prescrit; & comme c'est aux Chirurgiens que l'on s'adresse d'ordinaire pour leur administration, tâchons de ne leur rien dire que d'utile & de necessaire pour s'y bien conduire.

Par le bain on entend en Médecine une immersion ou fomentation de tout le corps, qui se fait dans quelque liqueur plus ou moins chaude, tendante à la conservation ou au recouvrement de la santé. Il y a de deux sortes de bains, de naturels & d'artificiels. Les premiers sont ceux dont les eaux sortant des entrailles de la terre conservent quelques qualitez métalliques des minieres par où elles passent, comme bitumineuf-

neuſes, plombées, ferrugineuſes, vitriolées, mercurielles, alumineuſes, telles que ſont celles de Bourbon-Lancy, Bourbon-Archambaut, Bourbone, Plombiers, Vichy, Aix-la-Chapelle, Paſſy, Abbecourt, & autres, qui ſont propres à pluſieurs maladies, comme à la paralyſie, à la ſciatique, à la goutte, aux douleurs néphritiques, aux vapeurs, aux bourdonnemens d'oreille, tremblemens de membres, foibleſſes de parties, à toutes les infections de la peau, & aux vieilles cicatrices qui la contraignent & la tiennent trop tendue. Mais comme ce n'eſt pas à moi à traiter du tems & de la maniere de ſe ſervir de ces bains, je laiſſe aux Médecins la déciſion de toutes ces choſes ſur leſquelles de fort habiles gens ont ſuffiſamment écrit. Je me contenterai donc de parler des bains artificiels par rapport à l'uſage

qu'on en fait tous les jours dans la Chirurgie. Ces derniers sont simples ou composez ; les simples sont faits d'eau tiéde seulement, & servent à forcer les obstructions, à tempérer les humeurs, à leur donner plus de liquidité, & à faciliter par consequent leur mouvement circulaire, d'où dépend la vie & la santé de l'animal ; ils servent encore à adoucir celles qui sont arrêtées entre la chair & la peau, & qui causent souvent des éruptions sanguines, à humecter les corps secs, à ramollir les parties solides, à délasser ceux qui sont fatiguez d'un long chemin, enfin d'appaiser les douleurs causées par un prurit importun ou par les hémorroïdes.

Les bains composez sont ceux dans lesquels on fait bouillir des racines, des herbes, des graines, des fleurs, & quelquefois du sel, du soufre, de l'alun ou du nitre,

quand on veut leur donner une qualité ſemblable aux naturels, & par rapport à la nature du mal; enfin pour les uns & pour les autres, il faut toujours ſe ſervir d'eau de riviere, d'eau de pluie, ou de fontaine.

Ces remedes ne doivent jamais être mis en uſage, ſans que les malades ayent été auparavant préparez par les ſaignées & les purgations; & quand on n'a pas ces ſortes d'égards, il arrive à ceux qui ſe baignent, que les parties groſſieres des humeurs émues par ce remede, venant à ſe mêler avec les ſubtiles, & ne pouvant paſſer à cauſe de leur volume au-travers des pores de la peau, ſont obligées de rentrer tumultuairement dans les routes d'où elles étoient parties, mettent la confuſion dans la maſſe ſanguinaire, en troublent l'économie, & cauſent tous les déſordres qu'on

voit quelquefois arriver aux filles & aux femmes qui ſont aſſez imprudentes d'aller au bain dans le tems de leurs purgations, où ces mêmes humeurs agitées tombent ſur quelque partie affoiblie ou déja indiſpoſée. La même choſe arrive à peu près à un tonneau de vin remué qu'on perce trop bas avec un foret ; car pour lors le vin mêlé avec la lie, ſe fermant pour ainſi dire le paſſage à lui-même, fait qu'il ne ſort pas avec toute ſorte de liberté.

Le bain pris à la riviere durant les beaux jours de l'Eté, peut être ſalutaire quand on le prend ſeulement par précaution ou pour de légeres incommoditez. Il ſemble même que la chaleur de l'eau temperée par l'action du Soleil, eſt plus douce & plus naturelle que celle qui y eſt excitée par l'action du feu ; mais parce qu'il faut prendre le bain pluſieurs jours de

suite pour en tirer quelque utilité, & qu'il est rare, du moins en notre climat, que l'air demeure dans une égale temperature durant huit, dix, douze & quinze jours ; le plus sur & le meilleur est de le prendre dans son logis quand on en a la commodité.

Le tems propre pour entrer dans le bain, est le matin ou le soir, ou bien six ou sept heures après le repas, s'y accoutumant peu à peu, c'est-à-dire que le premier jour on y peut rester une demi-heure, le lendemain trois quarts-d'heure, le jour d'après & les suivans une entiere, & quelquefois plus ou moins, selon que les forces du malade le permettent. Il faut que la baignoire soit posée sur deux morceaux de bois, dont l'un soit un peu moins haut que l'autre ; ensorte que si celui que l'on met sous le devant a cinq pouces d'épaisseur, l'autre n'en

ait que trois; afin que l'eau étant plus haute du côté que le malade eſt aſſis, il puiſſe être plongé juſqu'au cou. La baignoire doit être garnie tout autour en dedans d'un drap blanc pour plus grande propreté, & couverte par deſſus pour mieux entretenir l'eau dans un degré égal de tiédeur. On prend un autre drap qu'on plie en dix ou douze doubles pour aſſeoir le malade; & lorſqu'on ſera obligé de baigner les Dames toutes nues, on doit verſer dans l'eau du bain une pinte ou deux de lait, pour la troubler, & empêcher par ce moyen que les endroits que la pudeur ordonne de cacher, ne paroiſſent aux yeux de ceux qui adminiſtrent ce remede. Si l'eau ſe refroidit avant que le malade doive ſortir du bain, on peut l'échauffer en y verſant doucement du côté où les pieds ſont étendus, autant d'eau chaude qu'il en fau-

dra pour lui rendre ſa premiere chaleur.

Lorſqu'on baigne un malade, on lui fait prendre ordinairement un bouillon au veau, ou quelqu'autre potion ordonnée par le Médecin ; & après l'y avoir laiſſé un tems raiſonnable, on l'en fait ſortir, on l'eſſuie avec des linges doux, & on le fait mettre dans un lit chaud & bien couvert, pour achever de faire tranſpirer le reſte des humeurs qui ſe ſont préſentées à la ſurface du corps. Les perſonnes fortes & robuſtes peuvent prendre le bain deux fois chaque jour, le matin & vers le ſoir ; les foibles une ſeule fois, mais le prendre plus long-tems. On continue l'uſage du bain pendant ſix, huit, dix, douze & quinze jours, ſelon qu'on le trouve à propos.

Quand il arrive que le malade ne peut ſouffrir le bain entier, ou à cauſe de quelque foibleſſe de

poitrine, ou parce que son indisposition se trouvant aux reins, à la vessie, à la matrice, ou à quelqu'autre partie du ventre inférieur, il suffit de baigner les parties malades ; & c'est ce qu'on appelle le demi-bain. Il se prend dans une petite cuve remplie d'eau tiéde ou d'une décoction médicinale, dans laquelle on ne plonge que le bas-ventre & les cuisses, observant d'ailleurs les mêmes circonstances que nous avons marquées pour le bain entier.

CHAPITRE XXX.

Des étuves.

Il ne me reste plus, pour finir cette addition, qu'à parler des étuves ; & il est d'autant plus naturel de les mettre ici, qu'elles ont beaucoup d'affinité avec les bains, dont

dont je viens de donner l'uſage dans le précedent Chapitre. On appelle étuves une certaine maniere de ſuer qui ſe fait par le moyen d'une vapeur chaude qui échauffant doucement le corps du malade, ouvre ſes pores, & lui excite des ſueurs.

Il y a de deux ſortes d'étuves, les unes naturelles, & les autres artificielles : les naturelles ſont comme les cavernes de quelques montagnes de Languedoc & de l'iſle d'Iſchia près de Naples, où les gens du pays vont pour la guériſon de leurs maladies ; les artificielles ſont celles que l'induſtrie a inventées.

Les étuves artificielles ſont encore de deux ſortes, humides, ou ſéches. Les étuves humides font tranſpirer les humeurs à la vapeur d'une décoction compoſée de racines, de feuilles, de fleurs, & de ſemences d'herbes, diverſifiées

ſelon la nature du mal ; on les fait bouillir avec l'eau commune, ou avec le vin dans un vaiſſeau bien bouché, & dont la vapeur eſt conduite par un tuyau de fer blanc faite exprès pour faire aſſeoir le malade dedans. Ambroiſe Paré a fort bien décrit cette maniere d'étuve dans ſon XXI. Livre, où il traite de la compoſition des médicamens.

Les autres au contraire qu'on appelle étuves ſéches, ſe font par l'impreſſion de l'air que l'on reſpire, & que l'on échauffe en pluſieurs façons ; comme par exemple dans les étuves publiques de Paris, où l'on tient un fourneau dans lequel on fait un grand feu qui échauffe le lieu où l'on met les perſonnes qu'on veut faire ſuer.

Il y a encore d'autres manieres de provoquer les ſueurs, dont chacune a ſes commoditez particulieres ; on ſe ſert quelquefois d'une ſorte de boëte faite de bois, dans

laquelle on met le malade qui a la tête dehors, & l'on y met ensuite un vaisseau qui a beaucoup de largeur, rempli d'eau-de-vie qu'on fait brûler, & dont l'évaporation est reçûe par le malade qui est assis tout nud. On peut substituer à la place de la boëte de bois dont je viens de parler, une maniere de cage d'ozier, faite à peu près comme celle dont nos Dames se servent pour chauffer leur chemises en hyver, & que l'on garnit d'un drap & d'une couverture, afin que rien ne s'exhale : ou bien on peut encore mettre une cuve sous un pavillon, que l'on échauffe par des briques ardentes qu'on pose sur des tuiles, de peur qu'elles ne brûlent la cuve, & on verse sur ces briques quelque décoction d'herbes diaphorétiques, comme l'absinthe, la mente, la sauge, & autres semblables.

Il n'y a pas encore long-tems

que pour préparer le malade au grand remede de la vérole, on se servoit d'un instrument qu'on appelle archet, sous lequel on le faisoit coucher tout nud ; & là venant quelquefois à s'évanouir par une trop grande dissipation de ses forces, ou par le peu d'air qu'il y respiroit, il y étoit en grand danger de suffocation.

L'on n'emploie ces sortes de remedes qu'après les évacuations universelles qu'on a coutume d'ordonner dans les rhumatismes invétérées, dans les foiblesses de nerfs, dans les accès violens de la goutte, dans les paralisies, & dans les douleurs opiniâtres de quelque partie.

On doit remarquer qu'il n'y a que les personnes humides & grasses qui peuvent supporter l'effet d'un tel remede, & qu'il est tout-à-fait contraire à celles qui sont d'un tempérament chaud & sec.

FIN.

PERMISSION DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requeſtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amée la Veuve de LAURENT D'HOURY, Imprimeur & Libraire à Paris, Nous ayant fait ſupplier de lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour l'impreſſion d'un Livre qui a pour titre *l'Art de Saigner*, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, ſuivant la feuille imprimée & attachée pour modele ſous le contre-Scel des Préſentes, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Livre ci-deſſus ſpécifié en un ou pluſieurs volumes, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, ſur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée ſous notredit contre-Scel, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pen-

dant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date desd. Présentes. Faisons défenses à tous Libraires, Imprimeurs, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles: Que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, & que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril 1725; Et qu'avant que de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur CHAUVELIN, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Biblioteque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France

le Sieur Chauvelin : le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposante ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le quatriéme jour du mois de Juin l'an de grace 1728, & de notre Regne le treiziéme. Par le Roy en son Conseil, FOUBERT.

Registré sur le Registre VII. de la Chambre Royale des Imprimeurs & Libraires de Paris, n°. 145, fol. 126, conformément aux anciens Réglemens, confirmez par celui du 28 Février 1723. A Paris le 11 Juin 1728.

J. B. *COIGNARD, Syndic.*

